



**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA  
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**UNIVERSITE SAAD DAHLAB BLIDA -01-  
INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME  
Département d'Architecture**

**Mémoire de Master en Architecture**

**Thème de l'atelier :**

**Le patrimoine architectural, urbain et paysager**

**Titre du Mémoire :**

**INTEGRATION DE L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE DANS  
LES CENTRES HISTORIQUES**

**P.F.E : Centre des arts et de la culture extension du Bastion 23**

**(Cas la casbah d'Alger)**

**Présenté par :**

- HALIMOUCHE Ikram
- BOULKARIA Tinhinane
- Groupe : 01.

**Encadré par :**

Dr. MENOUEUR Ouassila

Mr. BENCHERCHALI Sid-Ali

**Membres du jury :**

Mr. DERDER Mostefa

Mr. SEDOUD Ali

**Année universitaire : 2020/2021**

## **Remerciement**

Nous remercions avant tout le bon Dieu tout puissant de nous avoir donné la force, le courage et surtout la patience afin de mener à bien ce modeste travail.

Nous tenons à témoigner notre profonde reconnaissance à notre promotrice Dr Menouer, pour l'effort qu'elle a fourni, pour son suivi tout au long de cette année, sa disponibilité, son soutien, ses orientations et conseils judicieux.

Nous remercions très chaleureusement également, les membres de jury qui nous ont fait l'honneur de lire et d'évaluer ce travail.

Nos plus chaleureux remerciements iront, également, à l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'institut d'Architecture de Blida qui nous a suivis durant ses cinq années d'études.

Ainsi que tous les amis et toute autre personne qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce mémoire.

## Dédicace

C'est avec une profonde gratitude et sincères mots, que je dédie ce modeste travail à :  
Mes très chers parents, « **Youcef et Nacera** », pour leur confiance, leurs sacrifices, leurs  
soutiens inconditionnels depuis ma tendre enfance, ceux qui ont toujours veillé à ma  
réussite, ceux qui m'ont jamais privé d'amour et d'encouragement. Aucun hommage ne  
pourrait être à la hauteur du bonheur dont ils ne cessent de me combler

Que Dieu me les garde toujours près de moi.

Mes très chers frères : « **Ayoub et Abd el Rahim** » et à ma très chère sœur : « **Nesrine** »,  
qui m'ont soutenu durant mon cursus d'étude et que je ne remercierai jamais assez pour  
leur présence et leur soutien

Ma très chère binôme : « **Tina** »

Ma très chère cousine : « **Hanane** »

Je dédie aussi ce travail à mes chères amies : « **Meriem** », « **Sara** », « **Hadia** » et

« **Malika** »

**HALIMOUCHE IKRAM**

## Dédicace

Je dédie ce modeste travail à :

-Mes chers parents « **Abd El Nour et Fouzia** », aucun hommage ne pourrait être à la hauteur de l'amour dont ils ne cessent de me porter, je ne pourrais jamais les remercier assez pour tout ce qu'ils ont fait pour moi, que Dieu leurs procure bonne santé et longue vie.

-A mes chers frères «**Yanis, Abd el Karim** »

-A ma chère binôme « **Ikram**»

- A ma très chère grande mère.

- A mes chers amis «**Lydia**» et «**Darifa** », «**Asma** », « **Mohamed amine** », «**Mélissa** », «**Salah** », «**Mohamed**», «**Djilali** », « **Abd El Rahman** »

-A mes camarades de la promotion durant mes années universitaires, Ainsi qu'à toute personne ayant contribué de près ou de loin à l'établissement de ce modeste travail, je vous dis « MERCI »

**BOULKARIA TINHINANE**

## **Résumé :**

Ce présent travail repose sur une réflexion globale sur l'état actuel, le devenir et le développement du centre historique de la ville d'Alger appelée la Casbah d'Alger, un site historique classé sur la liste du patrimoine national et international, érigé en secteur sauvegardé et protégé par un PPSMVSS « *Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur* », un outil législatif qui oriente toute opération de sauvegarde et de mise en valeur de la ville.

Ce travail s'intéresse particulièrement au quartier de la marine, le noyau historique de la ville et le point de départ de son urbanisation, en abordant la thématique de l'intégration de l'architecture contemporaine dans les centres historiques, une thématique qui incite à penser le nouveau selon l'histoire de lieu et les règles qu'il impose (le lieu) et en répondant à la problématique de la consolidation de la relation ville-mer comme tentative de production urbaine et architecturale.

Le travail vise à exprimer la dualité entre ancien et nouveau dans un contexte historique, cette dualité est exprimée à travers la composition d'un complexe des arts et de la culture moderne dans un lieu chargé d'histoire dit le quartier de la marine.

**Mots clés :** La casbah d'Alger, centres historiques, la mémoire du lieu, l'architecture contemporaine, l'insertion du nouveau dans l'ancien.

**Abstract:**

This present work is based on a global reflection on the current state, the becoming and the development of the historic center of the city of Algiers called the Casbah of Algiers, a historical site classified on the list of national and international heritage, set up as a safeguarded sector and protected by a PPSMVSS “Permanent Plan for Safeguarding and in Value”, a legislative tool that guides any operation to safeguard and enhance the city

This work is particularly interested in the marine district, the historic core of the city and the starting point of its urbanization, by addressing the theme of the integration of contemporary architecture in historic centers, a theme that emphasizes think about the new according to the history of the place and the rules it imposes (the place) and by responding to the problem of consolidating the city-sea relationship as an attempt at urban and architectural production

The work aims to express the duality between old and new in a historical context, this duality will be expressed through the composition of a complex of modern arts and culture in a place steeped in history called the district of the navy.

**Keywords:** Algiers casbah, historic centers, place memory, contemporary architecture, insertion of the new into the old.

## ملخص:

يعتمد هذا العمل الحالي على تأمل عالمي للوضع الحالي، مستقبلي وتطور المركز التاريخي لمدينة الجزائر العاصمة المسمى قسبة الجزائر ، وهو موقع تاريخي مصنف على قائمة التراث الوطني والدولي ، أقيم في القطاع محمية وهو الآن محمي بواسطة "خطة دائمة للحماية والتعزيز" ، وهي أداة تشريعية توجه أي عملية لحماية وتعزيز المدينة.

يهتم هذا العمل بشكل خاص بالمنطقة البحرية ، والجوهر التاريخي للمدينة ونقطة انطلاق التحضر ، من خلال معالجة موضوع تكامل العمارة المعاصرة في المراكز التاريخية ، وهو موضوع يؤكد التفكير في الجديد وفقاً للتاريخ المكان والقواعد التي يفرضها (المكان) ومن خلال الاستجابة لمشكلة توطيد العلاقة بين المدينة والبحر كمحاولة للإنتاج العمراني والمعماري.

يهدف العمل إلى التعبير عن الازدواجية بين القديم والجديد في سياق تاريخي ، وسيتم التعبير عن هذه الازدواجية من خلال تكوين مركب من الفنون والثقافة الحديثة في مكان غارق في التاريخ يسمى المنطقة البحرية.

**الكلمات المفتاحية:** قسبة الجزائر ، المراكز التاريخية ، ذاكرة الأماكن ، العمارة المعاصرة ، إدخال الجديد في القديم

## TABLES DES MATIERES

### CHAPITRE I : CHAPITRE INTRODUCTIF

- Introduction .....	1
- Problématique générale.....	2
- Problématique spécifique.....	3
- Objectifs .....	3
- Hypothèses .....	4
- La démarche méthodologique .....	4
- La structure de mémoire .....	6

### CHAPITRE II : ETAT DES CONNAISSANCES

-Introduction .....	8
I. La ville historique .....	8
1-Naissance du concept de la ville historique .....	8
2. Le Centre historique .....	9
II. L'intervention urbaine dans un centre historique entre théories et tendances .....	10
1. L'intervention urbaine dans les centres historiques.....	12
2. Les types d'intervention urbaine dans les centres historiques.....	13
a- <i>La restructuration urbaine</i> .....	13
b- <i>La rénovation urbaine</i> .....	13
c- <i>La réhabilitation urbaine</i> .....	14
d- <i>La Conservation</i> .....	14
e- <i>La reconversion urbaine</i> .....	15
f- <i>La requalification urbaine</i> .....	15
g- <i>La revitalisation urbaine</i> .....	16
III- L'intégration d'une architecture contemporaine dans les centres historiques .....	16
1-Les principes d'intégration d'une architecture contemporaine dans l'existant .....	16
a- <i>Le façadisme</i> .....	17
b- <i>La greffe sur l'existant</i> .....	
c- <i>Intégré le nouveau dans l'ancien</i> .....	18

IV-Etude thématique des exemples d'intégration de l'architecture contemporaine dans les centres historique .....	19
Exemple 1 : Le musée de la Romanité .....	19
• <i>Présentation</i> .....	19
• <i>Description</i> .....	19
• <i>Façades</i> .....	19
Exemple 2 : Palais de la musique mexicaine .....	20
• <i>Présentation</i> .....	20
• <i>Description</i> .....	20
• <i>Façades</i> .....	20
Exemple 3: Musée de l'Acropole d'Athènes .....	21
• <i>Présentation</i> .....	21
• <i>Description</i> .....	21
• <i>Façades</i> .....	21
Exemple 4: Le carré d'art de Nîmes .....	23
• <i>Présentation</i> .....	23
• <i>Description</i> .....	23
• <i>Façades</i> .....	23
Synthèse de l'étude des exemples de projet .....	24
V-Conclusion du chapitre 02.....	26

### **CHAPITRE III : CAS D'ETUDE**

Introduction .....	27
I. Présentation de la ville « la casbah d'Alger » .....	27
• Situation géographique .....	27
• Accessibilité .....	28
II. L'étude diachronique de la ville.....	28
-Intérêt de la lecture diachronique .....	28
• Le site naturel .....	28
• Icosim, l'établissement primitif : La période Phénicienne .....	30
• Icosium, les premières traces urbaines à Alger .....	30
• Djazair Béni-Mezghenna, l'agglomération Arabo-Berbère.....	31
• El-Djezaïr, la période ottomane.....	33
• Alger, L'époque Coloniale.....	37

• L'époque Postcoloniale.....	42
-Synthèse de la lecture diachronique : la structure des permanences .....	42
III- L'étude synchronique : analyse à l'échelle du quartier.....	47
1- Structure de conformation.....	47
a. La forme urbaine du quartier .....	47
b. La trame urbaine .....	48
c. Tissu colonial (XIXème siècle) .....	48
d. Tissu moderne (colonial et post colonial) .....	50
e. Tissu mixte (arabo-berbère, ottoman, colonial): les grands ensembles .....	51
2- Structure fonctionnelle et de l'espace public collectif.....	55
a-Les éléments non bâti.....	55
b-Les places urbaines .....	56
• La place des Martyrs, place 8 Mai.....	56
• La place Port Saïd.....	57
• La place Ahmed Touri .....	58
•La place des rais .....	58
•La place Ouenouri .....	58
3-Synthèse de la croissance du quartier de la marine .....	60
IV-Etude de développement du quartier .....	65
• La proposition Rondon 1925.....	65
• Proposition de Prost en 1933.....	65
• Proposition de Corbusier 1939 .....	66
• Le COMEDOR comité permanent d'étude de développement et d'organisation de la ville d'Alger (1968) .....	67
• Le plan stratégique de développement d'Alger, Le projet qui va transformer la capitale.....	69
• Plan de sauvegarde et de mise en valeur.....	70
• Evaluation critique.....	71
V-Stratégie de l'intervention urbaine proposée.....	72
- Programme fonctionnel proposé.....	73
• Les interventions urbaines proposées .....	73
4-Le plan d'aménagement .....	78
- Les vues en 3D .....	78
VI. Choix des projets architecturaux .....	79

Le centre des arts et de la culture.....	79
• Présentation de l'assiette d'intervention .....	80
- Limite de l'assiette d'intervention.....	80
- Superficie .....	80
- Topographie .....	80
- L'accessibilité au terrain .....	81
• La conceptualisation du projet .....	81
- Concepts liés au contexte.....	81
- Les concepts liés au thème.....	82
• La genèse de projet.....	83
• Le programme .....	84
• Distribution des espaces intérieurs .....	85
• La structure.....	86
• L'enveloppe.....	87
VII - Conclusion du chapitre 03 .....	88
-CONCLUSION GENERALE .....	89
-Bibliographie .....	90

#### **ANNEXE :**

Annexe 01 : façade urbaine est.....	95
Annexe 02 : façade urbaine ouest.....	96
Annexe 03 - Dossier graphique de projet:	
1-Plan de masse .....	97
2-Plan 1er entre sol .....	98
3-Plan 2eme entre sol.....	99
4-Plan RDC .....	100
5-Plan R+1.....	101
6-Coupe A-A .....	102
7-Trame structurelle.....	103
8-Façade ouest .....	104
9-Façade Est .....	105

## Table des illustrations :

Fig.01. : Exemple de façadisme en plein centre de Londres .....	17
Fig.02 : Exemple de façadisme à Montréal.....	17
Fig.03 : Musée d'histoire militaire à Dresde.....	18
Fig.04 : La Philharmonie de Hambourg .....	18
Fig.05 : Le musée de la Romanité .....	19
Fig.06 : Le passage urbain de musée de la Romanité .....	19
Fig.07 : Coupe verticale sur le musée de la Romanité .....	19
Fig.08: Façade de musée de la Romanité.....	19
Fig.09 : Façade de musée de la Romanité .....	19
Fig.10 : Palais de la musique mexicaine .....	20
Fig.11 : La cours de palais de la musique mexicaine .....	20
Fig.12 : Coupe verticale sur le palais de la musique mexicaine .....	20
Fig.13 : Le toit de palais de la musique mexicaine .....	21
Fig.14 : Façades palais de la musique mexicaine.....	21
Fig.15 : Façade de la cours intérieur de palais de la musique mexicaine .....	21
Fig.16 : Façade extérieure de palais de la musique mexicaine .....	21
Fig.17 : Musée de l'acropole d'Athènes .....	22
Fig.18 : Façade de musée de l'acropole d'Athènes .....	22
Fig.19: Les fouilles archéologiques de musée de l'acropole d'Athènes .....	22
Fig.20 : Le carré d'art de Nîmes .....	23
Fig.21 : Coupe verticale sur le carré d'art de Nîmes .....	23
Fig.22 : Façade principale de carré d'art de Nîmes .....	23
Fig.23 : Délimitation de la casbah .....	27
Fig.24 : Situation géographique de la Casbah d'Alger.....	27
Fig.25 : Accessibilité vers la Casbah .....	28
Fig.26: Structure géomorphologique de la Casbah d'Alger.....	29
Fig.27: Evolution historique période romaine.....	31
Fig.28 : Evolution historique période Arabo-berbère.....	32
Fig.29 : Plan de l'évolution historique de la période précoloniale.....	36
Fig.30 : La démolition de la mosquée Al-Sayyda .....	37

Fig.31 : Les immeubles Chassériaux sur le boulevard Amiral pierre 1910.....	39
Fig.32 : le boulevard de la république et la rampe Chasseloup-Laubat.....	41
Fig.33 : La mosquée de la pêche et la place de gouvernement .....	41
Fig.34 : Square Port-Saïd (ex Place de la République et Square Bresson) (d'Alger entre 1890 et 1899) .....	41
Fig.35 : Plan de l'évolution historique de la période coloniale.....	41
Fig.36 : Plan « Structure de permanence » .....	46
Fig.37 : Limite du quartier de la marine .....	47
Fig.38 : Les Immeubles sur le Boulevard Amara Rachid .....	49
Fig.39 : Les immeubles sur le Boulevard Cheguevara.....	49
Fig.40 : Les barres de Socard .....	59
Fig.41 : Les immeubles de Socard.....	50
Fig.42 : Parking a étage .....	51
Fig.43 : Parking a étage .....	51
Fig.44 : L'institut de musique .....	51
Fig.45 : La mosquée de la pêche .....	52
Fig.46 : La grande mosquée .....	52
Fig.47 : La mosquée Ali Betchine .....	53
Fig.48 : Plan « Structure de conformation » .....	54
Fig.49 : La place des Martyrs et place 8Mai.....	56
Fig.50 : La place des Martyrs.....	57
Fig.51 : La place des Martyrs et place 8Mai .....	57
Fig.52 : La place port Saïd .....	57
Fig.53 : La place port Saïd .....	57
Fig.54 : La place des rais .....	58
Fig.55 : Plan «Structure fonctionnelle et de l'espace public-collectif » .....	59
Fig.56 : La proposition Rondon 1925.....	65
Fig.57 : La proposition de Prost en 1933.....	65
Fig.58 : Le plan d'obus A .....	66
Fig.59 : Le plan d'obus C.....	67
Fig.60 : Le plan d'obus D .....	67
Fig.61: Proposition ARTE charpentier .....	69
Fig.62 : Proposition ARTE charpentier .....	69
Fig.63 : Aménagement des terrasses du port .....	69

Fig.64 : Aménagement des terrasses du port.....	69
Fig.65: Les voûtes existant sous la Place des Martyrs.....	70
Fig.66: Plan d'aménagement de quartier selon Charpentier .....	70
Fig.67: Vu sur le mémorial après son aménagement.....	70
Fig.68: Etat de bâti de quartier de la marine .....	77
Fig.69 : Les vestiges .....	78
Fig.70 : La promenade de la plage.....	78
Fig.71 : Les vestiges .....	78
Fig.72 : La promenade de la plage.....	78
Fig.73 : Le plan d'aménagement .....	78
Fig.74 : La place des Martyrs .....	78
Fig.75 : La promenade de la plage.....	78
Fig.76: La rue de la marine .....	78
Fig.77: La promenade de la plage .....	78
Fig.78: Façade urbaine ouest .....	78
Fig.79: Coupe sur assiette d'intervention .....	80
Fig.80 : L'accessibilité au terrain .....	80
Fig.81 : Ossature poteaux poutre .....	86
Fig.82 : Trame structurelle de projet .....	86
Fig.83 : Façade ouest .....	87
Fig.84 : Façade est .....	87
Fig.85 : porte d'intérieur de bastion 23.....	87

### Liste des tableaux :

- Tableau 1 : Synthèse de l'étude des exemples de projet .....	25
- Tableau 2 : Evaluation critique des propositions d'aménagement du quartier de la marine.....	72
- Tableau 3 : La genèse de la forme .....	83
- Tableau 4 : Le programme quantitatif de centre des arts et de la culture.....	84

# CHAPITRE I :

## INTRODUCTION GENERALE

## INTRODUCTION

Depuis des millénaires les villes n'ont pas cessé de se former et de se transformer au gré du temps et de l'histoire. Elles ont constituées un élément majeur du processus historique de l'évolution des sociétés et des territoires. En effet, elles sont le produit de stratification et d'accumulation de traces et de tracés, de différentes civilisations qui les ont occupées.

Les centres historiques représentent l'âme et la composante la plus importante de la ville et de son identité comme l'affirme Brigitte Bertoncello « c'est une vitrine où la ville forge et présente son image et son identité »<sup>1</sup>. En l'absence de leur considération dans les opérations d'aménagements territorial et urbain, la marginalisation de ces centres fragiles et précieux est devenue de plus en plus flagrante, ce qui a rompu la continuité urbaine physique, sociale et économique des villes et par conséquent la disparition d'un patrimoine parfois millénaire.

En effet, aujourd'hui les centres historiques sont en train de perdre, progressivement, leurs identités ainsi que la substance matérielle de leurs tissus façonnés par l'histoire. Ils sont rejetés et ne participent plus à la dynamique urbaine des villes et, bien souvent, ils ont du mal à retrouver spontanément une nouvelle vie et un nouveau dynamisme. Face aux menaces auxquelles est exposé le patrimoine bâti et au risque de perte de la mémoire collective des repères historiques et de leur identité singulière, le souci de les préserver a abouti à l'émergence de nouvelles approches et des démarches d'intervention, notamment à travers la création de ce qui est appelé « Secteur sauvegardé », une mesure de sauvegarde destinée à certaines entités urbaines jugées dignes d'être protégées et léguées aux générations futures. Pour ce faire, la procédure a entraîné une arsenal de mesures juridiques spécifiques ainsi que certains outils d'aménagement urbain à savoir le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSS).

---

<sup>1</sup> BERTONCELLO B. (2004), «Centres anciens, entre vitrine de ville et gestion de la pauvreté une question de développement» in «l'intervention en centre ancien, pour quel projet urbain et social?» Acte de la journée d'étude. Centre de Ressources pour la Politique de la Ville PACA, p 03

# CHAPITRE 01 : INTRODUCTION GENERALE

---

## PROBLEMATIQUE GENERALE

Les interventions architecturales et urbaines dans les centres historiques doivent respecter le passé, se baser sur la mémoire et l'histoire des lieux qui sont devenues des véritables sources identitaires et ressources économiques et qui doivent être prises en compte dans toute stratégie de croissance, gestion et planification urbaines. Elles doivent, également, rechercher l'innovation en associant tradition et modernité, mémoires du passé et aspirations du futur. « Les raisons d'intervenir dans les villes historiques peuvent varier du besoin d'adaptation d'un site à des exigences contemporaines (sécurité, normes modernes, circuit touristique...), à la réhabilitation de la mémoire d'un lieu en l'interprétant ou en le mettant en valeur, en passant par le recyclage d'un site pour lui donner des fonctions contemporaines. Elles peuvent aussi être d'ordre économique (attirer des touristes par l'offre d'un nouveau service patrimonial) et politique (créer l'image d'une ville par une nouvelle architecture »<sup>2</sup>.

Notre étude, s'inscrit dans cette optique. Elle se présente comme étant une réflexion sur le développement urbain, l'innovation architecturale et la préservation de l'esprit et la mémoire des centres historiques. A ce propos Jean Nouvel dit que « Être moderne, c'est faire la meilleure utilisation de notre mémoire, et prendre le risque de l'invention »<sup>3</sup>. De cette réflexion émerge la problématique de notre étude :

**- Comment intégrer une architecture contemporaine dans un centre historique tout en réinterprétant la mémoire de lieu ?**

Surtout si ce dernier est déjà érigé en secteur sauvegardé.

---

<sup>2</sup> GEORGESCU PAQUIN A. (2014), « Actualiser le patrimoine par l'architecture contemporaine », P 10, [enligne], disponible sur : <https://www.entrepotnumerique.com>

<sup>3</sup> « Création architecturale et innovation urbaine dans le centre historique de Bordeaux », P1, [enligne], disponible sur : <https://www.arcenreve.eu>

# CHAPITRE 01 : INTRODUCTION GENERALE

---

## PROBLEMATIQUE SPECIFIQUE

Dans notre étude, nous nous intéressons à la casbah d'Alger, le centre historique de la ville, un témoin de l'histoire et d'une identité culturelle, urbaine et architecturale jugée universelle (de l'humanité)<sup>4</sup>. Cependant et de par sa modernisation au début du siècle dernier, la casbah s'est vue amputée de sa partie basse, lieu de son noyau originel, la partie urbaine dite « le quartier de la marine ». Ce dernier a subi de considérables transformations à la période coloniale, ce qui a engendré un tissu urbain dépourvu du caractère identitaire du lieu. Il est désormais une partie urbaine en rupture morphologie et fonctionnelle avec le reste du centre historique. De ce fait, le lien ombilical entre la casbah et la mer, (origine de l'existence de la ville) a été coupé par l'occupation militaire de l'amirauté et du port de pêche et donc la mer qui était à l'origine de la naissance de la ville est devenue un élément excentré de sa dynamique. D'où la problématique suivante :

**Comment rétablir la relation ville -mer tout en valorisant l'histoire et l'identité du lieu ?**

## OBJECTIFS

L'objectif principal de notre travail vise le développement, la modernisation et la mise en valeur du quartier de la marine afin de rétablir sa relation avec la mer tout en conciliant entre identité et modernité, dans notre intervention.

De cet objectif principal découle plusieurs sous-objectifs, notamment :

- Faire revivre le quartier de la marine, ce quartier de mémoire et porteur d'identité et retrouver les liens entre ses entités.
- Concilier un site historique et une architecture contemporaine tout en promouvant la mémoire de lieu.
- Lier la ville avec son port, la dynamiser et lui assurer une attractivité touristique profitant de son port.
- Reconstruire la ville en se basant sur son histoire et ses tracés historiques.

---

<sup>4</sup> La casbah d'Alger est inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco depuis 1992

## CHAPITRE 01 : INTRODUCTION GENERALE

---

- Rendre le quartier de « La Marine » attractif et le réinsérer dans la dynamique urbaine de la ville d'Alger.

### HYPOTHESES

Afin d'atteindre les objectifs visés, notre étude s'est basée sur les hypothèses suivantes :

- L'architecture contemporaine doit être cohérente avec la configuration spatiale existante.
- Le nouveau doit être distingué de l'ancien.
- Le tourisme participe aux transformations contemporaines et la redynamisation des villes historiques. En effet le tourisme entretient un lien étroit avec le territoire et son développement.
- La reconversion d'un édifice historique et lui donné un nouvel usage « Contemporain » permet de lui ancrer dans la vie contemporaine et de participer à la
- conservation de la mémoire du lieu.
- L'histoire du lieu comme support à la production architecturale et urbaine contemporaine.

### LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Pour tenter de répondre à nos problématiques et essayer de concrétiser nos objectifs, nous avons adopté pour une méthodologie fondée sur l'aspect morphologique des villes et un processus allant du global au détail. Notre démarche méthodologique s'est effectuée suivant trois phases successives et complémentaires :

#### **Phase de recherche**

La phase de recherche que nous avons menée est basée sur une recherche bibliographique qui s'appuie sur la consultation de livres, d'articles, de revues, de mémoires de magistère et des thèses de doctorat relatifs à notre thème de recherche. La synthèse de l'ensemble des données et des connaissances acquises, nous a menée à définir le cadre conceptuel de notre travail et la thématique de recherche dans notre cas d'étude. Cette phase de recherche, nous a permis, également d'éclaircir et de développer des notions relatives à

## CHAPITRE 01 : INTRODUCTION GENERALE

---

notre thème de recherche, à travers l'étude des exemples de projet qui serviront considérés comme références pour l'élaboration de notre projet aux deux échelles urbaine et architecturale.

### **Phase analytique**

Nous avons complété notre recherche à caractère théorique par une recherche à caractère contextuel, liée à notre cas d'étude. Nous avons adopté, cette fois, une méthodologie basée sur une lecture historico-morphologique de la consistance urbaine de la ville, une lecture qui vise d'identifier et de reconnaître les structures existantes et/ou disparues, pouvant exprimer les caractères spécifiques du lieu d'intervention, des caractères étant, dans le cadre de cette approche, des points d'appui sur lesquels se basera nos projets urbain et architectural. Les caractères identifiés constituent les attributs qui spécifient la ville, et qui la qualifient dans son rapport avec son histoire, ils participent ainsi à la détermination de l'identité d'une ville<sup>5</sup>. Pour ce fait nous avons exploré une documentation cartographique ancienne. Cette dernière nous a permis de comprendre le processus de formation de la ville et d'en identifier les éléments qui ont persisté à travers le temps et à travers l'espace. L'ensemble a été résumé comme suit :

La structure de permanence, la structure de conformation, la structure de l'espace public-collectif, la structure de l'espace fonctionnelle

La programmation et la proposition urbaine seront un aboutissement primaire de la démarche suivante :

- 1) l'élaboration de la structure de permanence à travers **une étude diachronique** de la formation urbaine de la ville. Afin de mettre en valeur les facteurs qui l'ont tracé ainsi que les caractères l'ayant formalisé
- 2) l'élaboration de la structure de conformation à travers **une étude synchronique** de la forme urbaine, et du rôle des faits urbains (rue, bâtiment...) dans la composition de l'existant dans la ville.

---

<sup>5</sup> SPIGAY V et LEVY A. (1984), « *Le plan et l'architecture de la ville, hypothèses pour de nouveaux instruments d'urbanisme.* », Cluva Fditrice, Venezia

## CHAPITRE 01 : INTRODUCTION GENERALE

---

3) l'élaboration de la structure des espaces publics et collectifs à travers une étude de la typologie des espaces composant l'urbain, pour en estimer les correspondances (espace libre/espace bâti, typologie/morphologie) et la hiérarchie des espaces publics.

4) l'élaboration de la structure fonctionnelle à travers une catégorisation des grandes fonctions urbaines, une évaluation de leur degré de complémentarité et de mixité.

Ces caractères sont issus de la synthèse de quatre structures<sup>6</sup> qui entretiennent entre elles des rapports d'interdépendance et de complémentarité.

### **Phase conceptuelle**

La phase conceptuelle est la dernière partie du travail dont elle interprète la matérialisation des parties précédentes et l'expérimentation des hypothèses, afin de répondre à l'objectif principal de notre travail, à savoir intégrer le nouveau dans l'ancien tout en promouvant l'histoire et la mémoire de lieu. Dans ce travail, il est question de développer le projet architectural : « un centre d'art et de culture, extension de Bastion 23 ». Un projet à vocation culturelle et touristique est proposé comme réponse architecturale visant à rétablir la jonction de la ville à la mer à même d'émouvoir et d'ébranler les visiteurs, dans la pérennité de l'identité du lieu.

## **LA STRUCTURE DE MEMOIRE**

Notre travail s'est structuré suivant trois chapitres:

### **Premier chapitre**

Ce chapitre a pour objet d'introduire la thématique d'étude, la problématique de notre cas d'étude, les hypothèses et les objectifs visés par notre intervention ainsi que la démarche méthodologique suivie.

### **Second chapitre**

Ce chapitre est consacré à une présentation de différentes notions et concepts relatifs à notre thème de recherche et une analyse des exemples référentiels qui posent des

---

<sup>6</sup> SPIGAY V et LEVY A. (1984), « *Le plan et l'architecture de la ville, hypothèses pour de nouveaux instruments d'urbanisme.* », Cluva Fditrice, Venezia, P146

# CHAPITRE 01 : INTRODUCTION GENERALE

---

problématiques semblables à la problématique posée de notre aire d'étude, dans des situations similaires à notre cas d'étude.

## **Troisième chapitre**

Ce chapitre présente le rapport entre la thématique développée et le cas d'étude et ses particularités, à travers une lecture analytique à caractère diachronique et synchronique pour arriver au final à un plan d'aménagement global qui pourra répondre aux différentes problématiques rencontrées au niveau de notre cas d'étude. Enfin, une partie pratique descriptive du projet architectural qui découle du plan d'aménagement et qui doit être impérativement en rapport direct avec la thématique et comme réponse à la problématique.

## **Dernier chapitre**

Concluant le présent travail par la confrontation des résultats avec la problématique et les objectifs de départ.

# CHAPITRE II :

# ETAT DES CONNAISSANCES

### **Introduction**

Dans ce chapitre dédié à l'état des connaissances, nous tenterons en premier lieu de définir certains concepts relatifs à la thématique posée en s'appuyant sur une recherche bibliographique en matière de publications et travaux abordant ces mêmes concepts. Cette dernière (la recherche bibliographique) sera suivie par une étude d'exemples de projets qui touchent aux différentes problématiques liées à la thématique de notre travail et aux caractéristiques de notre aire d'intervention, à savoir, la casbah d'Alger, plus précisément, le quartier de la Marine, un site consolidé dans le temps et l'origine de sa reconnaissance de la ville comme étant une ville historique par excellence.

### **I- La Ville historique**

« La ville historique est une unité urbaine, un établissement humain, dans lequel se concentrent la plupart des activités présentant des caractéristiques historiques et témoignant d'un ensemble d'événements passés à travers le temps ou l'histoire »<sup>7</sup>. Elle est une structure vivante qui exprime l'évolution de la société et de son identité culturelle. En effet, dans le passé, la ville était «... l'une des plus belles productions des grandes civilisations témoignant à travers les siècles de la richesse de leur inspiration»<sup>8</sup>. La ville historique constitue, ainsi, une part d'un large héritage et est, donc, beaucoup plus qu'un paysage historique. Les deux notions ville historique et paysage ont, par conséquent, des liens forts qui se renforcent.

#### **1-Naissance du concept de la ville historique**

Le concept de la ville historique est récent ; il apparaît au terme d'une longue démarche de réflexion « inauguré en 1931 par la conférence d'Athènes qui se préoccupe des monuments et de leurs abords et en 1933 par la charte d'Athènes qui jette les bases de l'urbanisme fonctionnaliste »<sup>9</sup>.

---

<sup>7</sup> ICOMOS. (1976). « Une terminologie comparée sur la conservation des biens culturels » Vol.3, Ravello, Italie. p.895.

<sup>8</sup> LACAZE J. P. (1976). « Introduction à la planification urbaine: imprécis d'urbanisme à la française », édition Le Moniteur, Paris, p.79.

<sup>9</sup> ICOMOS. (1931). « Charte d'Athènes pour la Restauration des Monuments Historiques », Premier Congrès International des architectes et des techniciens des monuments historiques, Athènes. [En ligne], disponible sur: <https://www.icomos.org/fr/component/content/article/179-articles-en-francais/ressources/charters-andstandards/425-la-charte-dathenes-pour-la-restauration-des-monuments-historiques-1931>

## CHAPITRE 02 : ETAT DES CONNAISSANCES

---

La réflexion a été poursuivie par la mise en place de nombreuses initiatives, notamment certaines décisions avancées par les architectes des monuments historiques :

- En 1957, en invitant les pays ne disposant pas encore d'une organisation gouvernementale de protection des monuments à prévoir une structure de tutelle.

-En 1964, lors de leur second congrès tenu à Venise, en proposant l'élargissement du concept de monument historique pour tenir compte des sites et des ensembles. A l'occasion de ce congrès a été créé, sur la proposition de l'UNESCO, l'ICOMOS<sup>10</sup>, le conseil international des monuments et des sites qui fut constitué à Varsovie en 1965.

- En 1987, le concept de ville historique est définitivement formalisé par la charte de Washington<sup>11</sup> en déclarant : «les villes grandes ou petites et les centres ou quartiers historiques, avec leur environnement naturel ou bâti, qui, outre leur qualité de document historique, expriment les valeurs propres aux civilisations urbaines traditionnelles. Les valeurs à préserver sont le caractère historique de la ville et l'ensemble des éléments matériels et spirituels qui en exprime l'image»<sup>12</sup>.

Ainsi, du concept ville historique est né le concept de centre historique.

### 2-Le Centre historique

«Le patrimoine architectural est formé, non seulement par les monuments les plus importants, mais également par les ensembles que constituent les villes anciennes et villages de tradition dans leur environnement naturel et construit »<sup>13</sup>. « La délimitation spatiale de ces entités dites centres historiques dépend du mode de leur formation et de leur agglomération. L'opération est assez aisée dans le cas des petites villes ayant évolué selon le développement moderne basé sur le concept de centre/périphérie, dans le cas de villes encloses dans des murs ou des sites naturels ou de villes construites d'une pièce.

Cependant, la tâche devient laborieuse dans le cas des grandes villes appartenant à des périodes historiques multiples dont les restes sont fragmentés, où les quartiers du XIX<sup>e</sup>

---

<sup>10</sup> Conseil international des monuments et des sites

<sup>11</sup> *Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques*. Adoptée par L'Assemblée Générale d'ICOMOS à Washington. (1987).

<sup>12</sup> ICOMOS. (1987). *Charte Internationale Pour La Sauvegarde Des Villes Historiques*. [En ligne]. Disponible sur : [https://www.icomos.org/charters/towns\\_f.pdf](https://www.icomos.org/charters/towns_f.pdf).

<sup>13</sup> Charte Européenne du « *patrimoine Architectural* ». (1975), Adoptée par le Conseil de l'Europe. Déclaration d'Amsterdam, [En ligne]. Disponible sur : <https://www.icomos.org/publications/93towns7m.pdf>

## CHAPITRE 02 : ETAT DES CONNAISSANCES

---

siècle peuvent être légitimement considérés comme historiques»<sup>14</sup>. Dans certains cas, le centre historique d'une ville peut être réduit à quelques monuments symboliques, dans d'autres il peut coïncider avec la quasi-totalité de l'agglomération. Cependant, « un quartier historique est le noyau d'une ville ancienne à caractère évolutif »<sup>15</sup>.

En Italie, la définition urbaine du centre historique est née au XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque la réflexion sur la restructuration puis la sauvegarde des parties antiques des villes furent entamées.

Enfin, « l'ICOMOS définit le centre historique comme étant un noyau habité d'une ville qui constitue un complexe lié à des moments particuliers de l'histoire, indépendamment à la référence au temps car il peut même se rapporter à des moments historiques récents »<sup>16</sup>. « Il se caractérise le plus souvent par un important patrimoine urbain et architectural de qualité. Les plus remarquables sont classés par l'Unesco au patrimoine mondial de l'humanité»<sup>17</sup>.

### II-L'INTERVENTION URBAINE DANS UN CENTRE HISTORIQUE ENTRE THEORIES ET TENDANCES

Selon L. Berteloot, « Préserver un centre historique c'est alors préserver l'identité d'un lieu, l'identité de la population qui y vit, dans un monde qui privilégie la standardisation et prétend souvent faire du passé une table rase»<sup>18</sup>. En effet, « la ville et l'espace urbain en tant qu'objet de savoir historique à conserver a connu différentes approches de prise en charge amorcées par les travaux de Ruskin en Angleterre, Camilo Sitte à Vienne et Gustavo Giovannoni en Italie »<sup>19</sup>.

---

<sup>14</sup> Charte Européenne du « *patrimoine Architectural* ». (1975), Adoptée par le Conseil de l'Europe. Déclaration d'Amsterdam, op-cit.

<sup>15</sup> « *Centre historique -Habitat Worldmap* », [enligne]. Disponible sur : <https://habitat-worldmap.org/mots-cles/centre-historique/>

<sup>16</sup> ICOMOS. (1987). *Charte Internationale Pour La Sauvegarde Des Villes Historiques*. [En ligne]. Disponible sur : [https://www.icomos.org/charters/towns\\_f.pdf](https://www.icomos.org/charters/towns_f.pdf).

<sup>17</sup> Centre historique : définition et explication -techno-science. [Enligne]. Disponible sur : <https://www.techno-science.net/glossaire-definition/Centre-historique.html>

<sup>18</sup> BERTELOOT.L. (2008). « *Comment inscrire une ville historique dans un processus de développement durable du tourisme ? Diagnostic comparé de Sarlat-la-Canéda et Trogir* » ; Master 2 Tourisme & Développement ; Université de Toulouse le Mirail

<sup>19</sup> CHOAY .F. (1992). « *L'allégorie du patrimoine* », éditions du Seuil, Paris, p.134.

### **a-L'approche mémorielle selon John Ruskin :**

John Ruskin est parmi les premiers personnages Anglais qui se sont préoccupés du patrimoine. Sa vision a été une réaction contre les grands travaux réalisés à Paris. Il avait dénoncé « les interventions qui avaient lésé la structure des villes anciennes. Pour Ruskin, cette structure est l'être de la ville et constitue un objet patrimonial intangible à protéger sans condition »<sup>20</sup> car la valeur du tissu urbain est dictée par celle de son architecture domestique. Ainsi, la ville ancienne toute entière devient un monument historique. Selon Ruskin, « il faut continuer à habiter les villes anciennes comme le passé, et que c'est un sacrilège de toucher aux villes anciennes, car elles sont garantes de notre identité personnelle, locale, nationale et humaine »<sup>21</sup>.

### **b-L'approche historique selon Camilo Sitte :**

Pour Camilo Sitte, il est naturel que l'espace évolue, cependant, il n'avait pas pris position par rapport à la question de la conservation des noyaux anciens des villes et de leur rôle dans la ville moderne. Camilo Sitte souligne l'importance de répondre aux besoins et aux exigences de la vie moderne et de l'incapacité des centres anciens à continuer de jouer le rôle de centre. Ainsi, « c'est la ville à venir qui retient son intérêt »<sup>22</sup>. Pour lui, les nouveaux centres présentent des caractéristiques physiques (une plus grande accessibilité notamment) qui en font le foyer des activités urbaines quotidiennes, courantes. Et, « les qualités esthétiques et la signification historique des centres anciens compensent largement leur inadéquation face à la vie moderne et ceux-ci sont appelés à jouer un autre rôle »<sup>23</sup>.

Selon Choay F, bien que C. Sitte ne déclare pas clairement l'intérêt de la conservation ou le devenir des centres historiques, il est possible de déduire de sa réflexion que « les parties anciennes des villes doivent être conservées, dans la mesure où elles nourrissent la connaissance par le biais du savoir historique et procurent un plaisir esthétique »<sup>24</sup>. Il apparaît qu'il considère « leur conservation dans une perspective muséale : de lieux de quotidienneté, les villes historiques passent à un statut d'objets passifs, témoins silencieux

---

<sup>20</sup> CHOAY .F. (1992). « *L'allégorie du patrimoine* », éditions du Seuil, Paris, p.139.

<sup>21</sup> Idem.

<sup>22</sup> Idem, p140.

<sup>23</sup> BROCHU.J. (2011). « *La conservation du patrimoine urbain, catalyseur du renouvellement des pratiques urbanistiques? Une réflexion théorique sur l'appropriation de la notion de patrimoine urbain par l'urbanisme* ». Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de PhD : Université de Montréal. Disponible sur : <https://core.ac.uk/download/pdf/55647926.pdf>

<sup>24</sup> CHOAY.F. (1992), *L'allégorie du patrimoine*, éditions du Seuil, P 142

d'un passé révolu »<sup>25</sup>. Pour C. Sitte la délimitation d'un centre historique correspond aux limites naturelles de la ville ancienne définies par ses murailles.

Toutefois, en lien avec le rôle qu'il attribue aux centres anciens, « C. Sitte s'intéresse au branchement, à l'arrimage de l'ancien et du nouveau, d'où toute l'importance de son apport lequel se fonde sur « cet arrimage [qui] passe essentiellement par la dimension esthétique et [où] les rapports entre les ensembles sont vus en termes de composition urbaine. La réintroduction des dimensions artistiques dépasse la recherche de nouvelles règles de composition urbaine et ouvre sur une nouvelle façon d'appréhender et de conceptualiser la ville liée au projet d'édification »<sup>26</sup>.

### **c- L'approche historique selon Gustavo Giovannoni:**

G. Giovannoni se démarque d'un point en plus de Sitte et de Ruskin considérant que « le patrimoine ancien est un héritage mais qui doit vivre dans le temps présent. G. Giovannoni reprend les idées de Camilo Sitte mais il dira que l'intervention sur le site ancien est faisable à travers le temps »<sup>27</sup>. Sa démarche est basée sur « une opposition de la tradition urbaine et la mutation de la technologie avec des conditions de compatibilité »<sup>28</sup>. « Elle repose sur l'idée d'«associer» et «d'unifier» avec une séparation, c'est-à-dire la conservation du caractère de chaque élément en assurant une communication entre l'ancien et le nouveau ; ce qui permet de préserver l'identité de chaque entité urbaine et (d'adapter les tissus anciens à la vie contemporaine tout en respectant leurs styles et leur contextualité »<sup>29</sup>.

### **1- L'intervention urbaine dans les centres historiques :**

Selon les recommandations de l'UNESCO, les interventions sur un centre historique doivent être menées avec prudence, méthode et rigueur, en évitant tout dogmatisme, mais

---

<sup>25</sup>BROCHU.J. (2011). « *La conservation du patrimoine urbain, catalyseur du renouvellement des pratiques urbanistiques? Une réflexion théorique sur l'appropriation de la notion de patrimoine urbain par l'urbanisme* ». Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de PhD : Université de Montréal. Disponible sur : <https://core.ac.uk/download/pdf/55647926>.

<sup>26</sup> Idem. .

<sup>27</sup> KACHOUR .M . (2017), « *Revalorisation des sites archéologiques : Site archéologique de la place des martyrs-Alger- Projet : Forum de la découverte* »; mémoire de master Université Hassiba Ben Bouali De Chlef. P 36

<sup>28</sup> ABDESSELAM .R. (2017), « *Revalorisation du centre historique de Tlemcen à travers une nouvelle accessibilité, le Cas des abords de BAB EL KARMADINE* », mémoire de master en architecture, UABT,Alégerie ,p 26

<sup>29</sup> Idem.

## CHAPITRE 02 : ETAT DES CONNAISSANCES

---

en tenant compte des problèmes spécifiques à chaque cas particulier<sup>30</sup>. « Elles doivent préserver le caractère historique de la ville et l'ensemble des éléments matériels et spirituels qui en exprime l'image<sup>31</sup>, en particulier :

- la forme urbaine définie par la trame et le parcellaire,
- les relations entre les divers espaces urbains: espaces bâtis, espaces libres, espaces plantés.
- la forme et l'aspect des édifices (intérieur et extérieur), tels qu'ils sont définis par leur structure, volume, style, échelle, matériaux, couleur et décoration,
- les relations de la ville avec son environnement naturel ou créé par l'homme.
- les vocations diverses de la ville acquises au cours de son histoire.

### **2-Les types d'intervention urbaine dans les centres historiques :**

De par les caractères spécifiques des centres anciens et leur reconnaissance en tant patrimoine historique, seules certaines interventions peuvent y être tolérées et cela afin de s'adapter à leur spécificités. Parmi ces interventions :

#### *a- La restructuration urbaine :*

« La restructuration introduit une nouvelle configuration de l'entité, en la remodelant, elle implique, de ce fait, un changement radical d'un espace urbain assez vaste, aussi bien au niveau de son tracé que de son cadre bâti. Elle s'applique à des entités qui présentent une destruction et un manque d'homogénéité évidents au niveau du tracé ou du cadre bâti ». <sup>32</sup>

#### *b-La rénovation urbaine :*

La rénovation urbaine est une « action impliquant la démolition des structures morphologiques et typologiques dans un secteur urbain dégradé et sa conséquente substitution par un nouveau modèle urbain, avec des nouvelles constructions (réalisées d'après des typologies architecturales contemporaines) configurant un secteur avec une nouvelle structure fonctionnelle. Aujourd'hui, ces stratégies se développent sur des tissus

---

<sup>30</sup> Recommandation de l'UNESCO (1976) concernant « *la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine* », tenue à Nairobi. [Enligne]. Disponible sur : <http://portal.unesco.org/fr/ev.php>

<sup>31</sup> Idem

<sup>32</sup> SAIDOUNI.M. (1999). « *Elément d'introduction à l'urbanisme histoire, méthodologie, réglementation* », édition Casbah 45, P.112.

## CHAPITRE 02 : ETAT DES CONNAISSANCES

---

urbains dégradés auxquels on ne reconnaît pas de valeur en tant que patrimoine architectural ou ensemble urbain à préserver ».<sup>33</sup>

### *c-La réhabilitation urbaine :*

La réhabilitation urbaine est «une stratégie de gestion urbaine qui permet la requalification d'une ville existante par de multiples interventions destinées à valoriser ses potentialités sociales, économiques et fonctionnelles afin d'améliorer la qualité de vie des populations résidentes. Ceci exige l'amélioration physique du parc construit à travers sa réhabilitation et l'installation d'équipements, d'infrastructures et d'espaces publics, conservant ainsi l'identité et les caractéristiques du secteur pris en compte. Il s'agit de dispositions prises en vue de rendre à une ville ou à un ensemble historique ses qualités disparues, sa dignité, ainsi que son aptitude à jouer un rôle social »<sup>34</sup>.

### *d-La Conservation :*

Le concept de conservation implique divers types d'intervention ; maintenance, réparation, consolidation et renforcement, visant à sauvegarder les édifices, les sites ou les villes historiques. « Le terme de conservation est utilisé pour le traitement d'éléments bâtis et d'objets de collection et de matériaux. La conservation se limite dans ce cas, à la protection de l'objet original, à son nettoyage et à sa consolidation pour préserver son authenticité »<sup>35</sup>. Dans le cas des ensembles urbains ou des paysages culturels, « la conservation est un élément de la gestion intégrée »<sup>36</sup> notamment lorsqu'il s'agit de l'intégration des villes et centres historiques dans la dynamique urbaine contemporaine, la conservation est dite intégrée ».<sup>37</sup>

En effet, la charte européenne du Patrimoine architectural et la déclaration d'Amsterdam avaient posé, déjà en 1975, le concept de conservation intégrée pour la récupération des centres historiques dégradés, non seulement à partir de la restauration de leurs monuments mais aussi par des actions de réhabilitation du tissu de logements dans la planification

---

<sup>33</sup> « Charte de Lisbonne ». (1995), document résultant de la première Rencontre luso-brésilienne pour la réhabilitation urbaine

<sup>34</sup> Idem.

<sup>35</sup> Recommandation de l'UNESCO (1976) concernant « la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine », tenue à Nairobi. [Enligne]. Disponible sur : <http://portal.unesco.org/fr/ev.php>

<sup>36</sup> Idem

<sup>37</sup> Idem

## CHAPITRE 02 : ETAT DES CONNAISSANCES

---

contemporaine ». <sup>38</sup> Elle est, de ce fait, le résultat de l'action conjuguée des techniques de la restauration et de la recherche de fonctions appropriées. Ainsi, la conservation intégrée présuppose la considération de la valeur et de l'intérêt du tissu historique existant au même titre que les autres facteurs de la politique d'urbanisme où les fonctions sociales et l'utilisation continue ont une importance fondamentale pour la conservation des ensembles historiques.

### e- *La reconversion urbaine* :

La reconversion urbaine désigne « une action spontanée ou planifiée sur la morphologie urbaine impliquant le changement d'un site, à travers un réaménagement et une requalification de celui-ci. Il s'agit d'une thématique montante pour un réaménagement pérenne et responsable du territoire » <sup>39</sup>. Elle peut contribuer, par conséquent, à la sauvegarde des édifices et bâtiments reconnus digne d'intérêt de par leur seule présence en tant que témoin du passé local et dont leurs « dimensions patrimoniales et sociales assurent la permanence de la mémoire du lieu et une certaine continuité et solidarité entre générations » <sup>40</sup>.

Concrètement, « la reconversion urbaine consiste en un changement profond de la morphologie urbaine d'un territoire doit répondre à un objectif majeur, à savoir la considération des secteurs dégradés et délaissés et leur mise à niveau avec les exigences actuelles de l'espace » <sup>41</sup>.

Elle est appelée à répondre à différents enjeux <sup>42</sup>:

- Urbanistique : à travers la recomposition des tissus existants leur valorisation,
- Social : en luttant contre une ségrégation croissante des espaces urbains,
- Economique : en revitalisant l'activité économique dans les parties défailtantes.

### f- *La requalification urbaine* :

La Requalification est définie comme étant « l'action de donner une nouvelle

---

<sup>38</sup> Art 7. Charte Européenne (1975) du « patrimoine Architectural ». Adoptée par le Conseil de l'Europe. Déclaration d'Amsterdam

<sup>39</sup> NEFAOUI .N. (2017), « reconversion urbaine de la zone portuaire et reconquête des fronts maritime et lagunaire », mémoire présentée en vue de l'obtention du diplôme d'architecture, école nationale d'architecture, [Enligne]. Disponible sur : <https://fr.calameo.com/read/006071787ad41ed2>

<sup>40</sup> Publication du C.A.U.E d'Eure-et-Loir, Les cahiers de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement N°12 (2004), « mettre en valeur son patrimoine bâti 'la reconversion' ».

<sup>41</sup> NEFAOUI .N. (2017), « reconversion urbaine de la zone portuaire et reconquête des fronts maritime et lagunaire », mémoire présentée en vue de l'obtention du diplôme d'architecture, école nationale d'architecture, [Enligne]. Disponible sur : <https://fr.calameo.com/read/006071787ad41ed2>

<sup>42</sup> Idem

qualification, De ce terme, la notion de Requalification urbaine tire son intérêt de donner une nouvelle qualité à bâtiment, un site ou une ville dans le cadre d'une politique d'amélioration, elle vise à proposer pour ces espaces de nouvelles activités plus adaptées au contexte actuel. »<sup>43</sup>. Elle est une opération de réhabilitation axée sur l'aspect fonctionnel, incluant un changement de fonction sur un quartier ou sur un édifice.

*g-La revitalisation urbaine :*

La revitalisation urbaine est un processus qui « conjugue la réhabilitation architecturale et urbaine des centres historiques et la revalorisation des activités urbaines qui y ont lieu »<sup>44</sup>. Elle englobe des opérations pouvant contribuer à la redynamisation économique et sociale de la partie marginalisée de la ville. « Se rapprochant de la réhabilitation, la revitalisation urbaine s'applique à toutes les parties urbaines dotées ou non d'une identité et de caractéristiques remarquables »<sup>45</sup>. Cependant, « Le terme s'oppose à la conception de la « ville musée » et n'inclut pas la revitalisation d'un dynamisme social/économique existant, mais lui redonne un ordre et une dimension, même dans le secteur informel»<sup>46</sup>.

### III- L'INTEGRATION D'UNE ARCHITECTURE CONTEMPORAINE DANS LES CENTRES HISTORIQUES

L'intégration des ensembles historiques et traditionnels dans la vie contemporaine est une question qui a été posée, sur la scène internationale, depuis 1975, à travers la charte européenne pour le patrimoine architectural.

#### 1- Les principes d'intégration d'une architecture contemporaine dans l'existant :

L'intégration de l'architecture contemporaine dans des tissus urbains déjà existant est abordée de différentes manières :

---

<sup>43</sup> *Charte de Lisbonne*, (1995), document résultant de la première Rencontre luso-brésilienne pour la réhabilitation urbaine

<sup>44</sup> TOUAM.N. (2012), « *Le centre historique de Constantine, la conservation intégrée : une nécessité impérieuse vers la reconstruction du quartier Souik a* », mémoire présentée en vue de l'obtention du diplôme de magister, Université Mentouri -Constantine, Algérie. [Enligne]. Disponible sur : <https://bu.umc.edu.dz/theses/architecture/TOU6160.pdf>

<sup>45</sup> Charte de Lisbonne. (1995), in « *des quartiers historiques pour tous* ». Une approche sociale et humaine pour une revitalisation durable. p.97

<sup>46</sup> MUTUAL. S. (2001), « *Pauvreté et dégradation environnementale : l'avenir des villes/centres historiques. Rétrospective et Perspectives*. Le cas de l'Amérique Latine et des Caraïbes », in « *des quartiers historiques pour tous* ». Une approche sociale et humaine pour une revitalisation durable, p.98.

### *a-Le façadisme :*

« Le façadisme est une des différentes façons d'intégrer le nouveau dans l'ancien et se définit comme étant une intervention sur le bâti historique, où seules les façades sont conservées au détriment de l'espace intérieur »<sup>47</sup>. « Elle consiste en la préservation morphologique extérieure d'une architecture dont l'intérieur est totalement démoli, faisant place à une nouvelle construction, dans le but de répondre aux exigences contemporaines »<sup>48</sup>. Réduisant l'intérêt du bâtiment à sa simple façade, « Le façadisme maintient malgré tout une trace du passé et une relative continuité avec l'environnement, son caractère spectaculaire et sa particularité sont en grande partie dus à la consolidation de cette dernière. Les façades sont alors traitées comme un réel décor de théâtre »<sup>49</sup> (Fig. 01 et 02)



**Fig.01 :** Exemple de façadisme en plein centre de Londres  
**Source :** Google image



**Fig.02 :** Exemple de façadisme à Montréal  
**Source :** Google image

### *b-La greffe sur l'existant :*

La greffe se définit comme étant une intégration par opposition au milieu bâti environnant, « Quand les espaces sont insuffisants, l'édifice d'origine doit être complété par une construction contemporaine »<sup>50</sup>. La greffe peut s'opérer par le biais d'une adjonction quand il existe suffisamment de surface au sol disponible, ou par une surélévation.

---

<sup>47</sup> I LES .N. (2018). « *Le façadisme : conservation ou destruction d'un patrimoine architectural et urbain ? La situation portugaise* ».P 16, [enligne], disponible sur : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02270904>

<sup>48</sup> Idem

<sup>49</sup> Idem

<sup>50</sup> Real. E. (2015). *Reconversions, l'architecture industrielle réinventée N°156*, Journal open Edition [enligne]. Disponible sur <https://journals.openedition.org/insitu/11745>

## CHAPITRE 02 : ETAT DES CONNAISSANCES

Dans le cas contraire, il s'agit de « créer avec le créé », de dialoguer avec l'existant, en rendant évidente, suivant le principe de lisibilité des interventions, la différence entre éléments anciens et contemporains»<sup>51</sup>. L'enjeu architectural réside dans ce cas dans la manière de matérialiser la distinction entre le nouveau et l'ancien tout marquant cette différence et exprimant « continuité et rupture, contextualité et geste affirmé »<sup>52</sup> (Fig. 03 et 04).



**Fig.03** : Musée d'histoire militaire à Dresde/  
**source** : Google image / Museum\_of\_Military\_History-Dresden\_Saxony.html



**Fig. 04** : La Philharmonie de Hambourg /  
**source** : Google image / La-Philharmonie-de-Hambourg-un-incroyable-

### *c-Intégré le nouveau dans l'ancien :*

Lorsqu'il s'agit d'intégrer le nouveau dans l'ancien, il est question d'insérer la ville dans une dynamique urbaine contemporaine en assurant la continuité avec la mémoire de lieu. « Les insertions architecturales contemporaines dans le milieu ancien visent à l'actualiser, elles ont à la fois une attention pour la conservation de celui-ci et une considération pour sa projection dans le futur. Ces insertions font apprécier l'ancien avec le nouveau en portant un autre regard sur le passé »<sup>53</sup>. A ce propos, Gordon Cullen avait dit : « Mettez des édifices ensembles, les contemporains à côté des anciens, et ils donneront collectivement un plaisir visuel qu'aucun ne pourrait donner seul»<sup>54</sup>.

<sup>51</sup> Real. E. (2015). *Reconversions, l'architecture industrielle réinventée N°156*, Journal open Edition [enligne]. Disponible sur <https://journals.openedition.org/insitu/11745>

<sup>52</sup> Idem

<sup>53</sup> GEORGESCU PAQUIN.A. (2014), « *Actualiser le patrimoine par l'architecture contemporaine* », P 3, [enligne], disponible sur : <https://www.entrepotnumerique.com>

<sup>54</sup> *Création architecturale et innovation urbaine dans le centre historique de Bordeaux*, P1, [enligne], disponible sur : <https://www.arcentreve.eu>

IV-ETUDE THEMATIQUE DES EXEMPLES D'INTEGRATION DE L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE DANS LES CENTRES HISTORIQUES :

EXEMPLE 1 : Le musée de la Romanité

Présentation :

Le musée de la Romanité de Nîmes « est un musée situé face à l'amphithéâtre romain de Nîmes, dans le département du Gard et la région Occitanie .Au cœur de la cité nîmoise, face aux arènes bimillénaires»<sup>55</sup>.

Le principal défi pour la conception du musée de la Romanité était de concevoir un musée qui deviendrait une référence à l'échelle internationale. Cette proposition gagnante d'Elizabeth de Portzamparc crée un dialogue architectural fort entre deux architectures séparées par plus de deux mille ans d'histoire et se faisant face. Le projet est situé sur l'ancienne limite qui séparait la cité médiévale de la cité moderne.

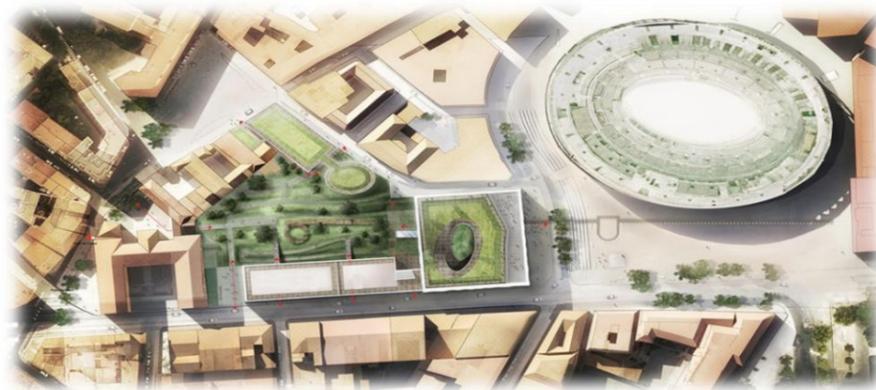


Fig.05 : Le musée de la Romanité  
Source : elizabethdeportzamparc.com/fr/

Description<sup>56</sup> :

L'édifice s'organise autour d'une large rue intérieure, passage accessible même lorsque le musée est fermé au public, il relie le parvis au jardin archéologique en suivant les vestiges romains.

Ce passage semi-public crée une ouverture visuelle et un accès au jardin archéologique, attirant les piétons et révélant un axe romain, lien entre les vestiges et les Arènes. (Fig. 06)

<sup>55</sup> « Le musée de la romanité ». [Enligne], disponible sur : <https://fr.wikipedia.org/wiki>

<sup>56</sup> « Le musée de la romanité ». [Enligne], disponible sur : <https://www.elizabethdeportzamparc.com/fr/projet/musee-de-la-romanite/>

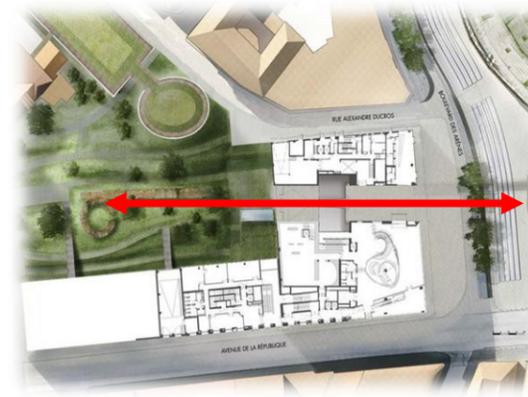


Fig.06 : le passage urbain de musée de la Romanité  
Source : elizabethdeportzamparc.com/fr/



Fig.07 : coupe verticale sur le musée de la Romanité  
Source : elizabethdeportzamparc.com/fr/

Au centre du rez-de-chaussée, entièrement transparent, un atrium haut de 17 mètres révèle un fragment du propylée du sanctuaire de la Fontaine, dans une reconstitution spectaculaire de ce lieu sacré datant de la fondation de la cité préromaine. (Fig. 07)

LES FACADES :

La façade composée de 7 000 lames de verre translucide, elle forme un drapé souple qui conjugue la transparence moderne et la tradition d'un art majeur romain, la mosaïque, évoquant ainsi un élément central des collections du musée. Les reflets et les ondulations de cette mosaïque de verre évoluent selon les différents moments de la journée. Œuvre dans l'œuvre, la façade est animée par des reflets cinétiques, avec des variations subtiles en fonction de l'angle, des inclinaisons, des creux et bombés, qui accentuent son mouvement et la métamorphosent sans cesse au fil des heures et des saisons. (Fig. 08 et 09)



Fig.08 : façade de musée de la Romanité  
Source : elizabethdeportzamparc.com/fr/

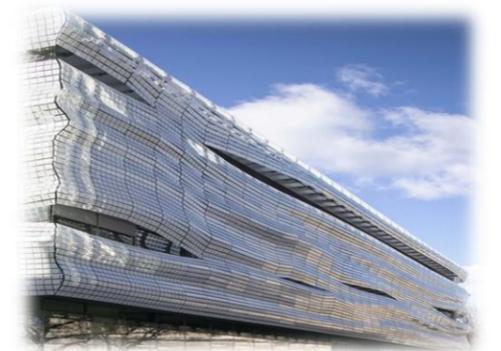


Fig.09 : façade de musée de la Romanité  
Source : elizabethdeportzamparc.com/fr/

Le Musée de la Romanité établit un dialogue architectural fort avec son environnement, il démontre qu'il est possible de concilier un site historique et une architecture contemporaine en assurant la continuité physique et urbaine entre l'existant et le nouveau.

**EXEMPLE 2 : Palais de la musique mexicaine**

*Présentation :*

Le Palais de la Musique est situé sur la première place du centre historique de la ville de Mérida Yucatan, derrière l'église du Tiers Ordre ou Église de Jésus.

« La capitale provinciale de Mérida est située à la limite nord de la péninsule du Yucatán, une région connue pour sa culture maya distincte. Le noyau espagnol de Mérida consiste en un large éventail d'architecture coloniale construite en calcaire local, dont une grande partie est arrachée à des structures mayas ». <sup>57</sup>



**Fig.10 :** palais de la musique mexicaine  
 Source : [fre.architecturalschool.com/palace-mexicain-music-58368?](https://fre.architecturalschool.com/palace-mexicain-music-58368?)

Les défis du projet étaient de :

- Réaliser le projet dans le centre historique de la ville, qui est également très proche du premier pâtre de maisons de la vieille ville,
- Valoriser la musique ancestrale mexicaine,
- Renforcer l'identité des résidents, non seulement avec le Palace of Mexico Music, mais au sein même du centre-ville, en insufflant une nouvelle vie publique et des expériences sociales dans le lieu.

- *Description* <sup>58</sup> :

Le palais de la musique mexicaine est organisé autour d'une cour en forme de U, appelée «Patio

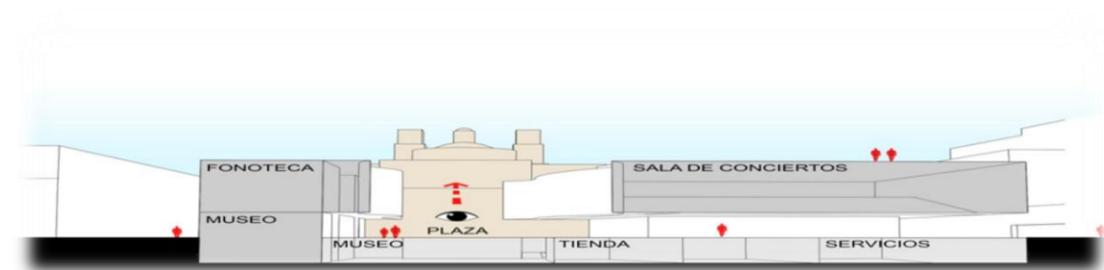
des cordes», qui fait face à l'élévation arrière de l'église du Tiers-Ordre vieille de quatre siècles. Une série de ruelles nouvellement construites brisent en rythme la masse de pierre solide pour fournir des voies d'entrée entre la cour et la bibliothèque, le musée et les salles de concert du complexe. (Fig. 11)



**Fig.11 :** la cours de palais de la musique mexicaine /  
 Source : [/palace-for-mexican-music-alejandro-medina-](https://palace-for-mexican-music-alejandro-medina-)

Le bâtiment comprend quatre étages (un en sous-sol et trois au-dessus). Le niveau souterrain abrite le musée interactif de la musique mexicaine, avec 1200 m2 d'espace d'exposition divisé en six salles, chacune avec un thème particulier. Il comprend aussi une boutique, des espaces de stockage et des locaux techniques.

Au niveau de la rue, le bâtiment est principalement ouvert, permettant aux piétons de passer. Ce niveau comprend également l'entrée du musée, une salle de concert et des archives pour la plus grande collection d'enregistrements de la Bibliothèque nationale de disques et de musique.



**Fig.12 :** coupe verticale sur le palais de la musique mexicaine .  
 Source : [/palace-for-mexican-music-alejandro-medina-](https://palace-for-mexican-music-alejandro-medina-)

Outre l'entrée, le niveau de la rue dispose également d'une cour centrale conçue comme une salle de spectacle publique d'une capacité de 400 personnes. Cette place fait également face à la cathédrale de la ville et au dôme au sommet d'un temple du Tiers-Ordre du XVIIe siècle, qui est encadrés par les deux ailes du bâtiment vu d'un point de vue central. (Fig. 12)

<sup>57</sup> « Palais de la musique mexicaine / Alejandro Medina Arquitectura + Reyes Ríos + Arquitectos Larraín + Arquitectos Muñoz + Arquitectos Quesnel ». [Enligne], disponible sur <https://fre.architecturalschool.com/palace-mexican-music-58368?>

<sup>58</sup> « Palais de la musique mexicaine », [enligne], disponible sur : <https://www.archdaily.com/901335/palace-for-mexican-music-alejandro-medina-arquitectura-plus-reyes-rios-plus-larrain-arquitectos-plus-munoz-arquitectos-plus-quesnel-arquitectos>

Le patio est flanqué d'un treillis métallique permettant le contrôle du climat dans les circulations et adoucit l'environnement contenu en réponse au thème du bâtiment qu'est la musique.

Le dernier niveau abrite la salle de concert principale qui a une capacité d'occupation de 450 sièges et dispose de panneaux acoustiques réglables de haute performance pour convenir à différents styles de musique. Il dispose également de toutes les installations pour les personnes handicapées et un studio d'enregistrement professionnel

Enfin le toit est conçu comme une terrasse avec des jardins donnant sur la cathédrale voisine et le temple du Tiers-Ordre, permettant de nouvelles vues sur les sites patrimoniaux entourant le projet. (Fig. 13)



**Fig.13** : le toit de palais de la musique mexicaine .  
Source : /palace-for-mexican-music-alejandro-médina-

**LES FACADES :**

Les murs de pierre plats présentés à la rue sont parsemés de fenêtres en verre coloré qui brillent en bleu, rose et vert dans la lumière du soir. (Fig. 14)

Pendant ce temps, des bandes d'acier verticales peintes en noir mat recouvrent les Côtés des deux niveaux supérieurs de portions faisant face à la cour, formant des cloisons extérieures aux formes Ondulées. (Fig. 15)



**Fig.14** : Façades palais de la musique mexicaine :  
Source : /palace-for-mexican-music-alejandro-médina-

**LES MATERIAUX :**

« Le matériau prédominant de la composition du Palais de la Musique est la pierre, elle a été choisie comme l'un des matériaux fondamentaux de la culture architecturale du Yucatan, des constructions coloniales et même dans la modernité. L'acier a été utilisé comme élément d'expression pour les éléments qui allaient apporter protection et transparence aux circulations et qui en même temps exprimer le moment historique du bâtiment »<sup>59</sup>. (Fig. 15)



**Fig.15** : façade de la cours intérieure de palais de la musique mexicaine .  
Source : /palace-for-mexican-music-alejandro-médina-



**Fig.16** : façade extérieure de palais de la musique mexicaine .  
Source : /palace-for-mexican-music-alejandro-médina-

« La conception du Palais de la musique mexicaine est une tentative de «créer un nouveau précédent pour qu'un bâtiment public contribue à la revitalisation de son espace environnant grâce à l'utilisation d'un design contemporain contextuel et d'un espace public accessible »<sup>60</sup>. Le projet a impliqué l'insertion sensible d'un bâtiment moderne dans un contexte physique de grande valeur historique en mettant en valeur le patrimoine immatériel et en renforçant l'identité de lieu.

<sup>59</sup> « Palais de la musique mexicaine », [enligne], disponible sur : <https://www.archdaily.com/901335/palace-for-mexican-music-alejandro-medina-arquitectura-plus-reyes-rios-plus-larrain-arquitectos-plus-munoz-arquitectos-plus-quesnel-arquitectos>

<sup>60</sup>Idem

**EXEMPLE 3: Musée de l'Acropole d'Athènes**

*Présentation :*

Le musée de l'Acropole d'Athènes, dont le design est fait par Bernard Tschumi, « ne se trouve qu'à 300 mètres du Parthénon. Devant concilier la ville moderne et les fouilles archéologiques, l'architecte a choisi le maximum de simplicité pour son projet, en s'inspirant de la clarté conceptuelle et mathématique de la Grèce antique»<sup>61</sup>.



**Fig.17 :** musée de l'acropole d'Athènes  
Source : grecehebdo.gr/actualités/culture

La situation du projet dans un tissu très ancien (époque grecque), n'a pas empêché Bernard Tschumi à réaliser un musée d'un style contemporain. Il a été voulu comme « .... Un symbole de la Grèce moderne qui rend hommage à ses ancêtres, c'est le devoir accompli d'une nation vis-à-vis de son patrimoine culturel »<sup>62</sup>.

*Description :*

Le musée de l'acropole d'Athènes (Grèce) est un musée archéologique grec, inauguré le 20 juin 2009, de surface de 19500m<sup>2</sup>, il abrite les sculptures provenant des monuments de l'acropole et des fouilles depuis le 7ème siècle sur le site.

« L'édifice se compose d'un soubassement suspendu sur les fouilles archéologiques, d'un volume central a plan trapézoïdal de 10 mètres de haut soutenu par d'imposantes colonnes et d'un volume supérieur entièrement vitre qui abrite la galerie rectangulaire du Parthénon. La lumière naturelle qui filtre à travers Les vitres (sur une surface totale de 4 390 mètres carrés) et les lucarnes, en offrant une vue suggestive sur l'Acropole, y est à l'honneur »<sup>63</sup>.

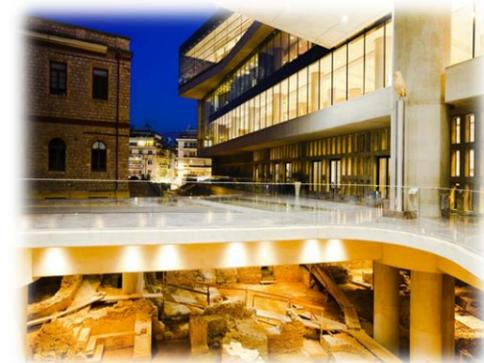
Le musée a une forme géométrique impressionnante et offre une vue panoramique sur le Panthéon.

- Une base sur pilotis au-dessus des ruines.
- L'architecte a reproduit les principes de l'architecture grecque.



**Fig.18 :** façade de musée de l'acropole d'Athènes  
Source : grecehebdo.gr/actualités/culture

Le circuit de visite dans le musée forme une boucle tridimensionnelle claire, offrant une promenade architecturale avec une expérience spatiale riche qui s'étend des fouilles archéologiques jusqu'aux Marbres du Parthénon et la période romaine. (Fig. 19)



**Fig.19 :** les fouilles archéologiques de musée de l'acropole d'Athènes  
Source : grecehebdo.gr/actualités/culture

La mémoire du lieu est sauvegardé dans le musée à travers la liaison de la ville antique avec le projet par le plancher vitré et la conception des proies vitrée incliner dédié à la projection des images des célèbre romaine pour leurs rendre hommage.

Dans ce projet, l'architecte a utilisé les concepts de l'architecture grecque et l'architecture moderne par l'utilisation des matériaux modernes pour mettre la modernité au service de la mémoire de lieu. Tenant compte de l'importance de ce patrimoine, ce projet désir proposé l'intégration d'un projet contemporain dans un site ancien en sauvegardant la mémoire du lieu.

<sup>61</sup> « Le nouveau Musée de l'Acropole Athènes Bernard Tschumi » .[enligne], disponible sur : <https://www.floornature.eu/le-nouveau-musee-de-lacropole-athenes-bernard-tschumi-1563>

<sup>62</sup> Idem

<sup>63</sup> Idem

## CHAPITRE 02 : ETAT DES CONNAISSANCES

### EXEMPLE 4: Le carré d'art de Nîmes :

#### Présentation :

« Le carré d'art de Nîmes ou encore le Carré d'Art Jean Bousquet a été conçu par Lord Norman Foster comme étant un « temple contemporain face au temple antique »<sup>64</sup>. (Fig. 20)

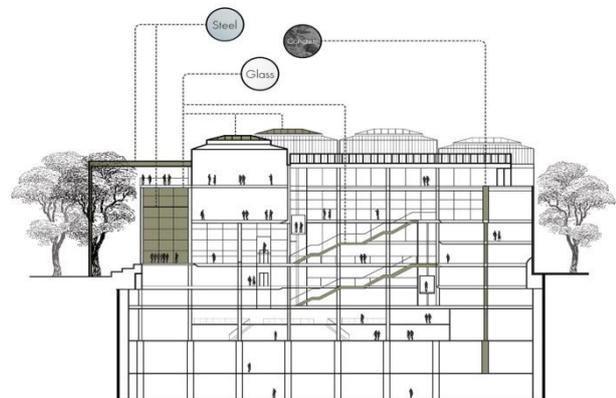


**Fig.20** : le carré d'art de Nîmes  
Source : fr.wikipedia.org/wiki/Carré

#### Description :

Il s'agit d'un équipement culturel de haut niveau, abritant un musée d'art contemporain et une bibliothèque centrale de plusieurs milliers d'ouvrages. Le musée reprend la forme rectangulaire, typique de l'Antiquité avec l'instar de la Maison Carrée.

Il se développe sur huit (8) niveaux, quatre (4) au-dessus de la chaussée dont six (6) ouverts au public. Le Carré d'Art regroupe aussi, une bibliothèque sonore, et une médiathèque. « La collection réunie comprend près de 370 œuvres et offre un panorama de la création contemporaine des années 1960 à nos jours »<sup>65</sup>. (Fig. 21)



**Fig.21** : coupe verticale sur le carré d'art de Nîmes  
Source : Carré d'art Médiathèque of Nîmes- Material Diagram

#### LES FACADES :

La façade principale reprend le même découpage 2/3 plein - 1/3 vide de la façade latérale de la Maison Carrée. Un jeu de miroir (inversé) est joué »<sup>66</sup>. « La caractéristique principale de composition de la façade est la transparence qui invite à la découverte. Il a été doté d'une petite terrasse en forme de balcon, d'un auvent qui prolonge la verrière de l'atrium, et de colonnades reprenant le langage de la Maison



**Fig.22** : façade principale de carré d'art de Nîmes  
Source : Google image

<sup>64</sup> « Carré d'art- office du tourisme et des congrès de Nîmes ». [Enligne], disponible sur : <https://www.nimes-tourisme.com/fr/musees/carre-d-art.html>

<sup>65</sup> Idem

<sup>66</sup> « Le carré d'art de Nîmes, une architecture antique et contemporaine ». [Enligne], disponible sur : <https://www.trace-ta-route.com/architecture-musee-carre-art-nimes/>

## CHAPITRE 02 : ETAT DES CONNAISSANCES

Carrée. Les circulations verticales sont rejetées à l'angle afin de libérer l'espace centrale et améliorer la fluidité et l'orientation »<sup>67</sup>. (Fig.22)

Le projet crée un dialogue entre l'ancien et le contemporain en valorisant le patrimoine historique à travers l'utilisation d'un matériau moderne et transparent lequel ayant permis de valoriser et d'apprécier le temple antique à partir de l'intérieur du projet .

### Synthèse de l'étude des exemples de projet :

L'EXEMPLE	LA DESCRIPTION	LE DISPOSITIF
<p>Le musée de la Romanité</p> 	<p>L'édifice s'organise autour d'une large rue intérieure, Ce passage urbain semi-public crée une ouverture visuelle et un accès au jardin archéologique, attirant les piétons et révélant un axe romain, lien entre les vestiges et les Arènes</p>	<p><b>Le passage urbain</b></p>
<p>Palais de la musique mexicaine</p> 	<p>Il s'organise autour d'une cours qui permet de cadrer directement sur la coupole de l'église qui se trouve en face</p>	<p><b>Le cadrage</b></p>
<p>Le carré d'art de Nîmes</p> 	<p>Le cadrage qui permet l'apprécier l'ancien (la maison carré de Nîmes) depuis l'intérieur du nouveau (le projet).</p>	<p><b>Le cadrage</b></p>

<sup>67</sup> « Carré d'Art - Musée d'art contemporain de Nîmes - Carré d'Art ». [Enligne], disponible sur : <https://www.carreartmusee.com>

## CHAPITRE 02 : ETAT DES CONNAISSANCES

<p>Palais de la musique mexicaine</p> 	<p>Les architectes ont pris les partitions de la musique populaire locale pour composer l'enveloppe toute en reprenant la même rythmique de cette musique populaire</p>	<p><b>L'enveloppe</b></p>
<p>Musée de l'Acropole d'Athènes</p> 	<p>Le projet flotte au-dessus des fouilles archéologiques protégeant et sacralisant le site grâce à un ensemble de colonnes et de planchers transparents</p>	<p><b>L'intégration</b></p>

Tableau 1 : Synthèse de l'étude des exemples de projet

### **Conclusion du chapitre 02 :**

Ce chapitre, a été orienté sur les différentes notions théoriques liées à la thématique abordée dans ce mémoire, à savoir « intégrer une architecture contemporaine dans les centres historiques ». Il présente, également, des exemples de projet architecturaux conçus dans cette même thématique. Ils ont été choisis comme modèle illustrant des alternatives d'intervention contemporaine dans des centres historiques à l'échelle internationale, visant tous le respect du tissu urbain dans lequel ils se sont insérés, la valorisation du patrimoine présents sur site et conservation de leur mémoire du lieu.

L'étude des exemples de projet d'interventions contemporaines dans des centres historiques a été abordée dans le but de rechercher des références conceptuelles déjà expérimentés dans ce cadre et qui ont été à l'origine de la réussite de ces projets. L'objectif étant de considérer ces références lors de la phase conceptuelle de notre projet.

En effet, à travers l'étude thématique que nous avons développée, il a été possible d'identifier certains principes susceptibles d'être considérés dans le cadre de notre projet à savoir:

#### **A l'échelle urbaine :**

- Le passage urbain
- Le cadrage

#### **A l'échelle architecturale :**

- L'enveloppe
- L'intégration

**CHAPITRE III :**

**CAS D'ETUDE**

### Introduction :

Ce chapitre correspond à la phase expérimentale de ce travail. Il est entamé par une présentation de notre cas d'étude et est suivi d'une double lecture analytique des lieux : une lecture à caractère diachronique et synchronique. Cette première étape d'interprétation consiste à reconnaître le processus de formation et de transformation de la forme urbaine du cas d'étude à savoir le quartier de la Marine à la Casbah d'Alger. L'objectif d'une telle lecture est d'inscrire le projet urbain que nous comptons proposer dans le long processus, que la ville a connu à travers les civilisations qui s'y sont succédées, avant qu'il ne soit interrompu dès la prise de la ville, en 1830, par les troupes militaires de la colonisation française. Et ainsi, contribuer à marquer la période contemporaine en continuité et dans la logique de ce processus ancré dans la mémoire collective du lieu et donc définissant l'identité singulière du site un des critères majeurs à l'origine du classement de la Casbah d'Alger comme patrimoine de l'humanité en 1992 ainsi que son classement en tant que secteur sauvegardé en 2005.

### - I-Présentation de la ville (la casbah d'Alger) :

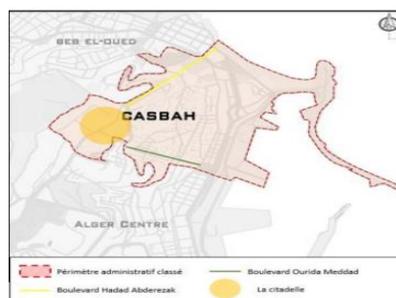
La casbah d'Alger est située au nord de la ville d'Alger, à l'extrémité Ouest de la baie, elle est orientée vers l'est et est entourée par les communes de Bâb El Oued et Alger Centre, et par la mer de Méditerranée. (Fig. 23)



**Fig.23** : Délimitation de la casbah  
source: Google Earth pro (Modifié par l'auteur)

La casbah est limitée Par :

- la citadelle au sommet au point culminant du triangle.
- les boulevards Ourida Meddad du côté sud et Hahhad Abderrazek du côté nord.
- Le front de mer à la base à l'Est. (Fig.24)



**Fig.24** : Situation géographique de la Casbah d'Alger  
Source : Openstreetmap.org (modifié par l'auteur)

### Accessibilité :

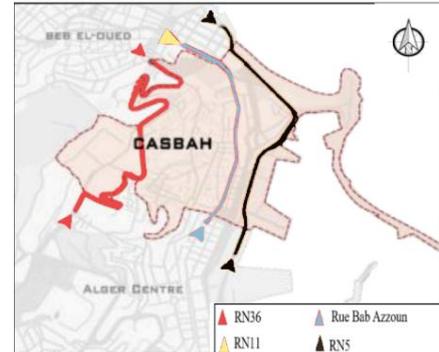
La Casbah d'Alger est reliée à son territoire par

- La route nationale N°36, qui entre au quartier par la citadelle.

-Rue Bâb Azzoun qui permet d'aboutir à la médina d'Alger centre.

-La route nationale N°11, qui aboutit à la médina par la rue Bâb El Oued.

-La route nationale N°5, qui aboutit à la ville par le boulevard de l'ALN



**Fig.25 :** Accessibilité vers la Casbah

**Source :** Openstreetmap.org (Modifié par l'auteur)

## II. L'étude diachronique de la ville :

### Le site naturel :

Le site naturel, sur lequel le noyau originel de la ville d'Alger, autrement dit, la Casbah se présente en forme d'une pointe rocheuse pénétrant la mer à la position 36 degré de latitude Nord et 0°44 de longitude Est<sup>68</sup>. Caractérisée par une pente assez raide, la colline sur laquelle la Casbah s'est implantée pénètre la mer du côté Est de *djebel Bouzaréah*<sup>69</sup>. Elle se termine par « un plateau de largeur variable [...] finissant dans la plus grande partie de son étendue par un talus escarpé au Nord-Ouest »<sup>70</sup>. La configuration géomorphologique se présente en forme d'un promontoire, relativement, élevé d'environ « dix mètre au-dessus du niveau de la mer, et finissant, dans sa plus grande étendue par un talus escarpé »<sup>71</sup>. Ainsi, le site est constitué de deux entités appelées, selon les textes historiques, « *Outa* » correspondant à la partie plate et « *Djebila* » la partie en pente.

Le site naturel, ainsi formé, est séparé de ses abords par deux dépressions relativement importantes formant des ravins ayant permis, historiquement, de drainer les eaux des pluies. Plus tard, les ravins ont servi de fossés afin de renforcer la sécurité des murs d'enceinte de la ville aux différentes périodes historiques (romaine, arabo-berbère et

<sup>68</sup> La situation, ainsi donnée, étant la position exacte du phare du port d'*El-Djezaïr*.

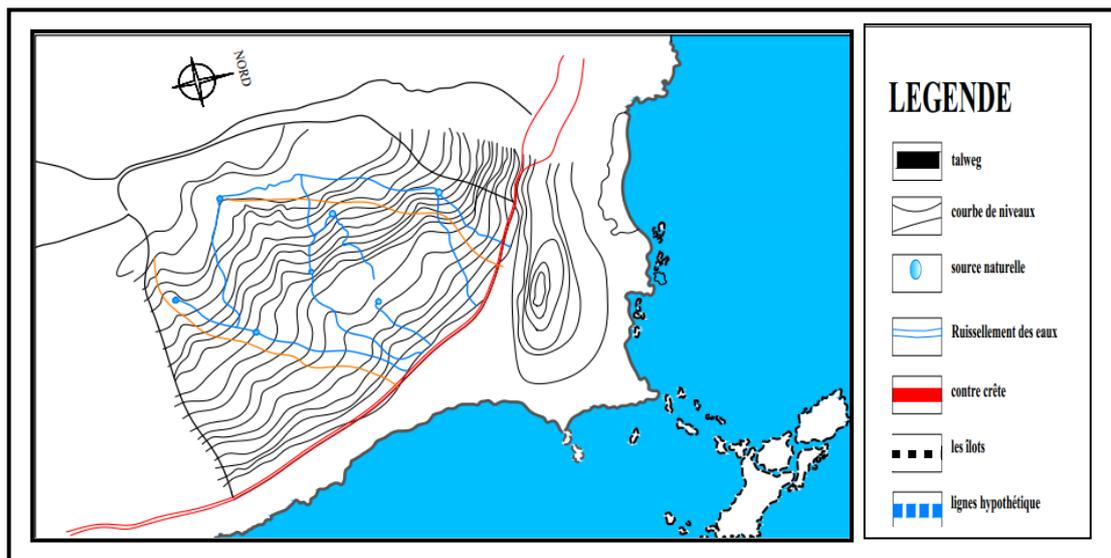
<sup>69</sup> *Bouzaréah* ou *Bou-Zareah* signifient le « Père des céréales » nom dû à la fertilité de ses hauts vallons. Voir RECLUS Elisée, *Nouvelle géographie, universelle, la terre et les hommes* Vol. 11: *L'Afrique septentrionale deuxième partie*, Paris : Hachette, 1886, p.317.

<sup>70</sup> DEVOULX A. (1875), « Alger, Etude archéologique et topographique aux époques romaines arabes et turques », *Revue Africaine* n°19, p.294.

<sup>71</sup> *Idem*

ottomane)<sup>72</sup>. Leur tracé s'étendait l'un «... de la casbah à l'emplacement de l'ancien fort *Bâb-Azzoun* [...] l'autre de la casbah à l'emplacement de l'ancienne porte *Bâb El-Oued*»<sup>73</sup>. Le site naturel, lieu d'implantation de la casbah d'Alger se présente comme un plateau escarpé accessible par des parcours de crête secondaire qui ont permis la descente depuis la crête principale venant du haut du mont Bouzaréah, butant sur la cote d'Alger et passant par plusieurs sources naturelles : *Ayn Bâb El-Djezira*, *Ayn al-Atach*, *Ayn al-Jadida*, *Ayn Keçi Ova*, *Ayn al Mouzawwaqa*, *Ayn Cheikh Husayn*<sup>74</sup>. (Fig. 26)

Les crêtes secondaires, traversant le site, convergent toutes en forme de cap, une situation géomorphologique ayant permis la formation du port de la ville : un lieu favorable naturellement au mouillage et à l'accostage. Ce dernier fait partie des ports naturels qui ont « accueilli des agglomérations portuaires de tous temps et partout dans le monde »<sup>75</sup>. L'ensemble des caractéristiques géomorphologiques, ainsi définies, font que le site naturel de la casbah est un site qui a dû connaître une occupation stable dès les temps primitifs.



**Fig.26** : Structure géomorphologique de la Casbah d'Alger  
Source : D'après les levés de capitaine Morin 1830. Restitution personnelle

<sup>72</sup> MENOUEUR O. (2018). *Contribution à la reconnaissance du processus de formation du territoire de la ville d'El-Djezair, avant 1830*. Thèse de doctorat dirigée par le Professeur ZEROUALA M.S., EPAU., p.102.

<sup>73</sup> DEVOULX A. (1875) « Alger, Etude archéologique et topographique ... », *Revue Africaine* n°19, p.294.

<sup>74</sup> MISSOUM S, « Alger à l'époque Ottomane, la médina et la maison traditionnelle », EL DJEZAIR en 1831 d'après les levés du capitaine Morin effectués dès 1830

<sup>75</sup> CARAYON N. (2008), « *Les Ports Phéniciens et Puniques : Géomorphologie et Infrastructures* », Thèse De Doctorat En Sciences De L'antiquité – Archéologie Dirigée Par M. Le Professeur PETIT Thierry, soutenue, publiquement, p.579.

### ***Icosim*, l'établissement primitif : La période Phénicienne**

« L'existence de quelques petites îles très proche du rivage a donné naissance à une forme de port naturel, ce qui a incité les navires carthaginois à l'adopter comme un relais d'escale pour leurs échanges commerciaux avec la population autochtone »<sup>76</sup> qui occupait la montagne. A cet effet, un comptoir c'est installé sur le lieu mais malheureusement, « jusqu'à nos jours, il n'existe pas de découvertes archéologiques situant, exactement le lieu d'installation de ces comptoirs phéniciens »<sup>77</sup>. Cependant, « le recours à la théorie de l'humanisation des territoires permet de reconnaître le site de la casbah comme étant une forme de territoire ayant connu, primitivement des implantations humaines »<sup>78</sup>.

### ***Icosium*, les premières traces urbaines à Alger :**

Les découvertes archéologiques datant du 19<sup>ème</sup> siècle ont révélé que les premières traces d'un établissement urbain à Alger dateraient de la période romaine. Selon Le Glay, « en 146 A.V.J.C, à la chute de Carthage l'Icosium est devenu une partie de l'empire romain »<sup>79</sup>. Les reconstitutions établies d'après ces découvertes atteste que le premier tracé de la ville était en forme d'une trame régulière orthogonale structurée par deux axes et ponctuées par certains édifices majeurs:

**-Dans la direction Est-Ouest** : L'axe Documanus Maximus rejoignant le port. Il s'agit du parcours de crête secondaire venant du point culminant lieu de la citadelle et aboutissant sur la pointe du cap. Il a été un parcours d'implantation qui s'est consolidé à travers le temps : la rue porte neuve (l'actuelle rue Sidi Driss Hamidouche) prolonge par la rue *Bâb el Djazira* (l'actuelle rue de la marine) la période ottomane. Sur ce parcours, étaient une église et une citerne<sup>80</sup>. (Fig. 27)

**-Dans la direction Nord-Sud** : L'axe cardo –Maximus qui reliait les anciennes portes de *Bâb- Azzoun et Bâb el oued*, issue de la consolidation de la ligne de contre crête locale. « L'intersection de deux axes donna naissance au forum, à l'emplacement de l'actuelle

---

<sup>76</sup> MESSIKH M-S. (2000). « *Alger la mémoire* », Edition du Layeur.

<sup>77</sup> LE GLAY M. (1968), « *A la recherche d'Icosium* ». Format PDF. P10

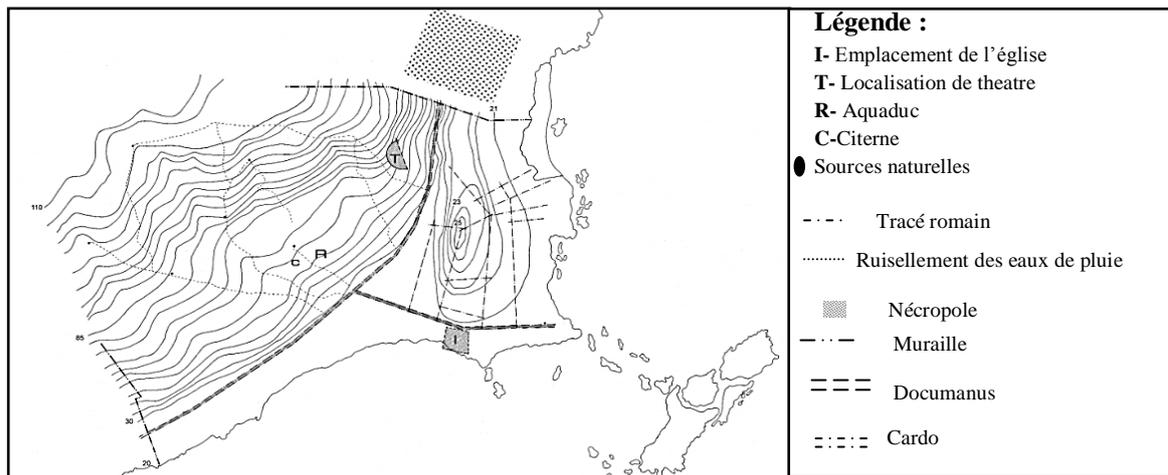
<sup>78</sup> MENOUEUR O. « *contribution a la reconnaissance du processus de formation du territoire de la ville d'El-Djezaïr, avant 1830* », thèse de doctorat soutenue le 01 mars 2018, a L'EPAU sous la direction du professeur Zerouala M.S.pp.167-172.

<sup>79</sup> LE GLAY M. (1968), « *A la recherche d'Icosium* ». Format PDF. p18

<sup>80</sup> CRESTI F. (1993), « *Contribution à l'histoire d'Alger* ». p16

place des martyres, lieu où se déroulait la vie économique, politique et religieuse, à l'époque »<sup>81</sup>.

- Les découvertes archéologiques ainsi que les premiers résultats des fouilles, nous livrent des vestiges d'une très haute importance ces vestiges se résument en une basilique, une église, des thermes et un théâtre»<sup>82</sup>. (Fig. 27)



**Fig.27 :** Evolution historique période romaine

**Source :** Sakina Missoum, « Alger à l'époque Ottomane, la médina et la maison traditionnelle »

### ***Djazair Beni-Mezghenna, l'agglomération Arabo-Berbère :***

« En 371 de notre ère, *Icosium* fut détruite par des invasions successives notamment Vandales. Elle sombra, par conséquent, dans l'oubli durant cinq siècles jusqu'à l'arrivée, en l'an 950, du prince berbère Bologhine fils de Ziri fils de Menad qui refonda la cité »<sup>83</sup>. En effet, les sources historiques relatent que « Le Roi *Bologhine Ibn Ziri Ibn Menad Al-Senhadji* restaura la ville et lui donna lui aussi, le nom *d'El-Djazair*, par référence aux quatre îlots qui faisaient face au rivage. Elle était appelée assez souvent "*Djazair Béni Mezghenna*" qui veut dire "les îlots des *Béni Mezghenna*" du nom de la tribu Berbère Senhadjienne "*Aït Mezghen*" qui s'y était installée à l'époque»<sup>84</sup>.

<sup>81</sup> Plan Permanent et de Mise en Valeurs des Sauvegardés de la Casbah d'Alger, Evolution historique romaine

<sup>82</sup> « Trouvé après l'effondrement au quartier Lallahoum d'un îlot d'habitations a dévoilé des restes d'un monument antique dont la forme circulaire il s'agissait d'un théâtre d'icosium » L'Association Algérienne pour la Sauvegarde et la Promotion du Patrimoine Archéologique, Asma Hadjilah « La rue Bab Azoun Bab el Oued à la période romaine. Essai de restitution du *cardo* d'Icosium. » Article format PDF

<sup>83</sup> « Une ville, une histoire. Alger », 1ère partie publié le 29/01/2014 [en ligne] sur : <https://babzman.com/uneville-unehistoire/>.

<sup>84</sup> « Histoire d'Alger -centre-APCd'Alger-Cent. », [en ligne] Disponible sur : <http://www.apc algercentre.dz/>

À cette époque, la ville formait une entité urbaine limitée par des remparts ponctués par une citadelle et quatre portes :

- *Bâb Azzoun, Bâb El Oued* : étant l'aboutissement du parcours structurant de contre crête (rue Bâb el oued Bâb Azzoun).
- *Bâb El Djazira* étant l'aboutissement du parcours d'implantation qui est le Documanus romain, à l'Est
- *Bâb El-bahr*, étant l'aboutissement de la ville vers le port.

Selon Albert Devoulx, la ville berbère n'a pas dépassé les limites d'*Icosium*<sup>85</sup>, « elle était construite à l'intérieur des limites Nord et Sud de la ville romaine puisqu'on a découvert au-delà des deux portes *Bâb el Oued et Bâb Azzoun*, des sépultures romaines en plus des tombes de l'époque ottomane »<sup>86</sup>.

Le développement de la ville Arabo berbère a suivi les deux axes principaux :

**-Le premier parcours de développement** : qui est la consolidation de parcours d'implantation Est-Ouest la rue de la casbah anciennement *Triq Al Casbah*, il reliait le quartier haut de la citadelle berbère appelé quartier *d'Al-Casbah al-Qadima* à la partie basse de la ville. (Fig. 28)

**-Le second parcours de développement** : qui est la consolidation de parcours d'implantation représenté par la rue porte neuve anciennement *Triq Bâb El Djadid*.

« Les seuls édifices qui restent encore de la ville arabo-berbère sont les mosquées *Djamaa El Kabir et Djamaa Sidi Ramdan*. Cependant, plusieurs manuscrits anciens et titres de propriété ont révélé l'existence d'une ancienne Casbah non loin de la mosquée de *Sidi Ramdan*, qui était elle-même désignée comme *Jamaâ el qasba el Qadima* »<sup>87</sup>. (Fig. 28)

L'alimentation en eau de la ville reposait essentiellement sur l'exploitation naturelle des nappes souterraines jaillissant en forme de sources. Le plan de Morin de 1830 signale la présence de six sources d'eaux naturelles, dont « cinq existaient déjà à l'époque Arabo

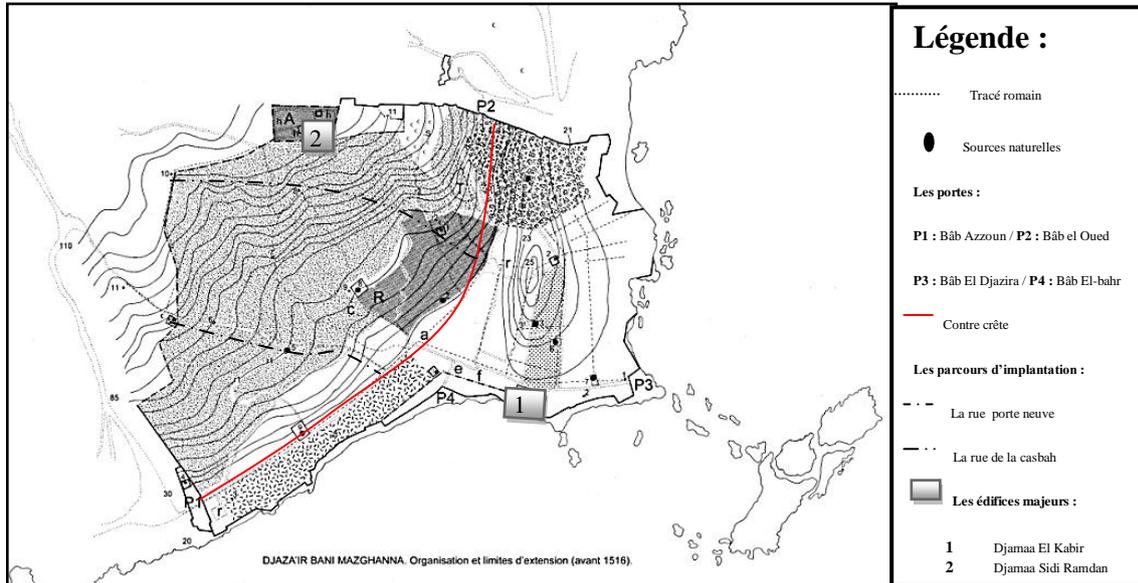
---

<sup>85</sup> DEVOULX A. (1875), « *Alger, Etude archéologique et topographique ...*, *Revue Africaine* n°19 », .P 510

<sup>86</sup> Plan Permanent et de Mise en Valeurs des Sauvegardés de la Casbah d'Alger, Evolution historique *période musulmane*.

<sup>87</sup> Plan Permanent et de Mise en Valeurs des Sauvegardés de la Casbah d'Alger, Evolution historique ottomane

berbère: *Ayn al-Muzuwqa, Ayn al-Djadida, Ayn Abd Allah al-Uldj, Ayn al-Sultan, Ayn al-Atush, Ayn ketçiova* »<sup>88</sup>.



**Fig.28 :** Evolution historique période Arabo-berbère / **source :** Sakina Missoum, « Alger à l'époque Ottomane, la médina et la maison traditionnelle », Restitution personnelle

### - *El-Djezaïr*, la période ottomane

Le développement de la ville sur sa partie basse « daterait vraisemblablement de l'époque ottomane »<sup>89</sup>. Il a été amorcé par la construction de la jetée<sup>90</sup> connue aujourd'hui par la jetée Khair-Eddine, du nom de son édificateur, en 1529<sup>91</sup>. Elle fut réalisée sur les îlots ayant existés naturellement en face de la pointe pénétrant la mer. La jetée est donc la première forme de consolidation du port d'Alger et fut la structure anthropique qui relia la ville à la mer. Le port est devenu, ainsi et jusqu'à a veille de la colonisation en 1830, la partie de la ville la plus importante, le lieu où se situaient les principaux centres administratifs, politiques et religieux.

<sup>88</sup> MISSOUM. S. (2003), « *Alger à l'époque Ottomane, la médina et la maison traditionnelle* », édition Edisud, Format PDF

<sup>89</sup> Plan Permanent et de Mise en Valeurs des Sauvegardés de la Casbah d'Alger, Evolution historique ottomane

<sup>90</sup> Le terme « jetée » a été la traduction qu'a donnée Alphonse ROUSSEAU au terme « *kantra* ou pont », du texte arabe « *Zohrat en-Nayerat* ». Voir, ROUSSEAU Alphonse, *Chronique de la régence d'Alger*, op-cit, p.16.

<sup>91</sup> BERNARD A. (1931), « *Alger, Étude de géographie Et d'histoires urbaines* », *Annales de géographie*, n°224, p. 202.

Vue de la mer, la ville se présentait dans une configuration triangulaire avec au sommet la citadelle occupant le point culminant du site. Son entité urbaine « était délimitée par une muraille bordées par cinq portes »<sup>92</sup> : (Fig. 29)

**-Au nord : *Bâb el-oued (porte de la rivière)*** : Construite au début du XVI siècle, elle constitue la sortie vers les carrières et les cimetières et la communication avec les vergers du nord.

**-Au sud-ouest: *Bâb el-Djadid (porte neuve)*** : Son nom indique que sa construction est postérieure à toutes les autres, sa date d'édification remonterait à la construction de la citadelle et de ses remparts.

**-Au sud : *Bâb Azzoun*** : le lieu de plus grand transit et de trafic commercial maximal d'hommes et de marchandises de l'intérieur du pays.

**-Au sud –est: *Bâb El- Bahr (porte de la mer) (la pêche l'époque coloniale)*** ; Elle donne directement sur la mer, elle a parfois pour nom (porte de la pêche) (porte du poisson) car c'est « là où sont déchargées les marchandises avant d'accéder à la ville et aussi au pied de cette porte qu'accostent les bateaux des pêcheurs ou l'on construisait et réparait les navires de pêche »<sup>93</sup>.

**-Au l'est : *Bâb el- Eldjazira***, la porte qui ouvrant la ville sur son port et par conséquent sur la mer.

A l'intérieure des remparts, la ville se divisait en 2 parties :

- **La haute ville (*Al- Djbel*)** de caractère résidentiel. Son tissu urbain était dense et compact et structuré par deux parcours principaux qui sont les parcours d'implantations (lignes de crête secondaire) : **La rue de la Casbah**, anciennement *Tariq al-Qasbah*, et **La rue Porte Neuve**, anciennement *Triq Bâb El Djadid* : relie la rue *Bâb Azzoun* à la porte *Bâb El Djadid*. « Le long de ces rues s'alignaient des boutiques d'alimentation, des fontaines, des écoles et des hammams »<sup>94</sup>. (Fig. 29)

---

<sup>92</sup> CHERIF SEFFADJ N. (2007), « *Waqf et gestion des bains publics à Alger durant la période ottomane (XVIe XIXe siècle)* ». [Enligne]. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/remmm/4273>

<sup>93</sup> KHELIFA A. (2007), « *Histoire d'el Djazair* », Edition-Beaux livres d'art et d'histoire

<sup>94</sup> MISSOUM S. (2003), « *Alger à l'époque Ottomane, la médina et la maison traditionnelle* », édition Edisud, Format PDF

- **La basse ville (Al-Wta)** : structurée par deux parcours principaux :

**Rue de la marine et anciennement *Triq Bâb el Djazira*** : elle reliait le centre-ville de la rue *de sîq al-Kabîr* au port. Cette rue « était bordée par des activités particulières : des cafés (*Kahwa El Kebira*), des casernes, des fondouks, des mosquées et des fours »<sup>95</sup> .

**Rue *Bâb el-oued* / *Bâb Azzoun*** : elle reliait les deux portes principales *Bâb Azzoun* et *Bâb el-Oued*. Elle constitue, jusqu'à nos jours, la limite entre la partie basse et haute de la ville. « Cette partie basse était le lieu où s'effectuaient les transactions commerciales importantes, le lieu de concentration de la plupart des centres de l'administration et du pouvoir politique et militaire »<sup>96</sup> .

---

<sup>95</sup> MISSOUM S. (2003), « *Alger à l'époque Ottomane, la médina et la maison traditionnelle* », édition Edisud, Format PDF

<sup>96</sup> Plan Permanent et de Mise en Valeurs des Sauvegardés de la Casbah d'Alger, Evolution historique ottomane



Fig.29: Plan de la casbah d'Alger de la période précoloniale

Source : PPSMVSS de la casbah d'Alger. Restitution personnelle

### - Alger, L'époque Coloniale :

« Le projet de la colonisation d'Alger date depuis 1808. Il a été préparé par le colonel Boutin, chef de l'armée du Génie »<sup>97</sup>. Le projet a été concrétisé le « Le 5 juillet 1830, [où] la ville d'Alger s'est rendue à l'armée française après une longue résistance. Depuis les premiers jours de l'occupation, la ville connut des transformations spatiales, sociales et administratives profondes. La partie basse de la Casbah connut les premiers travaux de transformations et de démolitions en conséquence de sa topographie plane et son emplacement portuaire »<sup>98</sup>. Parmi les travaux les plus importants :

– l'élargissement et l'alignement des trois rues principales de la ville ottomane:

*Bâb Azzoun, Bâb El Oued et Bâb El Djezira*, pour répondre au mouvement du convoi et des engins militaires, car « les rues précoloniales étaient conçues pour le passage des hommes et des bêtes (chameaux et ânes) »<sup>99</sup>.

– Création de la Place d'Arme, devenue Place du gouvernement, (actuelle place des martyres). « La place se situait à la convergence des trois principales rues : *Bâb Azzoun, Bâb El Oued* et la marine »<sup>100</sup>. (Fig. 35)

« La démolition de la mosquée *Al-Sayyda* afin d'agrandir la place et de construire l'hôtel du gouvernement »<sup>101</sup>. (Fig. 30)



**Fig.30** : La démolition de la mosquée Al-Sayyda  
Source : Google Images

<sup>97</sup> BOUTIN (1808), « *Reconnaissance des villes, forts et batteries d'Alger* ». [Texte imprimé] / par le chef de bataillon Boutin (1808). Suivie des Mémoires sur Alger / par les consuls de Kersey (1791) et Dubois-Thainville (1809) ; publiés par Gabriel Esquer.

<sup>98</sup> BENHAMOUCHE M. (2018) « *L'architecture et l'urbanisme au Maghreb aux XIX-XX siècles : Cas d'Alger (1800-2000)* ». ENAG

<sup>99</sup> Idem, P73

<sup>100</sup> Idem.

<sup>101</sup> Idem, P77.

## CHAPITRE 03 : CAS D'ETUDE

---

– Percement de nouvelles voies à l'intérieur de la ville :

-En 1837 : percement de la rue de Chartres pour alléger la circulation de la rue Bâb Azzoun et création de la place Chartres pour accueillir les activités commerciales.

-En 1844, « réalisation de la rue des consuls reliant la porte Bâb El Oued au port et rue de la victoire dans le but d'isoler la ville de sa citadelle »<sup>102</sup>.

- En 1855 : la création rue de La Lyre, rue Rondon (pour isoler la partie basse de la partie haute de la casbah) et la place Randon, Boulevard Gambetta (actuelle Ourida Meddad) à l'emplacement de l'ancien rempart du sud et boulevard Verdun (actuelle Hahhad Abderrazek) à l'emplacement de l'ancien rempart du nord »<sup>103</sup>.

« L'occupation de *la Jenina*, ancien siège du gouverneur dans la basse Casbah et de la citadelle de la haute Casbah, y compris le trésor public »<sup>104</sup>.

- Démolition et appropriation des édifices religieux. Selon Devoulx. « en 1830, la ville comptait 13 grandes mosquées, 109 petites mosquées, 32 mausolées et 12 zaouïas : en somme 176 édifices religieux. Il ne restait en (1870) plus que 9 grandes mosquées, 19 petites mosquées, 32 mausolées et 5 zaouïas, soit 47 édifices »<sup>105</sup>.

- « Occupation des édifices religieux en casernes, magasins et écuries. D'autres furent démolis pour des raisons de salubrité et d'élargissement des rues »<sup>106</sup>.

Cette phase a été caractérisé, également, par « des démolitions systématiques des bâtisses anciennes (environ 300 bâtisses) pour permettre l'élargissement des voies bordés d'immeubles de style très haussmannien. Plus tard, la modernisation de la ville a nécessité son extension en dehors des murs d'enceinte, au-delà des portes *Bâb Azzoun* et *Bâb El Oued*, avec la réalisation de nouvelles portes urbaines »<sup>107</sup> :

- . *Bâb Azzoun* fut d'abord changée en 1841 puis détruite pour être remplacé en 1850 par la porte d'Isly, qui fut elle aussi démolie en 1879.

- *Bâb El Oued* fut changée en 1841 plus tard détruite en 1846.

---

<sup>102</sup> BENHAMOUCHE .M, (2018), « *L'architecture et l'urbanisme au Maghreb aux XIX-XX siècles : Cas d'Alger (1800-2000)* ». ENAG, P73

<sup>103</sup> Idem

<sup>104</sup> Idem, p 75

<sup>105</sup> DEVOULX .A, (1875), « *Alger, Etude archéologique et topographique ...*, *Revue Africaine* n°19, p200

<sup>106</sup> Idem

<sup>107</sup> Idem

- *Bâb El Djazira* disparut en 1870.
- *Bâb El Djedid* démolie en 1866.

D'autres travaux ont caractérisé la modernisation de la ville à l'instar de « la construction du bassin du vieux port, en 1848 »<sup>108</sup> ; « la séparation la ville du front de la mer à travers des immeubles néoclassique et des murs de soutènement par Chassériau Frédéric, entre 1860et 1866 »<sup>109</sup> . (Fig. 31)



**Fig. 31:** Les immeubles Chassériau sur le boulevard Amiral pierre  
1910

Source : Google Images

En mai 1894, la ville a connu la destruction des murailles et l'extension de la ville vers le Sud-est à cause des contraintes morphologiques, les remparts et la porte *Bâb el Oued* et *Bâb Azzoun* étaient abattus et remplacé par:

- Le boulevard Ourida Meddad sur le ravin et sud de la ville
- Le boulevard Hadad Abderrazek sur le ravin nord de la ville

Le dépassement des limites s'est fait à travers l'aménagement d'une série de jardins :

- « Jardin Marengo » de côté *Bâb El-Oued*,
- Et par une place « Square Port Saïd » coté *Bâb Azzoun*. (Fig. 34)

<sup>108</sup> « *Entreprise portuaire d'Alger, Historique* », [enligne]. Disponible sur <https://www.portalger.com.dz/historique>

<sup>109</sup> Charles Frédéric Chassériau (1802-1896), est un architecte français, architecte en chef des villes de Marseille, de Constantine et d'Alger.

La démolition de la de la basse casbah :

Enfin l'opération de transformation de la ville la plus marquante est la démolition de la partie dite Basse Casbah (actuellement quartier de la marine), pour la modernisation de la ville par différentes interventions :

-La réalisation des projets de réalignements, de constructions du boulevard, pour faciliter le transport des troupes et l'aménagement des voies de communication.

-« Le bastion 23 ayant échappé aux destructions coloniales s'est trouvé complètement isolé du reste du tissu par la création de « Boulevard Amiral Pierre » (actuel boulevard Amara Mohamed Rachid) »<sup>110</sup>.

Edification de grands complexes urbains tertiaires, commerces, bazars, préfectures, hôtel, tribunal de commerce, bourse et casino.

Les mosquées seront déplacées ailleurs. Laissant place à un ensemble urbanistique complètement déstructuré.

Avec l'avènement de mouvement moderne, spécialement après la visite de Corbusier à Alger en 1932. Par ses idées, les réflexions faites jusque-là sur l'urbanisme de la ville, l'état d'insalubrité et de vétuste du quartier de la marine avait conduit les autorités dès 1932, à confier les travaux d'urbanisme à une société appelée régie foncier de la ville d'Alger.

Celle-ci était chargée de l'établissement du plan d'aménagement du quartier de la marine, qui a été menée par l'urbaniste Prost.

Une étude complémentaire ce projet fut effectué en 1941 par l'architecte et l'urbaniste TONY SOCARD et aboutit au plan d'aménagement du quartier, approuvé le 29 aout 1942 et légèrement modifiée en 1950.

Le projet Socard prévoyait une démolition du reste des constructions mauresques avec une préservation de la grande mosquée et la mosquée de la pêcheurie<sup>111</sup>.

---

<sup>110</sup> Belkacem Rabah L, Post graduation en « Architecture et environnement », Modalité de gestion optimale pour l'élaboration d'un plan de maintenance d'un monument classé. Cas d'étude : le palais des rais, Bastion 23

<sup>111</sup> BOUDALIA N. (2016), « *Requalification des vides urbains de la basse Casbah d'Alger et revalorisation du Bastion23* »

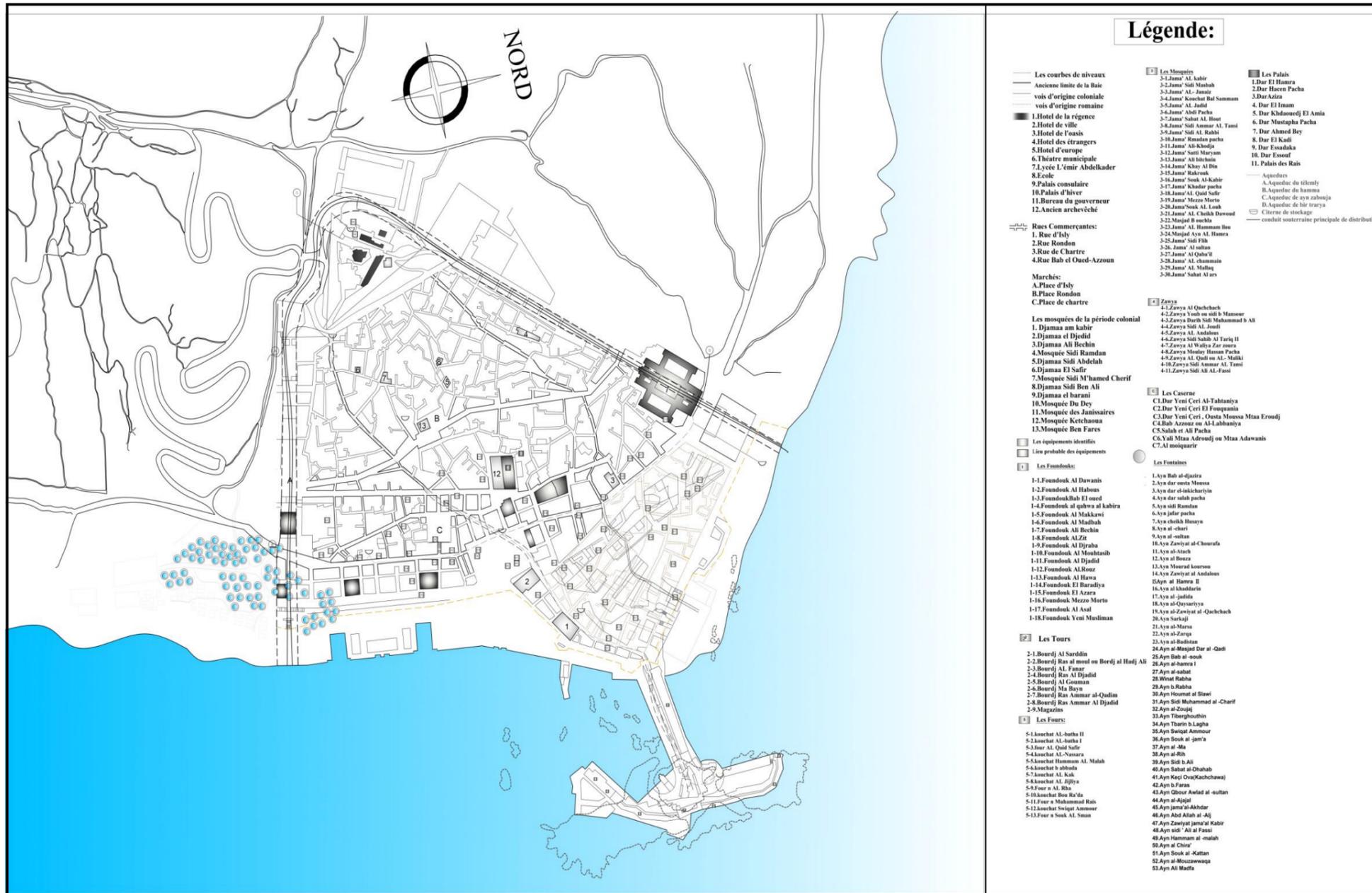


Fig.35 : Plan de la casbah d'Alger historique de la période coloniale

Source : ppsmvss de la Casbah d'Alger, période coloniale. Restitution personnelle



Fig. .32: le boulevard de la république et la rampe Chasseloup-Laubat  
source : Google Images



Fig.33 : La mosquée de la pêcheurie et la place de gouvernement  
source : Google Images



Fig.34 : Square Port-Saïd (ex Place de la République et Square Bresson) (d'Alger entre 1890 et 1899)

La source : Google Images

### **L'époque Postcoloniale :**

Après l'indépendance, la casbah d'Alger a connu un phénomène de densification et de paupérisation ceci engendra un tissu dense, surpeuplé, très mal géré par ses nouveaux habitants, ce qui accéléra le processus de dégradation du tissu ancien. Quant au quartier de la Marine, « il a connu, après l'indépendance, la réalisation du parking à étage et du conservatoire »<sup>112</sup>. Le quartier de la Marine demeure ainsi un éternel chantier qui n'arrive pas à s'identifier en tant que partie intégrante de la vieille ville *d'El-Djezaïr*, la dite casbah d'Alger, un site qui à travers cette lecture rétrospective a révélé des permanences extraordinaires pouvant constituer un enseignement et des références pour toute intervention visant la réinterprétation de la mémoire du lieu.

### **Synthèse de la lecture diachronique : la structure des permanences**

La structure de permanence est « l'ensemble des traces et tracés historiques de la forme urbaine qui perdurent en tant que témoignage de son passé et de sa mémoire collective. C'est aussi un rapport de morphologie urbaine et sa temporalité, ainsi que la stratification spatiale qui en résulte »<sup>113</sup>.

La superposition des cartes illustrant les plans de la ville aux différentes périodes historiques qu'elle a connue nous a permis de faire une lecture diachronique détaillée du processus de formation de la casbah d'Alger, il a été possible également d'identifier l'ensemble des composantes ayant contribué à sa genèse et à son organisation, des composantes que nous avons classé selon leur degré de permanence :

- **Les composants de nature géomorphologique**
  - La mer, à l'origine de l'implantation d'un établissement humain portuaire.
  - Les îlots ayant été à l'origine des prolongements de la ville sur le large.
  - Les sources d'eau naturelle, ayant été parmi les ressources favorisant une présence humaine sur le lieu, parmi lesquelles certaines sont encore conservées et d'autres ont disparues.
  - Le tracé des talwegs à très haut degré de permanence altéré lesquels ont constitué une limite à la ville ottomane en devenant des fossés accompagnant ses murs d'enceinte des côtés nord

---

<sup>112</sup> Plan Permanent et de Mise en Valeurs des Sauvegardés de la Casbah d'Alger, Evolution historique postcoloniale

<sup>113</sup> SPIGAY V et LEVY A. (1984), « *Le plan et l'architecture de la ville, hypothèses pour de nouveaux instruments d'urbanisme.* », Cluva Fditrice, Venezia

et sud. Après 1830, ils ont été aménagés en boulevards permettant d'articuler la ville ottomane aux nouvelles extensions coloniales.

- Le tracé de cote naturel à très haut degré de permanence altéré.
- Tracé de cote artificiel à moyen degré de permanence conservé.
- **Les parcours:**
- **Le parcours d'implantation (crête secondaire):**
  - **La rue porte neuve** générée par un parcours de crête secondaire consolidée dès l'antiquité: le *documanus* romain. Elle émerge comme une permanence à très haut degré de permanence partiellement conservée.
  - **La rue de la casbah** générée par un parcours de crête secondaire et qui émerge comme une permanence à très haut degré de permanence partiellement conservée. Elle passe par le théâtre romain située dans l'ilot *Lallahoum* qui est un ilot de structure archéologique plein de vestiges romains.
- **Le parcours de consolidation (contre crête):**
  - **La rue Bâb El Oued/ Bâb Azzoun:** à très haut degré de permanence consolidée sur le parcours de contre crête devenue le *cardo* romain partiellement conservée. Elle constitue le parcours structurant qui a supporté les activités urbaines de la ville ottomane. En effet, cette rue était bordée par des activités particulières : des cafés, des casernes, des fondouks, des mosquées, des fours et *El -djnina*, des composantes sont, aujourd'hui, altérées et remplacées. La mémoire du lieu de cette rue, appelée dans des temps anciens, le grand souk ou *es-souq el-kebir*, est défigurée par le commerce informel qui l'envahit aujourd'hui.
- **Les parcours de restructuration :**
  - **Rue de la marine :** à haut degré de permanence, elle a perdu sa fonction principale en tant que parcours reliant la ville à la mer (relation ville mer interrompue).
  - **Boulevard Hamilcar Cabral :** à moyen degré de permanence conservé, il s'agit d'une voie qui a perdu son vécu (fermeture des commerces)
  - **Boulevard Cheguevara :** à moyen degré de permanence conservé, une voie à grande circulation qui accentue la rupture avec la mer, et donc ne jouant plus le rôle de boulevard urbain.
- Forum à très haut degré de permanence emplacement conservé.
- Théâtre à très haut degré de permanence altéré.
- Église à très haut degré de permanence altéré, remplacée par *Jamaâ el kebir*.

- Conduite souterraine principale de distribution d'eau.
- Citerne à très haut degré de permanence altéré.
- Réseau viaire à très haut degré de permanence ayant servi à la consolidation de la ville ottomane, aujourd'hui altéré.
- Réseau viaire à haut degré de permanence conservé.
- Réseau viaire à haut degré de permanence altéré.
- Fontaines à haut degré de permanence altérées *Ayn dar Ousta Moussa, Ayn dar Salah Pacha*.
- Porte à haut degré de permanence altéré.
- Citadelle à haut degré de permanence altérée.
- Tanneries à haut degrés de permanence altéré.
- Jetée khair – Eddine à haut degrés de permanence conservé.
- **Les édifices majeurs :**
- Mosquées à haut degré de permanence altérées : Mosquée sayida, *djamaa setti –maryam, jamaa el jana'iz, djamaa el kachache*.
- Mosquées à haut degré de permanences conservées : *djamaa el kbir*
- Fondouks à haut degré de permanences altérées: *fondouk el asal, fondouk el Baradiya, fondouk al rouz, fondouk Ali Bitchin, fondouk al Madbah, fondouk el dawanis*
- Fondouks à haut degré de permanences conservés.
- Zawiyas à haut degré de permanences altérées *zawiya sidi flih, zawiya youb, zawiya sidi el djoudi, zawiya el quadi*.
- Zawiyas à haut degré de permanences conservées.
- Fours à haut degré de permanences altérées.
- Fours à haut degré de permanences conservées.
- Les cafés à haut degré de permanences altérées : Café des arabes, *Kahwa Kebira*
- Demeure à haut degré de permanence partiellement transformées : *Dar el Hamra*
- Demeure à haut degré de permanence partiellement transformées : Palais des Rais
- Magasins ottomans à moyen degré de permanence transformés.
- Casernes à haut degré de permanence altérées : caserne Bâb Azzoun, caserne Salih pacha, caserne Ali pacha, caserne sta moussa, caserne ad deroudj, caserne el makaroun
- Tours à haut degré de permanences conservées.
- Tours à haut degré de permanences altérées.
- Réseau varie à moyen degré de permanence conservé.

- **Les places:**
- **La Place des martyres** à moyen degré de permanence conservée, elle constitue le point de convergence des différents fragments de la ville. Elle assure une articulation entre la haute casbah et le quartier de la marine.
- **La Place HADJ M'ARIZEK (TLEMSANI) :** à moyen degré de permanence conservée, elle est réduite à un simple vide urbain.
- **La Place de l'Amirauté** à moyen degré de permanence conservé, Elle n'assure pas la connexion entre la ville et l'amirauté (zone militaire) .
- **La place des rais :** à moyen degré de permanence conservée, Entourer de voies à flux important. Place aménagée face au Bastion 23 et le conservatoire lui donnant une dimension culturelle.
- **La place des OUNOURI :**
- A moyen degré de permanence conservée, elle se résume en un carrefour entouré de voies de forte circulation ce qui fait qu'elle ne remplit pas son rôle.
- **La place du 8 mai 1945 :**
- À moyen degré de permanence conservé, l'ancien emplacement de l'hôtel de la régence, l'ignorance des vestiges retrouvés et l'occupation des parcelles vides en stationnement
- **Les édifices majeurs :**
- Édifices à moyen degré de permanences conservés
- **Période actuelle:**
- Conservatoire à faible degré de permanence conservée
- Parking à étage à faible degré de permanence conservé
- Marché (structure non congrue)

Une zone à très haut degré de transformation pouvant être une aire d'intervention

**Conclusion :** La lecture des différentes structures de permanence nous a permis de soulever différentes problématiques :

- Dévalorisation de la voie de la marine étant une voie qui relie la ville au port à travers la création des places qui ont bloqué son aboutissement.
- L'éloignement de bastion 23 du quartier de la ville par la construction de boulevard Amara Rachid.
- La difficulté de l'identification des limites entre la place des martyrs et la place 8 mai.
- Occupation millénaire de l'amirauté engendrant un blocage pour l'aboutissement des parcours convergeant ce qui contribue à la rupture entre la ville et la mer.

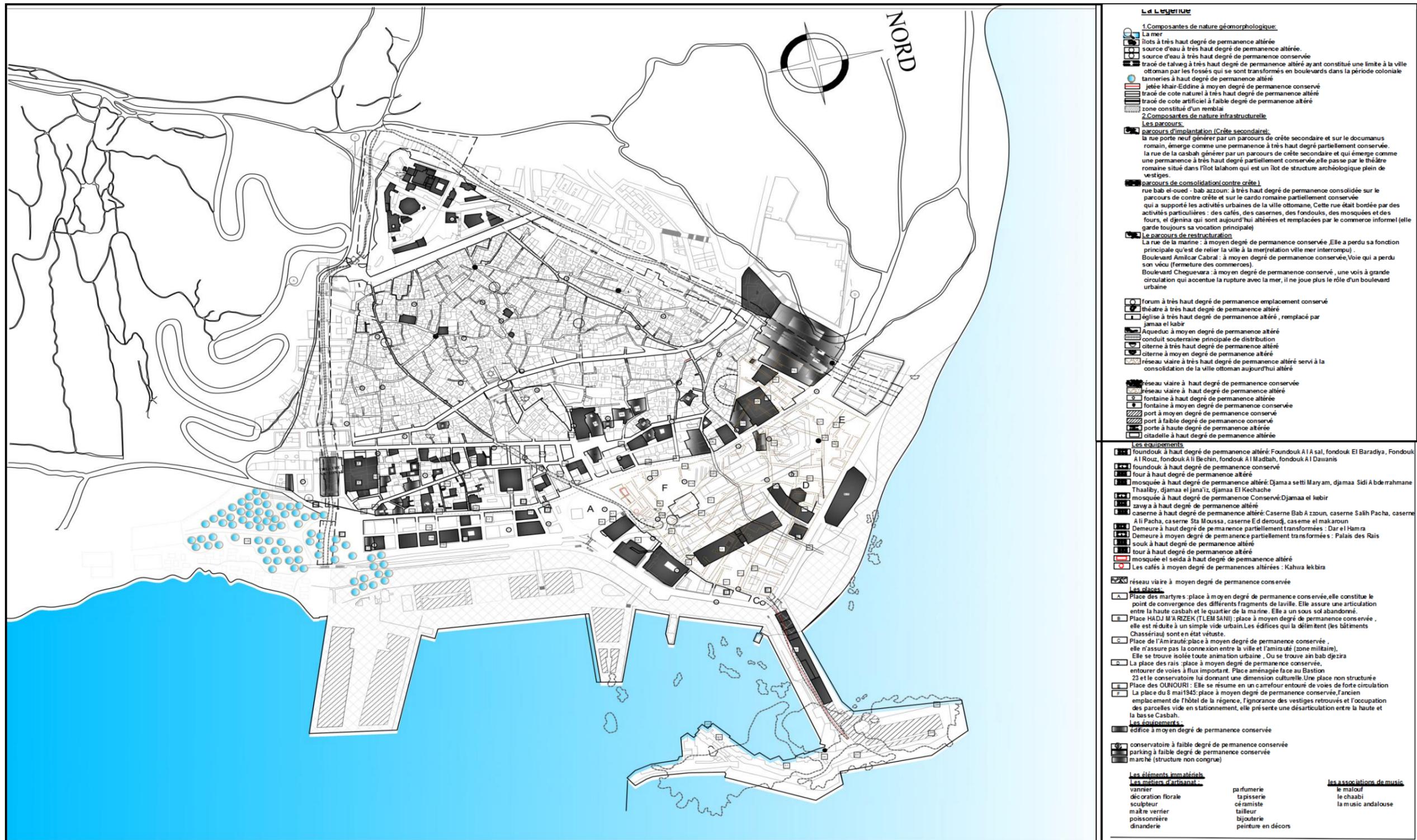


Fig.36 : « Structure de permanence » de la casbah d'Alger

Source : Fond de plan de la casbah, plan de sauvegarde et de mise en valeur / Sakina Missoum, « Alger à l'époque ottomane, la médina et la maison traditionnelle ». (restitution personnelle par l'auteur)

### III- L'étude synchronique : analyse à l'échelle du quartier

Le quartier de la Marine situé à l'extrémité Ouest de la baie d'Alger au cœur du noyau historique « casbah » dans sa partie basse, donne sur la mer et le port. Il est défini par : la Casbah côté Ouest ; la mer coté Est ; quartier de Bâb El Oued côté Nord et quartier d'Isly côté Sud. (Fig.37)

Il est délimité par :

- La rue Bâb et Oued-Bâb Azzoun et la Casbah côté Ouest.
- La mer et le port coté Est.
- La place des Rais et place Ouenouri côté Nord.
- Square Port Saïd côté Sud.



**Fig.37** : Limite du quartier de la marine  
**Source** : Google earth traité par l'auteur

- L'analyse synchronique permet de considérer les caractéristiques du lieu et dégager les relations entre les différents niveaux d'organisation urbaine de la ville de la casbah. Cette analyse, vise à la compréhension de son caractère sur les trois structures : la conformation, la structure publico-collective et fonctionnelle.

#### -1-Structure de Conformation

« La structure de conformation est l'ensemble des tracés ordonnateurs qui sous-tendent la forme urbaine »<sup>114</sup> aux niveaux architectural et urbain, en identifiant :

- « la maille de fondation, pôles, lieux de convergences, les axes géométriques ou fonctionnels consolidés, axe de place ou de rue »<sup>115</sup>
- et « les axes de bâtiments, rapport proportionnels, alignement de plan et de façade des édifices »<sup>116</sup>

#### a-La forme urbaine du quartier

La forme globale de quartier est semi-régulière, un triangle qui s'étend sur 30 ha générée par les éléments suivants :

<sup>114</sup> SPIGAY V et LEVY A. (1984), « *Le plan et l'architecture de la ville, hypothèses pour de nouveaux instruments d'urbanisme.* », Cluva Fditrice, Venezia

<sup>115</sup> Idem.

<sup>116</sup> Idem.

- Les talwegs au Nord et au Sud qui limitent la Casbah d'Alger, se croisant au point culminant de la ville.
- La ligne de contre crête qui est le parcours de consolidation de la ville à travers lequel se sépare le quartier de la marine du reste de la Casbah d'Alger à l'Ouest.
- La ligne de cote délimitant le port à l'est.
- La crête secondaire qui est le parcours d'implantation de la ville qui bute sur la jetée Khair-Eddine.

### **b-La trame urbaine :**

La lecture du plan de quartier de la Marine a permis de distinguer trois formes de trame urbaine correspondant chacune à une trame viaire et un tissu urbain particulier, « le tissu urbain sous-entend l'ensemble des éléments du cadre urbain qui constitue un tout homogène formant l'expression physique de la forme urbaine d'une ville ou d'une partie de la ville. Il est constitué par l'ensemble des éléments physiques qui contribuent à celle-ci et assurent le rapport entre les espaces bâtis et non bâtis, la dimension, la forme et le style des bâtiments ainsi que les rapports qui relient entre eux (les éléments du tissu urbain) »<sup>117</sup>. Les trois tissus urbains présents au niveau du quartier de la Marine sont : le tissu style XIXème siècle, le tissu moderne et le tissu mixte.

### **c-Tissu urbain style XIXème siècle:**

Le Tissu urbain style XIXème siècle dit aussi, tissu haussmannien forme une entité délimitée par les axes d'alignement des parcours de restructuration : Boulevard Cheguevara, Boulevard Amara Rachid. L'entité présente un tracé en damier dont la trame est orthogonale dense et de forme régulière, ses dimensions variantes entre 20-25m et 30-40m. Les ilots ont une forme régulière et un bâti aligné le long des Boulevards qui sont relativement larges. L'ensemble forme une unité architecturale homogène qui donne l'image d'une ville Européenne. Le tissu urbain de cette entité est ponctué par des lieux de convergence des tracés, à savoir :

- La place des martyrs qui est l'aboutissement des axes convergeant de *Bâb El Oued*, *Bâb Azzoun*.
- Et la place Port Saïd, qui est l'aboutissement de la rue *Bâb Azzoun* et Boulevard Cheguevara.

*L'expression architecturale :*

---

<sup>117</sup> Merlin P, Choay F. (1998), « *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* », Presses Universitaires de France. P120

## CHAPITRE 03 : CAS D'ETUDE

---

Le système bâti est de type planaire<sup>118</sup>, les bâtiments présentent une forte continuité par accollement des bâtiments les uns aux autres, le long des rues et en profondeur dans la parcelle. Les immeubles constituant ce tissu sont de bases quadrangulaires voir carrées le plus souvent organisés autour d'une cour centrale. Leurs gabarits varient entre R+3 et R+5, Les immeubles de boulevard Cheguevara sont d'un gabarit régulier de R+3 et les immeubles de Boulevard Amara Rachid sont d'un gabarit de R+5.

Les immeubles de style néoclassique sont séparées par des percés qui créent relation visuelle vers la mer, ils expriment l'axialité, le rythme, la symétrie et l'ordonnance à travers des galeries en arcade longeant les rues principales

### *Traitement de façade:*

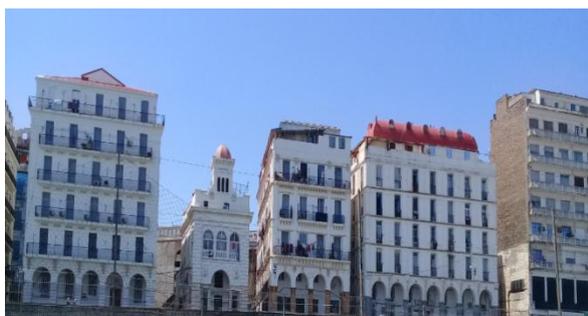
Les façades sont d'une richesse architecturale, d'une très grande qualité (façades monumentales) et elles sont très distinctes et remarquables. Elles sont chargées d'ornement et décors floral, l'utilisation des éléments architectoniques : colonnes, corniches, pilastres et balustrades en ferronnerie.

Les façades sont divisées en hauteur en trois parties :

*Soubassement:* le socle en forme de galerie à arcade dédiée pour le commerce

*Le corps:* Affecté à fonctions intérieures (résidence, équipements) rythmé par des ouvertures régulières caractérisée par l'harmonie du rapport plein/vide dans la continuité visuelle

*Couronnement :* exprimé par la corniche, étage attique affirme l'horizontalité



**Fig.38 :** Les immeubles sur le Boulevard Amara Rachid  
**Source :** Prise par auteur



**Fig.39 :** Les immeubles sur le Boulevard Cheguevara  
**Source :** Prise par auteur

---

<sup>118</sup> Type planaire : Les bâtiments sont accolés les uns, des autres de tous les cotés de manière à former une masse continue uniquement interrompue par les rues: il y a donc une continuité du bâti dans plusieurs directions de l'espace. Ce bâti planaire est généralement perforé par des cours plus ou moins importantes qui ne compromettent pas sa continuité

- Le tissu urbain style XIXème présente une rupture de conformation, du a l'absence de la paroi nord de la place des martyrs, la présence d'une poche vide au niveau d la rue de la marine et constitue ainsi une discontinuité dans le tracé d'alignement des façades.

### **d-Tissu moderne :**

Le tissu moderne du quartier de la Marine est délimité par les axes d'alignement : Avenue 1er Novembre et la rue de la marine. Il se caractérise par un système bâti de type ponctuel, des ilots allongés délimitant la voie sans aucune division parcellaire.

Le tissu moderne représenté par des immeubles coloniaux à savoir les barres Socard est les immeubles Chassériau longeant le boulevard Amiral Cabral et Amara Rachid à vocation résidentielle ou usage mixte .Le système viaire est de type linéaire mais non hiérarchisé à cause des divers vides urbains.

Les immeubles s'élèvent sur un gabarit de R+7 à R+9 (H=30m) épousant la forme de l'ilot pour former une enveloppe semi fermée développant un espace central (semi-public). Cette conception rompt le rapport visuel avec la mer. A l'intérieur de ce tissu existe un lieu de convergence matérialisé par la place des Rais qui est l'aboutissement de l'avenue 1er Novembre et de Boulevard Amara Rachid

### *L'expression architecturale :*

Les édifices qui marque le paysage de ce tissu sont : les barres Socard et des édifices actuelles (le parking et le conservatoire de la musique).

### **Les barres de Socard :**

Il s'agit d'une architecture moderne coloniale, extravertie qui se caractérise par la dominance de l'horizontalité et la répétition d'un seul module le long de la façade. Elle est dépourvue de toute ornementation et est d'un gabarit R+8 avec un étage attique



**Fig.40** : Les barres de Socard  
**Source** : Prise par l'auteur



**Fig.41** : Les immeubles de Socard  
**Source** : Prise par auteur

### L'immeuble parking :

Équipement édifié à la période postcoloniale. Il a un caractère public et est dédié au stationnement. Il est d'un gabarit de R+4, réalisé dans une structure métallique démontable habillée par des éléments préfabriqués en béton.



**Fig.42 :** Parking à étage  
**Source :** prise par l'auteur



**Fig.43 :** Parking à étage  
**Source :** prise par l'auteur

### L'institut de musique :

Un équipement postcolonial de style moderne à gabarit de R+6, il se caractérise par une composition symétrique. L'institut de musique a été réalisé en utilisant des matériaux de construction moderne, verre, brique et béton armé.



**Fig.44 :** L'institut de musique  
**Source :** prise par l'auteur

### *Traitement de façade :*

La façade est caractérisée par la dominance d'horizontalité, la répétition d'un seul module le long de la façade et la dominance du béton. Elle est aussi dépourvue de toute ornementation. Ce tissu a généré un désordre dans le système de maillage global de la ville, et présente ainsi une rupture de conformation, du à la présence d'immenses espaces libres et l'absence de la paroi nord de la rue de la marine

### **e-Tissu mixte (ottoman, colonial):**

Le tissu mixte du quartier de la Marine est délimité par des axes d'alignement : Boulevard Hamilcar Cabral et rue de la marine (parcours d'implantation). Il se caractérise par des immeubles de style colonial (néo-classique) avec un gabarit élevé (ils représentent un rempart

visuel), ainsi qu'un tissu organique traditionnel, repris par les alignements de la période Coloniale, avec des ruelles étroites, mais alignées et orthogonales. A l'intérieur de ce tissu existe des lieux de convergence tels que la place de Djamaa Djdid qui est un aboutissement de rue de la marine et la place Ahmed Touri qui est l'aboutissement de la rue de la marine et le Boulevard Amilcar Cabral.

On distingue :

- Des immeubles coloniaux donnant sur les voies principales
- Des maisons traditionnelles occupant la partie intérieure de l'îlot

Gabarit de R+2 pour les édifices traditionnels jusqu'à R+4 pour les immeubles Coloniaux.

*L'expression architecturale :*

Les constructions traditionnelles de type moresque et quelques bâtiments coloniaux tels que les maisons traditionnelles et les monuments historiques épargnés des transformations coloniales : Bastion 23, grande mosquées, *Djamaa Djedid* et *djamaa Ali Betchine* et qui se sont définit par une composition architecturale massive, fermé et intravertie organisée autour des cours centrales et interrompue par des rues occupant toute la parcelle constituant ces derniers.

### **La mosquée de la pêcheurie :**

Appelé aussi *Djamaa El Djedid*, il se situe entre la place des martyres et la chambre du commerce et bordée par la rue de la marine et le boulevard Amilcar Cabral, classé monument historique en 1887. Un édifice cruciforme, sa toiture est surmontée d'un dôme central ovoïde, soutenu par des pendentifs de style ottoman et des arcs semi-circulaires. Son plan rectangulaire avec une façade blanche aux murs dentelés de merlon.

### **La grande mosquée :**

La grande mosquée est l'un des rares témoins du passage des Almoravides à *El Djazair*. Son plan d'origine est d'une forme rectangulaire avec une cour intérieur. La galerie de sa façade fut rajoutée, en 1830, lors de la démolition de la mosquée El-Sayida



**Fig.45 :** La mosquée de la pêcheurie  
**Source :** prise par l'auteur



**Fig.46 :** La grande mosquée  
**Source :** Google Image

### Mosquée Ali Betchine :

C'est l'une des plus anciennes mosquées, a été édifiée en 1622 par le vénitien Piccinino-Ali Betchine, sise à la place des Martyrs dans l'ancien quartier de «*Zoudj ayouné*»; les Deux fontaines à l'intersection de la rue Bâb el Oued et la rue de la casbah, se distinguant par sa vaste coupole centrale sur plan octogonal et son architecture de type même des mosquées ottomanes. (Fig. 47)



**Fig.47** : La mosquée Ali Betchine  
**Source** : prise par l'auteur

### *Les façades :*

Les façades sont de style néo-classique européen: les colonnes, pilastres, corniches, balustres, grandes arcades occupés par le commerce

Elle est divisée en hauteur en trois parties :

Un soubassement : avec une galerie à arcades monumentales occupée par les commerces.

Un corps, Un couronnement : la corniche.

- Ce tissu présente une rupture de conformation due à la présence de nombreuses poches vides tels que l'îlot Lallahoum ainsi que d'autres poches vides occupées par le commerce informel

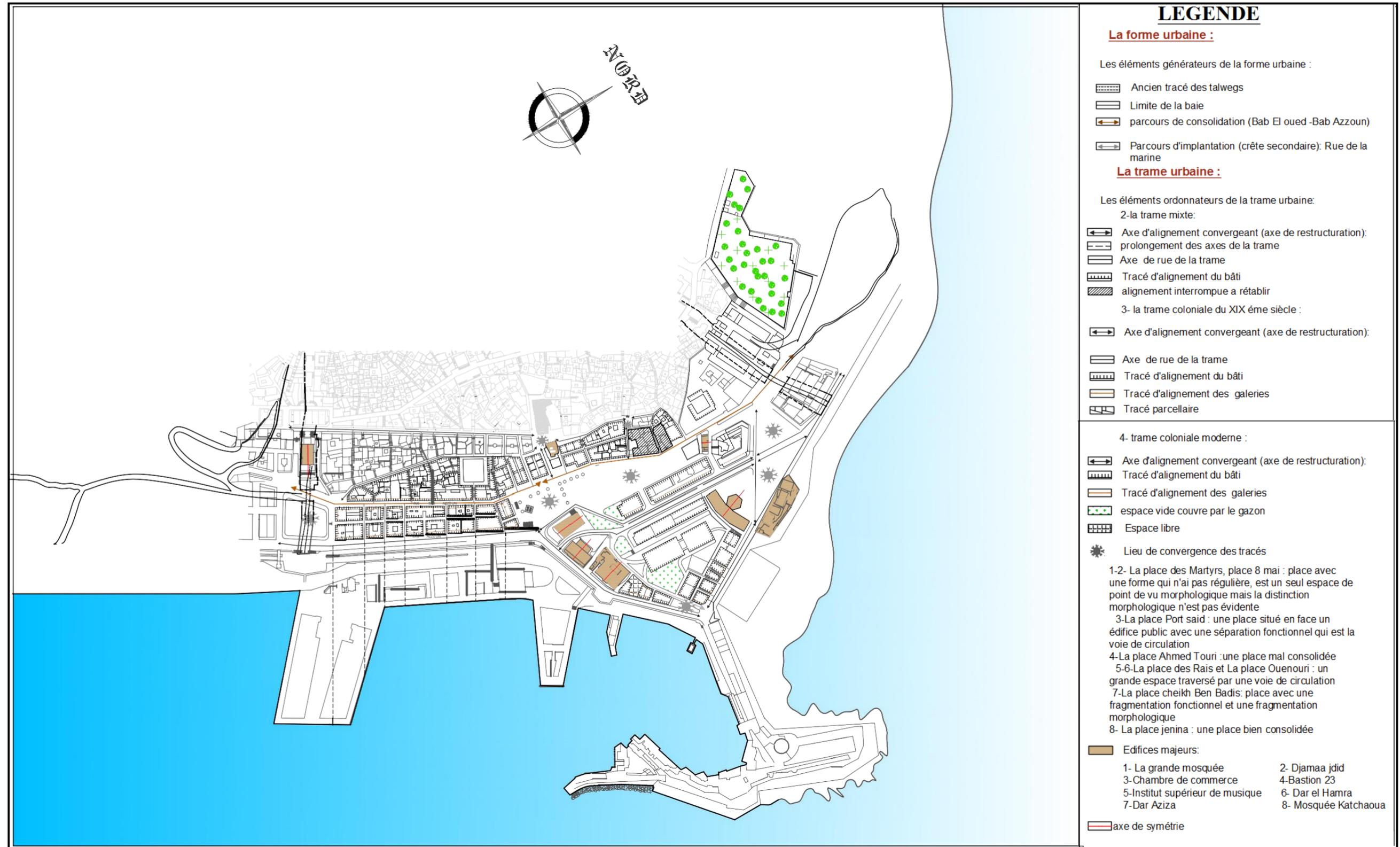


Fig.48 : La « Structure de conformation » de la casbah d'Alger

Source : Fond de plan de la casbah, plan de sauvegarde et de mise en valeur, restitution personnelle par l'auteur

### **-2-Structure fonctionnelle et de l'espace public-collectif**

« La structure de l'espace public et collectif est l'ensemble des lieux des pratiques publiques et collectives propres à une ville, et à son organisation sociopolitique, par opposition aux espaces privés qui la constituent. Elle forme le support des activités urbaines qu'elle met en relation, en favorisant ainsi les échanges et la communication généralisée »<sup>119</sup>.

« La structure fonctionnelle est l'ensemble des activités qui se déroulent dans un lieu qui le fondent en spécifiant sa nature, parallèlement. Toute ville est le résultat de plusieurs forces agissantes, mais la prédominance d'une de ces forces peut déterminer une fonction urbaine principale avec une figure urbaine correspondante. Cette fonction doit être mentionnée vu son importance pour la qualification de l'espace »<sup>120</sup>.

- **a-Les éléments non bâti:**
  - **Les parcours :**

**Parcours publico –collectif à activité commerciale :** qui est un parcours de consolidation (rue Bâb el oued – Bâb Azzoun) :

Sur ce parcours se concentre les activités commerciales au RDC des immeubles haussmannien et se présente un flux important avec commerce informel, le stationnement anarchique et la gare de métro et stationnement de bus

**Parcours publico –collectif à activité administrative et financière :** qui sont des parcours de restructuration (Boulevard Cheguevara, Avenue de 1er novembre) :

Sur ces parcours se présente des établissements administratifs et financiers, on y trouve : Sûreté urbaine, APC, Banque, Poste, Chambre de commerce, central des chèques postaux, caisse nationale d'assurance sociale, trésorerie générale de l'Algérie. Une autre administration occupe la grande demeure du quartier : *Dar el Hamra*, occupée par le siège de la direction générale de l'agence nationale d'archéologie avec la présence de stationnement anarchique.

---

<sup>119</sup> SPIGAY V et LEVY A. (1984), « *Le plan et l'architecture de la ville, hypothèses pour de nouveaux instruments d'urbanisme.* », Cluva Fditrice, Venezia

<sup>120</sup> Idem

### **Parcours publico –collectif à activité résidentielle et de service :**

Ils englobent le parcours d'implantation (Rue de la marine) et le parcours de restructuration (Boulevard Hamilcar Cabral), sur ce parcours se trouve les plus grandes mosquées de la Casbah: *Djamaa djdid* (mosquée de la pêcheur), *Djamaa El Kebir* (la grande mosquée). Ainsi que des immeubles résidentiels et de service à l'instar de parking à étages et la chambre de commerce. Il est longé par le stationnement anarchique.

### **Parcours publico –collectif à activité portuaire et commerciale:**

Ils englobent les parcours de restructuration du front de mer (Avenue de ALN, le Boulevard Amara Rachid), sur la rue de ALN se trouve des établissements portuaires et l'amirauté. Tandis que sur le Boulevard Amara Rachid se situe le Bastion 23 avec son parking qui présente un édifice culturel. Ainsi que l'institut de musique qui présente un établissement éducatif.

- sur ce parcours on trouve la jetée Khair-Eddine et l'amirauté

**L'amirauté** actuellement, elle se compose de plusieurs édifices de la période ottomane (mausolée mosquée....), coloniaux ainsi la jetée de Khair-Eddine qui a été reconverti au musée de la marine , occupées par les soldats des forces navales constituant un morceau de quartier enclavé et séparé du reste de la ville d'une surface très importante.

- **b-Les places urbaines :**

### **Les places:**

La place est définie comme: « un lieu où la croissance trouve la possibilité de se déployer, ces espaces ouverts en pour fonction essentielle de créer des diversions et des temps d'arrêt dans la ville»<sup>121</sup>, dont « il existe une relation fondamentale entre les places et les édifices publics qui les bordaient »<sup>122</sup> .

### **La place des Martyrs, place 8 Mai :**

Place a fonction urbaine qui regroupe les activités commerciales et administratives, ainsi elle est définie par des édifices culturels : la mosquée de la pêcheur, mosquée



**Fig.49 :** La place des Martyrs et place 8Mai  
**Source :** Google Image

<sup>121</sup> BERTRAND M.-J. (1984), « *les places dans la ville ; lectures d'un espace public* ».P.183.

<sup>122</sup> SITTE C. (1889), « *l'art de bâtir les villes* » .P.201.

## CHAPITRE 03 : CAS D'ETUDE

---

katchawa, et par les immeubles néoclassiques. Elle représente un seul espace de point de vu morphologique mais la distinction morphologique n'est pas évidente (Fig. 50 et 51)



**Fig.50** : La place des Martyrs  
**Source** : Google Image



**Fig.51** : La place des Martyrs et place 8Mai  
**Source** : Google Image

### **La place Port Saïd :**

Contiguë par le TNA « Théâtre national algérien » mais elle est séparée par une voie de circulation réservant qu'a desservir le TNA. (Fig. 52)

Elle est ponctuée par le TNA et le centre culturel à l'Ouest, les immeubles Haussmanniens au Nord et au Sud. (Fig. 52 et Fig. 53)



**Fig.52** : La place port Saïd  
**Source** : Google Image



**Fig.53** : La place port Saïd  
**Source** : Google Image

### **La place Ahmed Touri :**

Constitue le lieu d'aboutissement des rues , la rue de la marine , la rue Hamilcar Cabral avec la rampe de l'amirauté .Elle est délimité par les immeubles Chassériau d'une part , en assurant une relation visuelle ver la mer d'autre part, cependant elle présente un espace mal définie sans aucun caractère d'espace public, que se soit sur le plan morphologique ou sur le plan formel , parce qu'elle est utilisé comme un lieu de stationnement. Donc, elle n'assure pas son rôle public-collectif.

### **La place des rais :**

Ponctuée par le bastion 23 qui abrite un musée, elle représente un nœud de circulation mécanique, sa situation a l'intersection du boulevard 1 er novembre et la rue Amara Rachid constitue un espace isolé du reste de la ville non accessible aux piétons et dépourvue de toute animation .



**Fig. 54 :** La place des rais  
**Source :** prise par l'auteur

### **La place Ouenouri :**

Réalisée après la destruction de l'ancien rempart. Elle est délimitée par : le lycée Bugeaud à l'Ouest, la direction générale de la sureté nationale au Nord (DGSN), les immeubles Socard au Sud-est. Elle est utilisée actuellement pour le stationnement des voitures de DGSN.

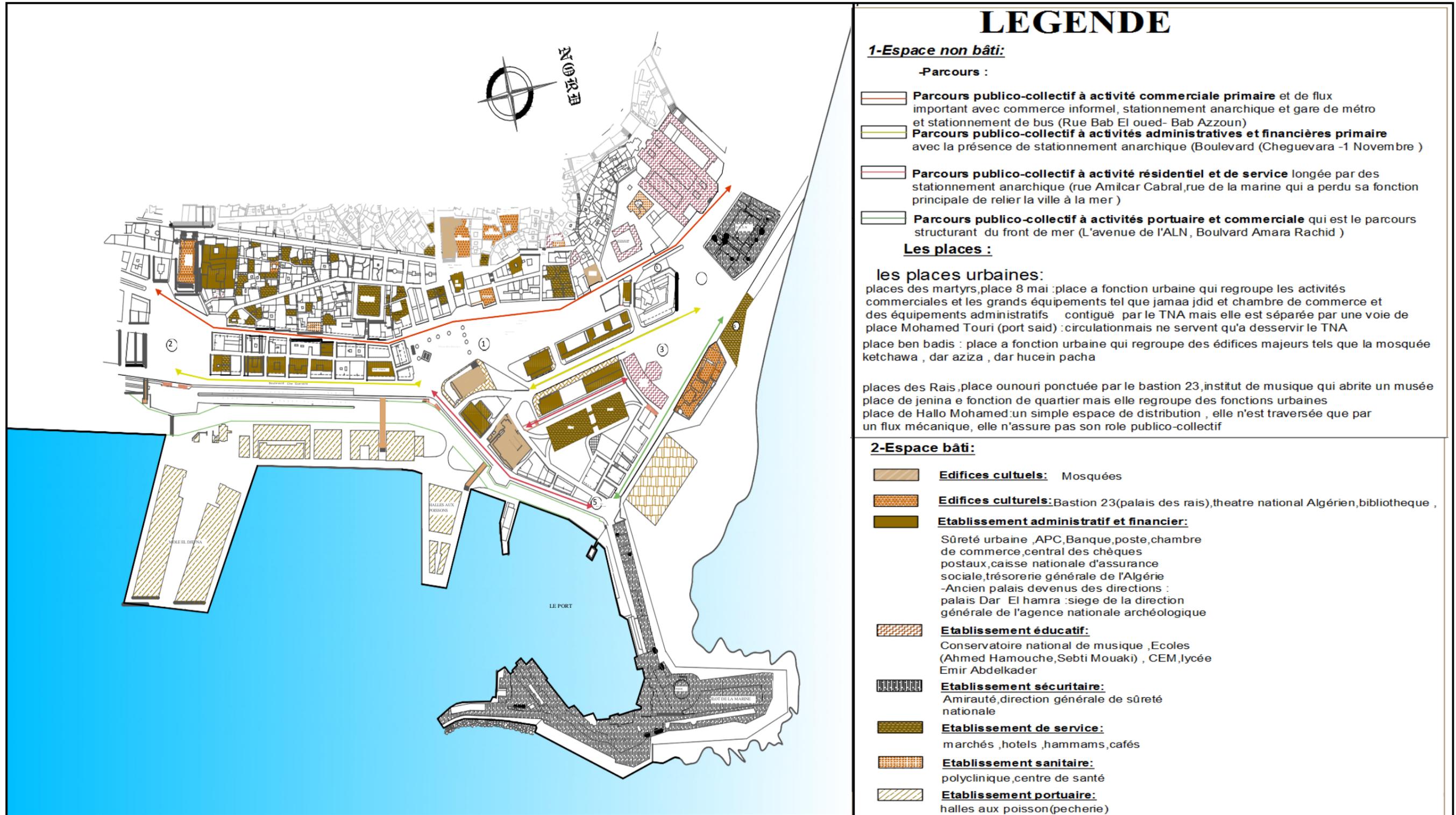


Fig.55 : Plan «Structure fonctionnelle et de l'espace public-collectif » de la Casbah d'Alger

Source : Fond de plan de la casbah, plan de sauvegarde et de mise en valeur, restitution parcellaire par l'auteur

### 3-La synthèse :

A travers les trois structures précédentes, il nous a été possible d'établir une synthèse en forme d'un ensemble de problématiques/ thématiques se résumant comme suit :

#### I- Problématiques et thématiques relatives à la forme urbaine :

##### Les éléments générateurs

##### - Le parcours d'implantation (crête secondaire):

**La rue porte neuve (rue de la marine)** émerge comme une permanence à très haut degré, partiellement conservée. Elle a constitué un parcours d'implantation lequel était échelonné par les sources naturelles d'*Ayn Bâb al-Djazira*, *Ayn Dar El-inkichariyin*, *Ayn el Bouza*, *Ay el Soultan*, *Ayn Ben Farés*, des sources qui n'existent plus aujourd'hui. Le parcours abouti sur le lieu de la porte *Bâb el Djazira* disparue aujourd'hui.

La rue porte neuve est un élément générateur de la forme urbaine, elle constitue un axe de convergence longée par les plus importantes mosquées de la Casbah : *Djamaa djdid* (mosquée de la pêcheurie) et *Djamaa El Kebir* (la grande mosquée), ainsi que des immeubles résidentiels et de service à l'instar de la chambre de commerce et le parking à étages. Son alignement se voit interrompu à cause des espaces libres et des poches vides présents sur sa paroi sud.

Du point de vue fonctionnelle, la rue porte neuve est une voie publico-collective secondaire, assurant la circulation mécanique et piéton, sans activité particulière. Elle a perdu sa liaison historique avec la place des Martyrs et la rue *Bâb Azzoun* et son rôle dans la structure urbaine après la création de l'avenue 1er Novembre. Actuellement, elle est devenue une simple voie utilisée pour le passage au parking, et comme aire de stationnement. Son aboutissement à la mer est bloqué par l'amirauté qui joue le rôle d'obstacle.

Des problématiques avancées ci-dessus, découlent les thématiques suivantes :

- La consolidation de la relation ville /mer.
- la Revalorisation de la rue de la marine.
- la restructuration de la rue de la marine.
- La requalification et la valorisation les éléments naturels (les sources).

### **La rue de la casbah :**

Générée par un parcours de crête secondaire, la rue de la Casbah émerge comme une permanence à très haut degré partiellement conservée. Elle est un élément générateur de la forme urbaine formant un axe de convergence longé par des poches vides et présentant une rupture de conformation. La rue de la Casbah est un parcours d'implantation qui supporte les édifices majeurs tel que : le théâtre romain située dans l'ilot *Lallahoum*, un site à substrat archéologique à ciel ouvert. L'activité dominante dans la rue est l'artisanat de par la présence de quelques boutiques d'artisanat qui faisaient partie des *hwanet* ottomanes altérées, d'où la thématique :

- Revalorisation de rue Rabah Riah ex rue de la casbah par la revalorisation des boutiques existantes et la réouverture d'autres tout le long afin de réinterpréter la *swiquat* qui y a existée.

### **La rue *Bâb El Oued/ Bâb Azzoun*:**

La rue *Bâb El Oued/ Bâb Azzoun* est un parcours de consolidation à très haut degré de permanence consolidée sur le parcours de contre crête et sur le cardo romain « *trick souk El Kabir* », partiellement conservée. Elle avait supporté les activités urbaines de la ville ottomane, devenue rue commerçante à la période coloniale et conservant cette vocation jusqu'à nos jours. La rue *Bâb El Oued/ Bâb Azzoun* était bordée par des activités particulières à l'instar des cafés, des casernes, des fondouks, des mosquées, des fours et *El-djnina* (lieu du pouvoir ottoman jusqu'à 1818), .... Elle se présentait comme une voie publico-collective caractérisée par un flux piéton important du à la concentration de l'activité commerciale et d'échange. Elle est ponctuée par la mosquée *Ali Betchine, dar el Hamra et dar Aziza*, abritant une continuité architecturale assurée par les arcades qui la bordent. Aujourd'hui, le paysage urbain de la rue est dévaluée de par le commerce informel qui y domine et qui réduit de l'importance de ses monuments historiques. Le stationnement anarchique et informel, contribue également dans la dévaluation de la rue qui fut le cœur de la casbah à l'époque ottomane. D'où la thématique suivante : la consolidation fonctionnelle de la rue de *Bâb el Oued*.

### **Les éléments ordonnateurs :**

#### **1-Rue Amara Rachid :**

La rue Amara Rachid est un parcours de restructuration à moyen degré de permanence conservée, tracée sur les anciens remparts de la ville ottomane. Elle est une voie primaire de transition à double sens, reliant le quartier de la Marine à *Bâb el oued* et débouchant sur le

bastion 23 (qui est un édifice détaché du reste de quartier) à partir d'une rampe souterraine. La rue Amara Rachid est déterminée par une paroi imperméable avec une circulation sous arcades d'une part et une façade maritime inaccessible. L'absence d'activités collectives et d'animation ainsi que sa désorganisation structurelle la rend une voie peu attractive et abrite un parcours peu fréquentés par les piétons. D'où la thématique de la Valorisation du parcours piéton sur le boulevard

### **2-Boulevard Amiral Cabral:**

Boulevard Amiral Cabral est un parcours de restructuration à moyen degré de permanence conservée, caractérisé par une activité résidentielle et de service. Il est ponctué par les plus grandes mosquées de la Casbah : *Djamaa djdid* (mosquée de la pêche), *Djamaa El Kebir* (la grande mosquée), ainsi que des immeubles résidentiels et de service à l'instar de parking à étages et la chambre de commerce.

C'est une voie secondaire à faible flux à sens unique d'une largeur de 14 m, assurant la continuité du boulevard Che Guevara et reliant la place des martyres avec l'amirauté. Son tissu présente une rupture d'organisation géométrique dû à l'absence de la paroi Nord, qui constitue une discontinuité dans le tracé d'alignement des façades. Son aboutissement est mal défini par l'occupation de l'amirauté sur la jetée. D'où la thématique de la consolidation des parcours de restructuration.

### **3- L'Avenue l'ALN :**

L'avenue de l'ALN est un parcours de restructuration à moyen degré de permanence conservée, elle se situe au-dessous du Boulevard Che Guevara, en parallèle des voutes et de la mer, en continuité de l'autoroute (voie en double sens) d'une largeur de 18 m. elle présente un flux mécanique intense, avec un passage piéton qui est difficile. C'est une voie publico-collective à activité portuaire et commerciale, elle est ponctuée par des établissements portuaires créant un état d'insalubrité sur le front de mer. Son accès à la jetée Khair-Eddine est bloqué par la présence des militaires. D'où la thématique de la consolidation des parcours de restructuration.

### **Les lieux de convergence des parcours urbains**

**-La Place des martyres** ex-place de gouvernement et ancien emplacement de la grande mosquée ottomane *Es-Sayida*, de la fontaine *Ayn Dja'far Pacha* et emplacement probable du forum romain. Place à très haut degré de permanence partiellement conservé. Elle se situe au centre de

la basse casbah à l'intersection des deux axes structurant rues *Bâb el oued*, *Bâb Azzoun* et la rue de la marine ainsi que le boulevard Cheguevara et avenue 1er novembre et boulevard Amilcar Cabrel. Elle est un lieu publico –collectif par excellence de part d'abord sa mémoire historique, la fonction urbaine qui regroupe les activités commerciales et administratives et culturelle de la ville : la mosquée de la pêche, la mosquée *katchawa*, les immeubles néoclassiques. Elle constitue le point de convergence des différents fragments de la ville. Cependant présente une désorganisation dans sa configuration géométrique due à l'absence de ses parois Nord, d'où la thématique de sa requalification spatiale.

**-La place des rais** est une place à moyen degré de permanences conservée, construite après la restructuration du quartier de la Marine, c'est un espace publico-collectif ponctué par le bastion 23. Elle représente un nœud de circulation mécanique. Sa situation à l'intersection du boulevard du 1<sup>er</sup> Novembre et la rue Amara Rachid constitue un espace isolé du reste de la ville non accessible aux piétons, et dépourvue de toute animation, d'où la thématique de son intégration dans le tissu de la ville.

**-La place Ahmed Touri** est une place à moyen degré de permanence, aménagée sur l'emplacement de l'ancienne porte *Bâb El Djazira*. Elle constitue le lieu d'aboutissement des rues suivantes : la rue de la Marine, la rue Amilcar Cabral avec la rampe de l'amirauté. c'est un espace publico-collectif délimité par les immeubles Chassériau d'une part, en assurant une relation visuelle vers la mer d'autre part, cependant elle se présente comme un espace mal définie sans aucun caractère d'espace public, que ce soit sur le plan morphologique ou sur le plan fonctionnel, parce qu'elle est utilisée comme un lieu de stationnement, d'où la thématique de sa revalorisation.

**-La place 08 Mai 1945**, ex-station de bus et l'ancien emplacement de l'hôtel de la régence ainsi que les mosquées : *Jamaa dar el Kadi*, *Jamaa Chamayne*, des *zawiyas Sidi ben Mansour*, *el Kadi*, et *mahkamet el hanafia* et ancien emplacement de la basilique romaine, elle représente un site archéologique à très haut degré de permanence, et présente une rupture de conformation par l'ignorance des vestiges retrouvés et l'occupation des parcelles vides en stationnement, d'où la thématique de sa revalorisation et l'intégration du site archéologique dans la structure urbaine du quartier.

**-L'extension artificielle sur la plage Nord-est** À faible degré de permanence, construite sur les îlots près de mur d'enceinte, Située au-dessous de la place Amilcar Cabral, entre l'amirauté et le Bastion 23, qui sont des éléments structurant la ville d'une valeur patrimoniale et historique, actuellement occupant un espace de jeux sous forme d'un stade engazonné, abrite une activité sportive non adéquate à la plage. Elle est peu fréquentée en raison de son inaccessibilité, ses activités non adaptées mais aussi manque d'aménagement et sa proximité du port militaire.

D'où la thématique de la récupération des espaces libres non définis fonctionnellement.

**Les espaces bâtis de la Période ottomane constituent des** permanences historiques à très haut degré, à sont relativement bien conserve cependant le fragment du tissu urbain ancien formant le Bastion 23 ou les palais des Rais, se trouve isolé de la structure urbaine du quartier, d'où la thématique de son Intégration au reste du tissu urbain à travers la restitution des traces et tracés de la ville ottomane.

**Les espaces bâtis de la Période coloniale:** à moyen degré de permanence. Ce tissu présente une rupture de conformation dû à la présence de nombreuses poches vides ; d'où la thématique de la densification du parcellaire en ce lieu et l'utilisation des axes de quadrillage orthogonal pour la structuration des espaces à projetés.

**Les espaces bâtis de la période postcoloniale (moderne) :** à très haut degré de transformabilité. Ils constituent un tissu ayant généré un désordre dans le système de maillage global de la partie de la ville dite le quartier de la Marine, une structure géométrique mal définie et un ensemble irrégulier. Il présente une Inadaptation de certains équipements vis-à-vis du caractère de lieu tels que le parking à étage, la DGSN, l'institut de musique et le terrain de sport qui gâchent l'harmonie du paysage urbain de la ville. C'est un nouveau type d'architecture qui se caractérise par une composition symétrique ainsi que l'utilisation des matériaux de construction moderne, verre, le brique et le béton armé.

Il présente ainsi une rupture de conformation, dû à la présence d'immenses espaces libres, d'où la thématique de la requalification de tissu moderne de quartier de la marine.

### IV-Etude de développement du quartier de la Marine :

#### La proposition Rondon 1925 :

« Les enjeux de la proposition étaient de :

- Maintenir le centre de gravité de l'agglomération aux alentours de la place du gouvernement  
les actions furent :

-la proposition d'un plan en damier avec de larges Rues parallèles de 10m afin d'aérer le quartier en créant des percées sur la mer.

-La liaison de la place du gouvernement et la place proposée au niveau du Bastion 23 qu'il transforme en CASINO avec une Avenue de 25m.

- L'architecte distribue une série

de monument : la préfecture, la bourse,

la chambre de commerce, un hôtel, des galeries vitrées,

des bazars orientaux un casino sur l'emplacement du bastion 23.

-La démolition des deux mosquées, en effaçant la mémoire du site »<sup>123</sup>. (Fig. 56)



**Fig.56** : La proposition Rondon 1925 :  
**Source** : CNERU, PPSMVSS

#### Proposition de Prost en 1933

« Prost a prévu la destruction de la partie basse de la médina pour des raisons d'hygiène et de salubrité.

Ce projet comportera essentiellement :

Une grande artère de circulation qui traverse le quartier du nord au sud et le divise en deux parties»<sup>124</sup>.



**Fig.57** : La proposition de Prost 1933:  
**Source** : CNERU, PPSMVSS

#### Proposition de Prost (deuxième)

La partie est comprise entre la voie de circulation du boulevard 1er novembre et le boulevard Amara Rachid, qui ne fut pas étudié mais laissé aux constructions des édifices publics. La partie ouest réservée au commerce et à l'habitat. Une artère commerçante respectant le tracé de la rue Bab el oued. La grande mosquée et la mosquée de la pêcheur constituent les deux pylônes

<sup>123</sup> CNERU, Rapport de présentation. Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du site sauvegarde 2009. Phase III-Edition finale.

<sup>124</sup> Idem.

matérialisant le début du boulevard. Le projet s'organise selon deux places qui vont renforcer le caractère de la voie, avec l'aménagement de la place de Bab el oued, qui n'est qu'une interprétation de l'ancienne porte. (Fig. 57)

### Proposition de Corbusier 1939

« Une description générale de plan d'obus (le projet de Corbusier à Alger): Le mot obus étant une référence à la trajectoire d'une bombe en explosion. Entre 1931 et 1942, le Corbusier a proposé une série de projet défèrent mais très proches, alors que rien n'a jamais été construit .Dans ce projet le Corbusier est passé de l'échelle de la ville à une échelle territorial il a envisagé Alger comme la future capitale de l'Afrique et le point de connexion entre l'Afrique et l'Europe. L'architecte a exprimé ce point de vue par un axe reliant la France à l'Afrique du nord. Le Corbusier propose 5 plans d'obus »<sup>125</sup>:

### Le plan d'obus A:

« Le premier projet, dénommé plan-obus A, est le plus complet et radial, et celui qui reste dans toutes les mémoires Il associe les typologies de tours d'un centre d'affaires au pied de la casbah a un viaduc habitable –qui sur 13km longe la ligne de cote – et à l'urbanisme (plus bourgeoise) des hauts de la casbah .

Le Corbusier a proposé le plan Obus A en 1932, consistant a rasé 60% du tissu urbain existant (la casbah ainsi que l'héritage colonial) pour faire des parc et des jardins, et superposé un nouveau système urbain. Ce plan comprenait une autoroute curviligne surélevée par des pilotis, elle s'étend sur 10Km autour de la baie d'Alger, elle relie le centre d'Alger à ses banlieues (El-Harrach à Saint-Eugène). Ce viaduc contient 14 niveaux d'habitation destiné à la classe ouvrière pouvant contenir habitants »<sup>126</sup>. (Fig. 58)



**Fig.58** : Le plan d'obus A  
**Source** : fondationlecorbusier.fr

<sup>125</sup> « Projets - Urbanisme, projets A, B, C, H - Fondation Le Corbusier », (1930), « édition La Villette

<sup>126</sup> KHEMER.K, (2012), « Le Corbusier la vision d'Alger », P13

### 2- Le plan d'obus B :

« Le plan d'obus B, de janvier 1933, abandonne l'hypothèse du viaduc et expérimente avec plus d'attention le principe de la « tenso-structure » de l'architecte italien Guido Fiorini pour les gratte-ciel et a réuni l'ensemble des fonctions dans un seul énorme gratte-ciel. Et il a toujours gardé le viaduc sur les hauteurs d'Alger »<sup>127</sup>.

### 3-Le plan d'obus C :

« Le plan d'obus C remis officiellement au conseil municipal en mars 1934 (toujours sans commande officielle), propose une version plus simplifiée encore dans laquelle le gratte-ciel du de la marine et des bâtiments résidentiels pour les habitants sans se soucier de la classe »<sup>128</sup>.



**Fig59** : Le plan d'obus C

Source : fondationlecorbusier.fr

### Le plan d'obus D:

« Dans les versions D et E de 1938, l'architecte expérimente des variations typologiques et architecturales sur ce même thème du gratte-ciel de bureaux pour le centre des affaires .Le tour rassemble toute les fonctions, appelé tour en (Y ) en référence à sa forme.

En 1939, le Corbusier a redéfini la façade en utilisant les brises soleil»<sup>129</sup>.



**Fig.60** : Le plan d'obus D

Source : fondationlecorbusier.fr

### Le COMEDOR comité permanent d'étude de développement et d'organisation de la ville d'Alger (1968)<sup>130</sup>

Les enjeux de la proposition étaient la sauvegarde du centre historique, à travers un plan d'aménagement et de développement reposant sur un système bipolaire basé sur le principe de continuité linéaire avec le centre existant .Il était gelé puis intégré dans le plan d'organisation générale. Les principes d'aménagement étaient :

<sup>127</sup> KHEMER.K, (2012), « *Le Corbusier la vision d'Alger* », P17

<sup>128</sup> Idem, P18

<sup>129</sup> Idem, P20

<sup>130</sup> COMEDOR étude pour la rénovation et la restructuration de la casbah d'Alger

## CHAPITRE 03 : CAS D'ETUDE

---

- Renforcer les relations entre la casbah et la ville Moderne.
- Encourager la continuation des fonctions de centre dans la basse –casbah, par le prolongement de l'axe structurant.
- Améliorer les liaisons piétonnes, motorisées et les transports publics, entre la casbah et l'ensemble urbain.
- Encourager les entrées à la casbah.
- Etablir dans la casbah et sa périphérie des fonctions qui attirent un grand nombre de personnes.
- Programmer l'utilisation future de la citadelle en vue d'en faire un pôle d'attraction.
- Aménager les abords de la médina de façon à encourager les visiteurs.
- Rétablir la continuité des rues piétonnes d'origine.
- Aménager les zones qui participent à la désagrégation de la casbah.
- Restructurer les grands vides et aménager et maximiser les liaisons entre la casbah et la mer.
- Réhabiliter le Bastion 23, en vue d'en faire un lieu de contact avec la mer.
- Reconvertir le front de mer afin d'y attirer le grand public.
- Rechercher les possibilités d'utilisation du vieux port par la population »

**Le plan stratégique de développement d'Alger, Le projet qui va transformer la capitale**<sup>131</sup>

Le projet d'aménagement de la Baie d'Alger s'inscrit dans le Plan Stratégique de la Wilaya d'Alger à l'horizon 2030, porteur d'ambitions clefs pour la capitale : équilibre entre cohésion et attractivité, développement et durabilité, tradition et modernité...

Il en constitue l'armature principale, la façade maritime et la vitrine avec comme objectif de redonner à Alger le rayonnement qu'elle mérite.



**Fig.61** : proposition ARTE charpentier  
Source : artecharpentier.com

- Maître d'ouvrage** : Wilaya d'Alger, Direction de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de la prévention et de la résorption de l'habitat précaire.
- **Maîtrise d'œuvre** : Groupement Arte Charpentier
  - **Pays** : Algérie
  - **Ville** : Alger
  - **Lauréat concours** : Janvier 2007
  - **Etudes** : 2007-2015
  - **Superficie de la zone d'étude** : 110 km



**Fig.62** : proposition ARTE charpentier  
Source : artecharpentier.com

**Enjeux :**

- La reconquête des espaces portuaires à travers la délocalisation des activités industrielles et commerciales vers un nouveau port en eau profonde ;
- La restructuration du tissu urbain à travers la revalorisation du centre historique et la requalification des quartiers contemporains ;
- La reconquête des espaces littoraux à travers la stabilisation du trait de côte, la consolidation des zones de falaises et la restauration les grandes plages sableuses.

**Programme**

- Reconversion réaménagement du port d'Alger.
- Revitalisation et la qualification commerciale d'Alger.
- Création des terrasses de port , dédié aux activités de loisirs, commerce et espaces de restaurations avec un souterrain réservé pour un parking.
- Création du méditerranum – l'aquarium d'Alger.
- Le réseau de transport collectif en site propre (TCSP) train métro tramway et bus.
- Valorisation des centralistes historico-patrimoniales périphériques.
- Réalisation d'une station-musée sur le vide de la régence (place 8 mai).
- Un mémorial, forêt de monolithes jaillissant du sol, sera consacré au souvenir des martyrs



**Fig.63** : Aménagement des terrasses du port  
Source : Revue « Vie de ville »



**Fig.64** : Aménagement des terrasses du port  
Source : Revue « Vie de ville »

Le projet de la Place des Martyrs et des Terrasses du Port s'inscrit dans une démarche ambitieuse de renouveau du cœur historique de la capitale, inscrite au Patrimoine Mondial de l'Unesco.

<sup>131</sup> Un projet ambitieux d'aménagement pour Alger, La Baie d'Alger. Arte Charpentier architectes [enligne]. Disponible sur : [www.arte-charpentier.com/fr/projet/la-baie-dalger](http://www.arte-charpentier.com/fr/projet/la-baie-dalger)

-Il vise à traiter les liaisons souterraines en utilisant les voûtes existant sous la Place des Martyrs, qui constitue le socle de la ville historique.

-La création de liaisons physiques et visuelles entre le débouché du métro, la mise en valeur des fouilles archéologiques, les voûtes et le balcon que constitue le boulevard urbain de front de mer en lien avec les Terrasses du Port offrira une opportunité pour Alger de se réconcilier avec son front de mer et de renouveler son centre



**Fig.65** : les voûtes existant sous la Place des Martyrs  
**Source** : Revue « Vie de ville »

La Place des Martyrs et des Terrasses du Port s'inscrivaient dans les Projets dits « Prioritaires ».

Le projet vise à <sup>132</sup>:

- Revitaliser la Place des Martyrs et son souterrain en lien avec les espaces portuaires. La programmation est orientée autour du loisir, de la détente, du commerce et de la restauration en Conjuguant des espaces ouverts ou semi ouverts
- Une série de séquences rythme le projet, créant un trait d'union entre la ville, le métro et les Terrasses du Port :
- La **séquence métro-voûtes** met l'accent sur la mise en valeur des strates archéologiques du site en théâtralisant le parcours voyageurs, dans une articulation efficace entre les espaces souterrains et le réseau de transport métropolitain.
- Les voûtes sont révélées et constituent un véritable écrin patrimonial pour accueillir des commerces privilégiés.
- Les arcades en balcon sur le front de mer sont réservées à de petits commerces linéaires sur deux niveaux. Elles offrent une connexion active avec les Terrasses du Port et profitent d'un panorama remarquable sur la mer.
- Les **Terrasses du port** sont conçues comme une nouvelle destination, qui pourrait devenir un rendez-vous privilégié des Algérois en proposant diverses activités culturelles et commerciales. Il accueillera un programme de commerces et de loisirs à l'emplacement des terrains portuaires libérés autour de la pêche.

La Canopée est un élément unificateur et iconique, imaginé comme un voile protecteur, ou une véritable invitation au Voyage; elle se veut le symbole de la modernité insufflée sur le Vieux Port d'Alger.

La voie rapide sera déviée par la création d'un passage souterrain entre les arcades et le port afin de permettre la reconquête piétonne de ce territoire aujourd'hui inaccessible aux Algérois.

Le projet fait ainsi la part belle à la mise en valeur du patrimoine bâti et du paysage qui constituent un élément important du territoire afin de garantir son image et son identité tout en faisant la promotion d'une architecture contemporaine de qualité.



**Fig.66** : Plan d'aménagement de quartier selon Charpentier  
**Source** : Revue « Vie de ville »

Sur le site de la place des Martyrs et de la place du 8 Mai, trois projets différents ont été élaborés : La « Maison d'Alger », le « Mémorial » et « l'Accès au métro ». « L'option « Mémorial » retenue pour ce projet crée un parcours architectural mettant en scène les richesses archéologiques de la ville et les vestiges souterrains sous un puits de lumière. (Fig. 67)

Intervention respectueuse du site, sans construction, cette option épurée met en scène. Une série d'espaces théâtralisés restituant l'Histoire du pays avec en point d'orgue l'évocation de la Bataille d'Alger. Il s'enfonce sous la place pour permettre la découverte des strates archéologiques de la ville et célébrer le souvenir des Martyrs, matérialisé par un jeu de colonnes-sculptures translucides jaillissant d'une lame d'eau. Outre la conception du Mémorial, la requalification de la place des Martyrs passe également par l'aménagement de la nouvelle station de métro en lien avec le parcours architectural proposé



**Fig.67** : Vu sur le mémorial après son aménagement  
**Source** : Arte-charpenter.com

<sup>132</sup> Le projet du grand Alger. Terrasse du port, ARTE CHARPENTIER [enligne]. Disponible sur : <http://www.artecharpentier.com/fr/projet/place-des-martyrs/>

### Plan de sauvegarde et de mise en valeur<sup>133</sup>:

Aperçu sur le PPMSVV de la casbah :

La notion de secteur sauvegardé est née, en Algérie avec la promulgation de la loi 98- 04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel. Qui a été suivi,

En 2003 , par le décret exécutif n° 03-324 d'octobre 2003 relatif aux modalités d'établissement du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés. Plus tard des décrets exécutifs portant création et délimitation du secteur sauvegardé, à l'instar du secteur sauvegarde de la ville d'Alger et les villes de Dellys, Tenes, Constantine, ... .

En 2005, par le décret exécutif n°05-173 du 09 mai 2005 est consacré à la création et délimitation du secteur sauvegardé de la casbah d'Alger<sup>134</sup>, « Sa délimitation étant celle des remparts ottomans, de la citadelle en hauteur, jusqu'à la mer »<sup>135</sup>.

En 2016, par le décret exécutif n° 16-55 du 1er février 2016 fixant les conditions et modalités d'intervention sur les tissus urbains anciens.

Sur le plan réglementaire, tout secteur sauvegardé fait l'objet d'un document spécial, (PPSMV) qui dicte les règles d'urbanisme et assure la cohérence globale des intervenants. Il s'agit d'un instrument d'urbanisme, de gestion des quartiers anciens et historiques. Il indique notamment les immeubles dont la démolition, la modification ou l'altération sont interdites. Il contient des dispositions réglementaires régissant tous les travaux intervenants dans le périmètre du secteur sauvegardé, tant sur les bâtiments (construction ou aménagements extérieurs ou intérieurs) que sur l'aménagement des espaces libres, publics ou privés.

Le plan d'aménagement proposé par le PPSMVSS s'articule sur trois axes :

#### -1- Réhabilitation et rénovation des tissus par :

- Restructuration du tissu hétérogène du quartier de la marine.

<sup>133</sup> CNERU, Rapport de présentation. Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du site sauvegarde 2009. Phase III Edition finale

<sup>134</sup> Ministères de la culture, plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la casbah d'Alger. (13 novembre 2011)

<sup>135</sup> Cela s'est passé un 24 novembre 1991, la Casbah d'Alger est classée site historique national. Sur bab Zman (en ligne). Disponible sur : <https://babzman.com/cela-sest-passe-un-24-novembre-1991-la-casbahdalger-est-classee-site-historique-national/>

- Aménagement des espaces libres ou à libérer tel que le parking a étages
- Reconversion fonctionnelle de certains bâtiments présentant un potentiel architectural
- Restitution et revalorisation de la rue de la Marine et rue Bâb-el- Oued.
- Réalisation d'une trémie au niveau du boulevard du 1er Novembre.

#### 1- Revalorisation des axes structurants par :

#### 2- Création et développement de pôles d'animations :

Le choix de ses pôles était basé sur la vocation de chaque zone ainsi que sur un certain nombre de potentialité : selon leurs situations en périphérie ou en nœud important afin d'assurer un lien entre le site et le reste de la métropole, selon l'existence de terrain vides ou en ruines, selon L'existence de monuments classés, palais et bâtiments de prestiges, et enfin selon l'existence de bâtiments de grandes valeurs architecturales avec possibilité de reconversion fonctionnelle. Les différents pôles développés sont aux nombres de huit, sur notre air d'étude (quartier de la marine) on s'intéressera aux pôles suivants:

#### Zone 1, Le quartier de la Marine :

##### Propositions : Zone de centralité de niveau métropolitain

- Désigné comme zone d'équipement administrative et financier de haut niveau.
- Privilégier la circulation piétonne au niveau du quartier et rétablir a relation avec la mer
- Revaloriser des monuments classés et les vestiges archéologiques.
- Restitution symbolique des rues et des portes historiques.
- Démantèlement du parking à étage.

#### Zone 2, l'amirauté, le port et les voûtes :

##### Propositions : Pôle culturel de niveau national

- La réhabilitation de la relation de la ville avec la mer.
- Ouverture de la darse au grand public.

## CHAPITRE 03 : CAS D'ETUDE

### Evaluation critique :

Les propositions	L'évaluation
A la période coloniale, le quartier de la marine a été touché par plusieurs propositions qui visent son développement en transformant la ville sous le prisme des démolitions et restructurations du tissu urbain existant et la suppression de son identité, ce qui ne convient pas aux objectifs visés par notre travail.	
La proposition Rondon 1925 :	Rondon prévoit dans sa proposition : La démolition de l'existant en effaçant la mémoire du site. La dévalorisation et la suppression de l'identité ce qui ne convient pas aux objectifs visés par notre travail.
Proposition de Prost 1933	Prost recommandait dans sa proposition la séparation du quartier en deux parties.
Proposition de Corbusier 1939	Le plan OBUS était un projet urbain et technique qui ne prenait pas en compte l'histoire et l'identité du tissu urbain existant .Le Corbusier recommandait dans sa proposition de raser 60% du tissu urbain existant et de ne pas reconstituer le style de la ville précoloniale.
D'autres propositions ont été proposées après l'indépendance et qui visent le développement et la sauvegarde du centre historique	
Le COMEDOR 1968	La proposition vise la sauvegarde et le développement du centre historique en reposant sur le principe de continuité linéaire avec le centre existant, ce qui correspond à nos objectifs de travail .Donc dans notre étude on reprendra l'ensemble du programme d'action proposé pour : - Aménager des liaisons entre la casbah et la mer. - Reconvertir de front de mer pour attirer un grand nombre de personnes.
Le plan d'aménagement proposé par le PPSMVSS	Dans notre étude on reprendra l'ensemble du programme d'action proposés par contre on a quelques réserves tel que : - la négligence de certaine place donc l'ignorance de leurs valeurs historiques. - le programme touristique sur le quartier n'est pas suffisant.
Le plan stratégique de développement d'Alger proposé par ARTE Charpentier	Le plan stratégique vise la requalification de l'identité de quartier et l'amélioration de sa qualité urbaine. Dans notre étude on reprendra l'ensemble du programme d'action proposé pour revaloriser l'accès de la ville à la mer. Par contre, on a quelques recours tel que : - l'ignorance de la partie Nord-est du front de mer située entre le Bastion 23 et l'amirauté. -un conflit de circulation mécanique sera produit après la piétonisation de cette la rue de la marine.

**Tableau 2 :** Evaluation critique des propositions d'aménagement du quartier de la marine

### **V-Stratégie de l'intervention urbaine proposée :**

La stratégie d'aménagement urbain que nous proposons vise une intervention contemporaine dans les centres historiques en valorisant la qualité historique et architecturale du quartier de la Marine et en consolidant sa relation avec la mer et cela en orientant le développement urbain futur du lieu sur trois dimensions :

- **La dimension historico-culturelle**, le quartier étant un noyau imprégné de culture et chargé d'histoire et de mémoire collective et comme étant le premier noyau de la Casbah qui a connu des fortes traces et permanences des différentes époques.
- **La dimension sociale**, vise à améliorer le cadre de vie social du le quartier.
- **La dimension touristique**, par sa situation stratégique sur la baie d'Alger, et de sa valeur étant inscrite dans la liste des sites classés.

### **Programme fonctionnel proposé :**

A partir de cette stratégie et selon les besoins de ce quartier, et d'après les propositions de plan stratégique nous proposons le programme fonctionnel suivant :

**Des structures promouvant la dimension historico-culturelle**, par l'aménagement de :

- Un centre des arts et de la culture.
- Une cité de musique (siège d'associations culturelles), le choix s'est fait en raison de la proximité de l'institut nationale supérieure de musique et afin de revaloriser et préserver le patrimoine musical de la casbah d'Alger.

**Des structures promouvant la dimension touristique :**

- Gare maritime
- Restaurants et cafétéria
- Maison d'hôte
- Galerie marchande

**Des structures promouvant la dimension sociale :**

- Ateliers d'apprentissage
- Les aires de sport
- L'habitat intégré

### **Les interventions urbaines proposées :**

Nos interventions urbaines sur le quartier sont issues de:

-Les réponses aux différentes problématiques déjà énoncées dans les différentes structures étudiées.

-Le programme fonctionnel proposé pour répondre à notre propre stratégie

-La reprise de quelques éléments de programmes du plan stratégique de développement d'Alger (de groupement Arte Charpentier) et du PPSMVSS qu'on a déjà analysé. L'ensemble des actions élaborées se résume dans les points suivants :

- Sur le thème de la **revalorisation des parcours d'implantation**, nous proposons de :

Reprendre la liaison de la rue de la marine avec la rue Bâb Azzoun pour avoir une continuité de la haute casbah à la basse Casbah.

Le prolongement de la rue de la casbah en boutiques d'artisanat le long de passage urbain afin de revaloriser l'activité artisanale

- Sur le thème de **la restructuration de la rue de la marine** nous proposons:

La restitution de tracé des parcours historique de la rue.

L'élimination de la cours de la mosquée de la pêcheurie.

Le rétablissement de l'alignement par des colonnades.

L'aménagement en espaces verts.

- Sur le thème de **la consolidation de la rue de Bâb el Oued** nous proposons:

Le rétablissement de l'alignement interrompu.

Le remplacement des marchés informels qui sont des structures métalliques superfétatoires par des bâtisses réinterprétant les anciens fondouks altérés de la mémoire collective de la ville.

La réinterprétation de *fondouk el Makaoui* en galerie marchande sur l'emplacement de marché informel à côté de la mosquée Ali Betchine.

- Sur le thème de **la consolidation des parcours de restructuration**, nous proposons:

L'aménagement de l'avenue de l'ALN et l'organisation des passages piéton ainsi que le passage pour les bicyclist.

La valorisation du parcours piéton et mécanique sur le boulevard Amara Rachid par la création des esplanades qui donne sur la mer.

- Sur le thème de **la consolidation et le rétablissement de la relation ville /mer**, nous proposons :

La délocalisation de port d'Alger vers le port de Cherchell et sa réouverture au public selon les recommandations du SNAT<sup>136</sup> .

La reconversion de front de mer en activités de loisirs, commerce et espaces de restaurations et la création des terrasses afin d'y attirer le grand public.

---

<sup>136</sup> SNAT, schéma national d'aménagement du territoire

La réouverture de la ville sur son port, et rendre la mer accessible aux promeneurs avec l'aménagement d'une plage publique au-dessous de boulevard Amara Rachid.

La création de transport maritime assurant la liaison casbah –quartier limitrophes en projetant une gare maritime à petite échelle (vers Bâb el Oued, Ain Banian, Tipaza) sur le quai du port de plaisance.

La restitution de *Bâb el Bhar* qui avait un rôle historique de lier la ville à la mer et réinterprétation de *Souk El Hout* (marché de poissons) par la réouverture de hall de poisson sur la place.

La Réhabilitation et la réouverture des magasins Ottomane pour des activités de restauration

La reconversion des RDC des bâtiments qui long le boulevard Cheguevara en activité ludique.

La prévision des liaisons en passerelles et esplanade de Boulevard Che Guevara vers le port.

Privilégier les circulations piétonnes en aménageant espace piétonnier reliera l'amirauté au port en longeant l'avenue de l'ALN.

- Sur le thème de **la requalification et la valorisation des éléments naturelles**, nous proposons de rappeler la mémoire de lieu à travers :

La création un circuit de fontaines pour celles qui sont conservées.

La réinterprétation de la notion de l'eau par la création de mur d'eau au niveau de projet.

- Sur le thème de **la requalification des places**, nous proposons:

La consolidation et la restitution de tracé des parcours historique qui nous a permet de redéfinir la paroi Nord manquante de la place des martyrs du côté du la place 8 mai à travers une colonnade inspirée de la colonnade de la mosquée *es-sayida* comme prolongement à celle de la grande mosquée.

L'intégration de la place des Rais dans le tissu de la ville en unifiant (la place des rais, et la place de l'institut de musique), en créant la place urbaine des deux équipements et en réinterprétant les 2 fontaines (*el Hamra I et Ain hammam el maleh*).

La revalorisation de la place Ahmed Touri par la réinterprétation de la porte *Bâb Djezira et Ayn Bâb al Djazira* en fontaine, des permanences qui marqueront la place.

- Sur le thème de **la récupération des espaces libres non définis morphologiquement**, nous proposons:

La construction d'une verrière au-dessus des vestiges qui sont du côté Nord de la place des Martyrs pour permettre d'avoir un aperçu en plein air sur les vestiges.

L'ouverture d'une situation de fouilles, qui va devenir à long terme un site archéologique.

**Pour ceux qui sont non définis fonctionnellement**, nous proposons:

La récupération de la parcelle occupée par le stade pour le développement d'un équipement culturel et touristique.

La requalification et l'aménagement de la plage par l'injection d'activités à caractère ludique.

- Sur le thème de **la requalification de tissu moderne de quartier de la marine**, nous proposons :

La démolition du parking à étage qui se présente en une structure métallique défigurant le paysage urbain de cette partie de la ville.

Rappeler la mémoire de lieu de quartier de la marine disparue en restituant l'ancien parcellaire qui a existé pour créer un petit joyau traditionnel dans un contexte remodeler à la période colonial. Le bâti moderne existant sera considéré comme étant une enveloppe qui va cacher le nouveau projet. Ce dernier sera découvert à travers un certain nombre de percés en forme d'ouvertures créant ainsi un effet de surprise.

- Sur le thème **des structures promouvant la dimension historico-culturelle**, nous proposons la projection d':

Un centre des arts et de la culture en style moderne qui sera une extension de bastion 23.

Une cité de musique en style traditionnel en restituant l'ancien parcellaire qui a existé afin de refléter l'esprit traditionnel qui a disparu.

- Sur le thème **des structures promouvant la dimension touristique**, nous proposons :

La projection d'une gare maritime sur le quai du port de plaisance.

La reconversion des bâtiments de front de mer en activités de loisirs, commerce et espaces de restaurations.

La création des terrasses et promenades du port.

La reconversion de bastion 23 qui est un fragment urbain historique et culturel isolé de la ville en maison d'hôte afin de lui offrir une nouvelle vie.

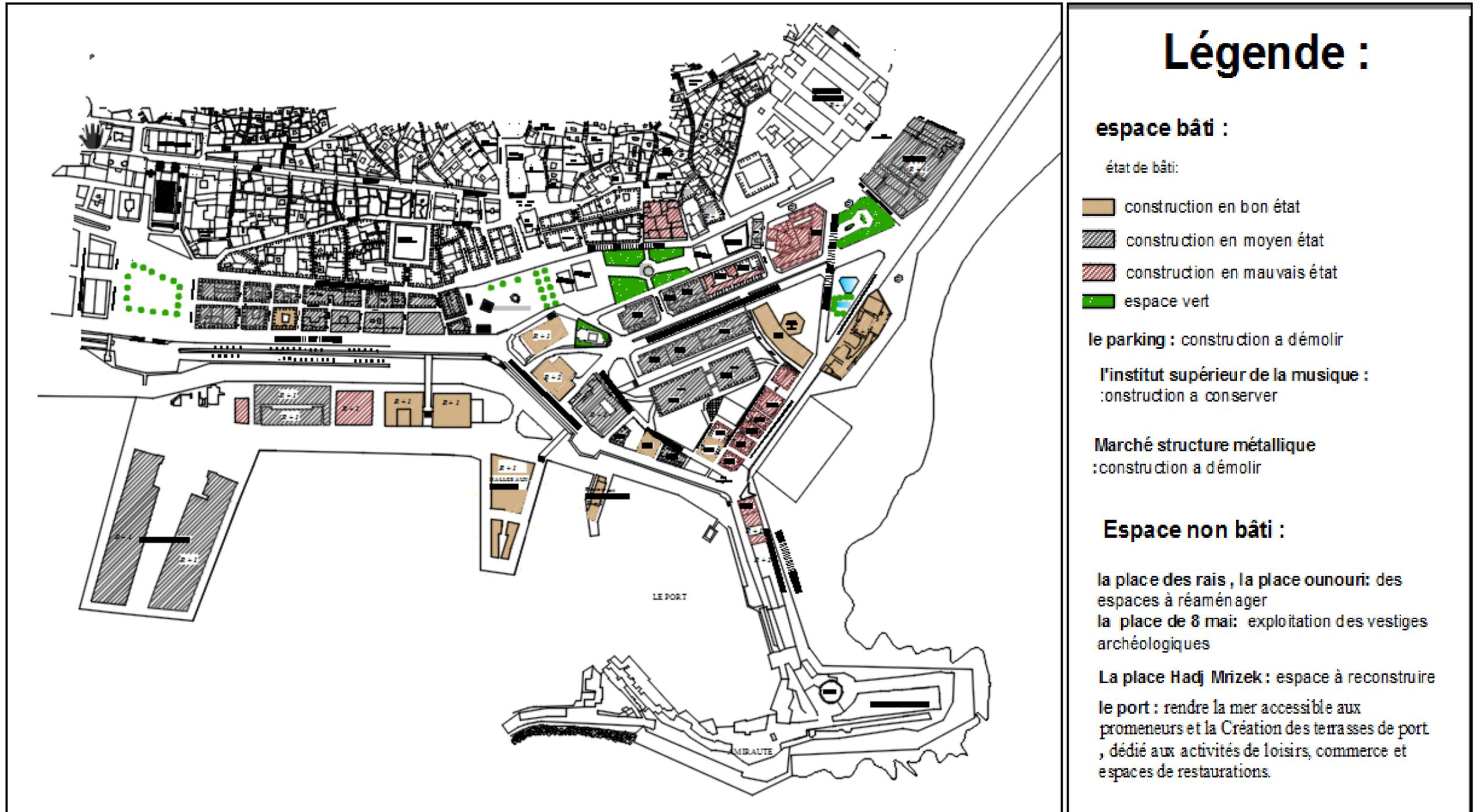
La projection d'une galerie marchande et des boutiques de commerce sur l'emplacement de marché informel à côté de la mosquée Ali Betchine.

- Sur le thème **des structures promouvant la dimension sociale**, nous proposons :

L'Intégration des ateliers d'apprentissage dans le programme de centre des arts et de la culture.

La projection d'un bâtiment d'habitation, de style haussmannien afin de rétablir l'alignement de façade sur le boulevard Hamilcar Cabral et la rue de la marine.

L'aménagement des aires de sport dans l'espace inexploité de la plage.



**Fig.68 :** Etat de bâti de quartier de la marine  
 Source : CNERU, PSMVSS de la Casbah d'Alger, Restitution personnelle



Fig.69 : Les vestiges / Source : l'auteur



Fig.70 : La promenade de la plage / Source : l'auteur



Fig.71 : Les vestiges/ Source : l'auteur



Fig.72 : La promenade de la plage / Source : l'auteur



Fig. 73: Le plan d'aménagement /Source : l'auteur



Fig. 78: Façade urbaine ouest / Source : l'auteur



Fig. 74: La place des Martyrs / Source : l'auteur



Fig.75 : La promenade de la plage / Source : l'auteur



Fig. 76: La rue de la marine/ Source : l'auteur



Fig. 77: La promenade de la plage/ Source : l'auteur

### **VI-Choix de projets architecturaux :**

Sous le thème de la modernisation, le développement, la mise en valeur du quartier de la marine et le rétablissement de la relation ville-mer de quartier, le choix des projets architecturaux à développer s'est porté sur trois (03) situations différentes :

1. Centre des arts et de la culture, extension de bastion 23 au sud.
2. Cité de musique à l'emplacement de parking à étage.
3. Galerie marchande à l'emplacement de marché informel à côté de la mosquée Ali Betchine.

Afin d'illustrer notre réponse à la problématique générale que nous avons posé et qui consiste en « l'intégration de l'architecture contemporaine dans les centres historiques », nous avons opté pour le projet architectural suivant:

La création d'un centre des arts et de la culture qui sera une extension du Bastion 23. Ce dernier sera reconverti en maison d'hôte et toutes ses activités seront transférées au projet (le centre des arts et de culture).

#### **Le centre des arts et de la culture**

Le projet architectural que nous allons développer, le centre des arts et de la culture, est conçu en extension du bastion 23 (aussi appelé Palais des Raïs). Il est fondé sur la base d'une référence à la mémoire du lieu dans l'objectif d'exprimer le vécu de la ville, en adoptant une expression architectonique contemporaine, inspirée du site et de ses références historiques. Il aura pour objectif de :

- Concilier un site historique et une architecture contemporaine en assurant la continuité physique et urbaine entre l'existant et le nouveau.
- Retisser les liens entre la ville et la mer.
- Intégrer le bastion 23 dans le programme des activités de la ville.
- Renforcer l'attractivité de quartier et promouvoir sa dimension touristique.

### Présentation de l'assiette d'intervention :

L'assiette d'intervention se situe à la partie basse du quartier de la marine, sur la bande littorale entre le bastion 23 et l'amirauté.

Notre assiette du projet respecte la loi littorale du 5/02/2002, cette législation interdit l'urbanisation sur une bande de 100m à compter de la limite haute du rivage<sup>137</sup>. Pour cela en laissant les 100m notre projet sera à la même limite que celle du bastion 23.

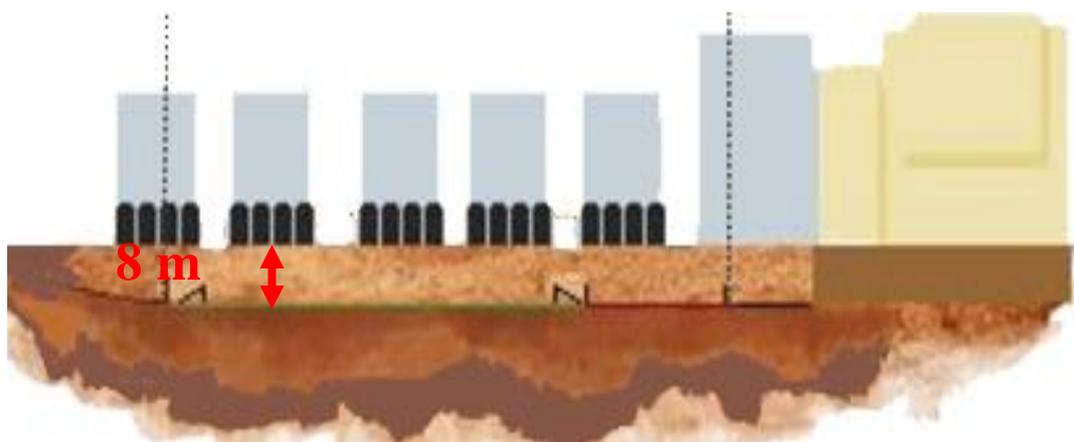
### Limite de l'assiette d'intervention :

L'assiette d'intervention est limitée par :

- Le bastion 23 et l'esplanade au Nord.
- L'esplanade et l'amirauté au Sud.
- Les immeubles Chassériau et le boulevard Amara Rachid à l'Ouest.
- La mer et la plage à l'Est.

**Superficie** : Le terrain se présente sous une forme rectangulaire, d'une surface de 2250m<sup>2</sup>.

**Topographie** : L'aspect topographique de terrain se caractérise par un terrain plat avec une profondeur de 8 m au-dessous de boulevard Amara Rachid. (Fig. 79)



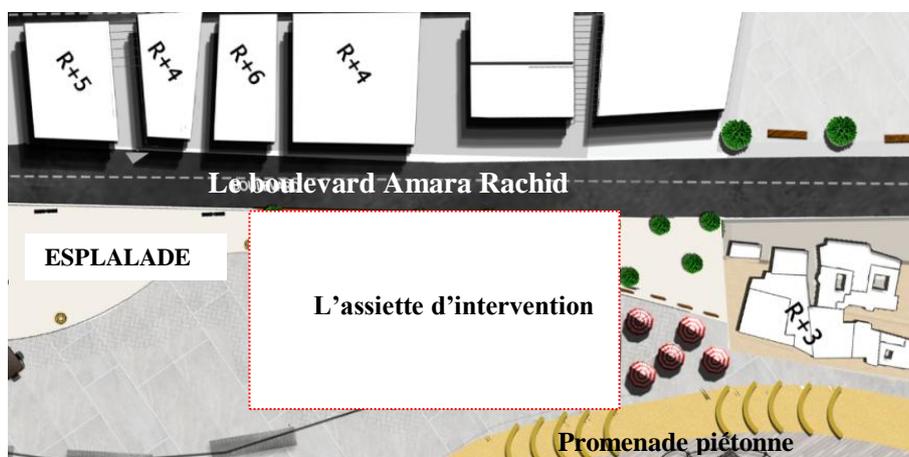
**Fig. 79:** Coupe sur l'assiette d'intervention

**Source :** auteur

<sup>137</sup> Loi n° 02-02 du 22 Dhou El Kaada 1422 correspondant au 5 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral. JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 10

### L'accessibilité au terrain :

- Le terrain est accessible par :
- Le boulevard Amara Rachid.
- L'esplanade qui facilite la circulation piétonne.
- Promenade piétonne qui mène de parking à ciel ouvert vers le terrain.



**Fig.80** : L'accessibilité au terrain  
Source : auteur

### La conceptualisation du projet

*Concepts liés au contexte :*

#### L'identité :

Elle est traduite par la réinterprétation des anciens éléments architecturaux d'une manière contemporaine afin de garder la mémoire du lieu.

#### La géométrie :

Usage des formes géométriques simples en référence à la simplicité des maisons de la Casbah.

### **La centralité :**

Matérialiser par un patio qui est un élément caractéristique de la maison traditionnelle autour duquel s'organise tous les espaces, c'est un lieu de relations, d'échanges et de détente.

### **La perméabilité :**

Matérialiser par multiples possibilités d'accès au projet, facilitant le passage de l'extérieur – intérieur et assurant la continuité visuelle et spatiale à travers la transparence.

*Les concepts liés au thème :*

### **La fragmentation et articulation**

La fragmentation est un moyen de deviser le projet en entités de formes et de fonctions différentes. Elle permet de créer des espaces, des parcours intérieurs, et surtout d'assurer l'interpénétration entre eux en assurant une articulation entre les unités. Cette dernière sera matérialisée par différentes manières :

- Par un espace central.
- Par des volumes simples au niveau des percées (emboîtement).
- Par des parcours.

### **La hiérarchie :**

L'ouverture du projet au grand public exprime la hiérarchisation des espaces en allant des espaces publics jusqu'aux espaces privés afin d'assurer un bon fonctionnement du projet. Ce concept permet d'assurer le passage de l'échelle du public au privé.

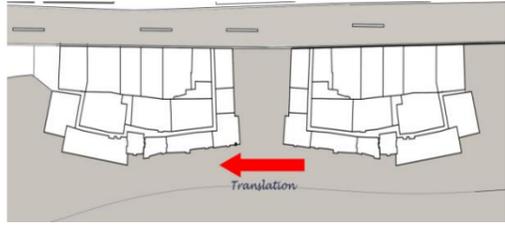
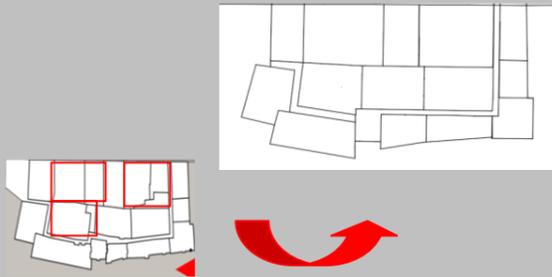
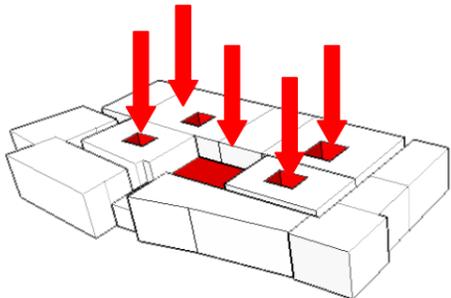
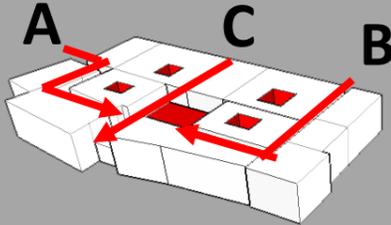
La hiérarchie des espaces intérieurs selon :

- Les espaces publics urbains : comme les espaces d'accueil, commerce et détente.
- L'espace semi-privé : regroupe les espaces de consultation, d'exposition et les ateliers.
- L'espace privé : constitué des espaces de gestion et de service.

### **La symbolisation :**

La reproduction des éléments de bastion 23 et les reconvertir d'une façon moderne pour avoir une certaine harmonie et une adaptation au site.

La genèse de projet :

1	<p>La restitution et la translation avec un effet miroir de l'ancien tracé de bastion 23.</p>	
2	<p>Regroupement des petites entités en grandes entités fonctionnelles.</p>	
3	<p>En se référant à la forme des maisons de bastion 23, nous avons introduit premièrement des patios au milieu des volumes pour avoir la ventilation et l'ensoleillement à l'intérieur de volume. Et ensuite nous avons créé la cours centrale de projet comme étant un espace de regroupement de partage et d'échange.</p>	
4	<p>Pour articuler le projet avec l'environnement nous avons opté pour: Créer des passages urbains en forme d'escalier à l'image des escaliers urbains qui existent dans la casbah en récupérant certains selon le tracé ancien(A,B) et en créant de nouveau(C) afin de tirer profit de nombreux avantages tels que : la continuité visuelle et spatiale entre l'équipement et son contexte et une accessibilité meilleure à notre équipement par la diversité des accès et des déplacements).</p>	

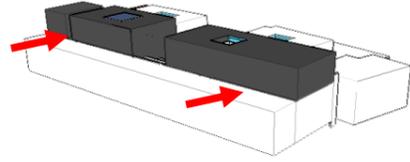
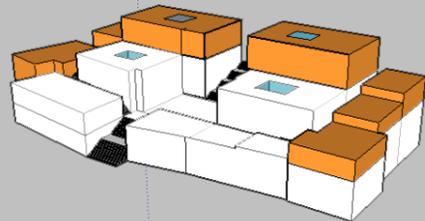
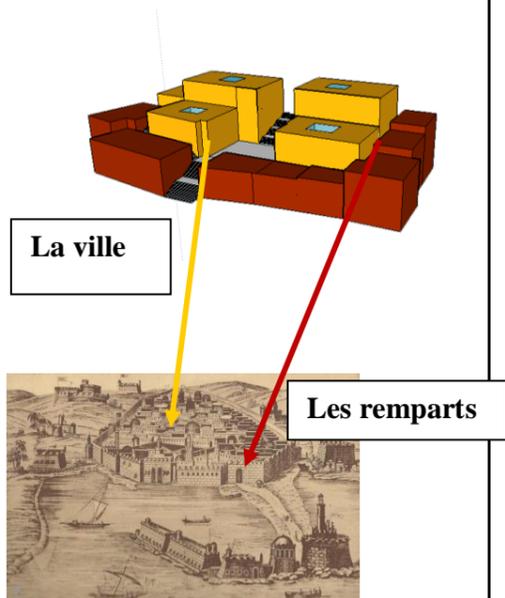
5	<p>Une addition en hauteur des volumes avec un recul à l'Ouest en suivant l'alignement de bastion 23 afin de : Marquer le passage urbain entre le bastion23 et le projet Dégager un parvis</p>	
6	<p>l'addition de plusieurs volumes en dégradation afin d'assurer la relation ville mer visuelle</p>	
	<p>Le volume obtenu correspond à une entité de typologie traditionnelle entourée par une entité en forme de rempart à l'image de la ville (la casbah d'Alger) qui a toujours existé dans sa délimitation par ses remparts</p>	

Tableau 3 : La genèse de la forme

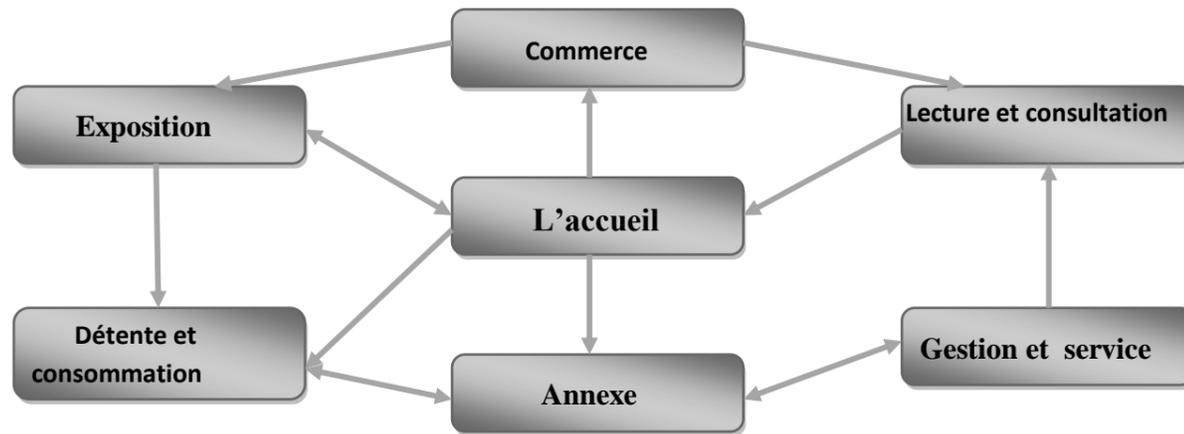
## CHAPITRE 03 : CAS D'ETUDE

Le programme :

Fonction	Espace	Nombre d'espaces	Surface
L'accueil	Accueil	1	50m <sup>2</sup>
	Sanitaires	1	10m <sup>2</sup>
Exposition	Exposition temporaire	1	162.5m <sup>2</sup>
	Exposition permanente	2	840m <sup>2</sup>
	Ateliers d'apprentissage	3	213.5m <sup>2</sup>
Commerce	Boutiques d'artisanat :		
	Tenues traditionnelle	1	81m <sup>2</sup>
	Vannerie	1	80m <sup>2</sup>
	Décoration florale	1	90m <sup>2</sup>
	Bijoux	1	62.5m <sup>2</sup>
	parfumerie	1	44 m <sup>2</sup>
tissus	1	62.5m <sup>2</sup>	
Lecture et consultation	Salles de consultation: consultation simple « salles de lecture » : Espace ouvert à toutes personnes désirant se documenter sur le thème	2	307m <sup>2</sup>
	Stockage des livres	1	184m <sup>2</sup>
Gestion et service	Bureau de directeur	1	30 m <sup>2</sup>
	Bureau de gestion matériel	1	28 m <sup>2</sup>
	Bureau de Gestion de personnel	1	30 m <sup>2</sup>
	Bureau secrétariat		27m <sup>2</sup>
	Salle d'archive	1	30m <sup>2</sup>
	Bureau de comptable	1	22m <sup>2</sup>
	Salle de réunion	1	42m <sup>2</sup>
	Sanitaires	4	38m <sup>2</sup>
	Service d'exposition	1	75m <sup>2</sup>
	Laboratoire de conservation	1	112 m <sup>2</sup>
	Contrôle matériel	1	22m <sup>2</sup>
	Bureau d'enregistrement	1	24m <sup>2</sup>
	Atelier de maintenance	1	60m
Détente et consommation	Cafétéria	1	162m <sup>2</sup>
	Restaurant	1	156m <sup>2</sup>
	Patio	4	94m <sup>2</sup>
Annexe	Stockage	1	270m <sup>2</sup>
	Locaux techniques	2	125m
	Décharge marchandise	1	70m <sup>2</sup>

Tableau 4 : Le programme quantitatif de centre des arts et de la culture

Organigramme relationnel entre les fonctions de base :



↔ Relation directe

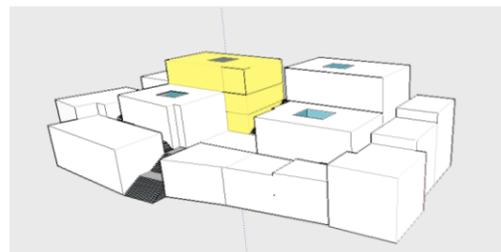
→ Relation indirecte

**Distribution des espaces intérieurs :**

Le projet est constitué de 5 entités principales ; Chacune regroupe une fonction :

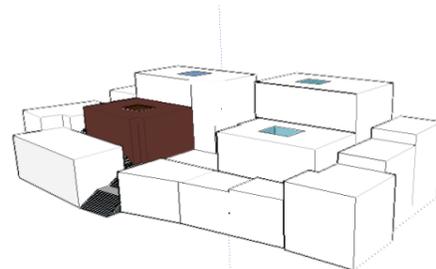
**Entité de gestion et de service :**

- Elle se développe en 2 niveaux
- Donnant sur la rue Amara Rachid avec un accès privé afin de séparer et filtrer la partie personnelle de la partie publique,
- Elle est constituée de bureaux (directeur, secrétaire, comptable, gestion matériel et le personnel, des salles archives et de réunions, le Service d'exposition et laboratoire de conservation).



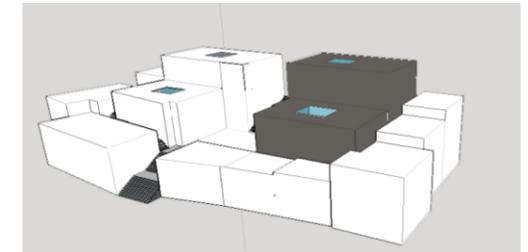
**Entité de Lecture et consultation :**

- Elle se développe en 3 niveaux, autour d'un patio,
- L'accès à l'entité se fait à partir de la cours centrale
- La salle de lecture est orientée à l'Est avec des vues vers la mer



**Entité d'Exposition :**

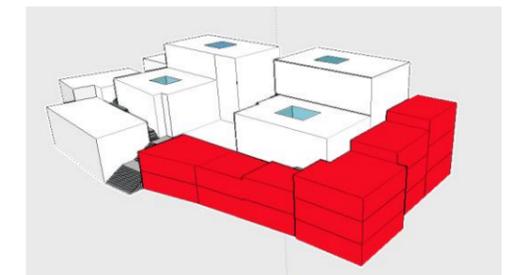
- Elle est destinée au grand public, Se développe en 4 niveaux regroupant des salles d'exposition et des ateliers d'arts
- L'accès à l'entité se fait au niveau du RDC à partir de boulevard Amara Rachid et de la cours centrale afin d'attirer le flux et un maximum de public
- Les ateliers d'apprentissage sont accessibles par le patio avec une transparence vers le boulevard Amara Rachid et la mer.
- Les expositions ont des vues vers la mer pour avoir une transparence de l'extérieur



- Chaque entité se regroupe autour d'un patio qui permet de faire pénétrer la lumière du jour et l'aération

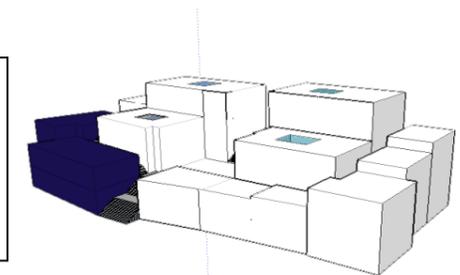
**Entité d'artisanat :**

- Elle est placée le long de parcours urbain afin de revaloriser l'activité artisanale
- Elle se développe en 3 niveaux
- Elle est constituée des espaces de vente et d'exposition, des ateliers de fabrication et des espaces de stockage



**Entité de consommation :**

- Elle se développe en 2 niveaux abritant les espaces de consommation (cafétéria et restaurant)
- Elle est orientée à l'Est avec des vues vers la mer



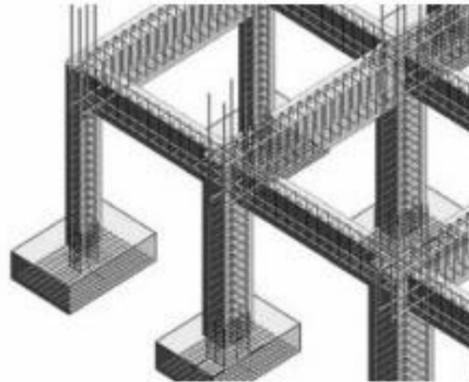
L'ensemble s'organise autour des rues et des passages urbains accessibles même lorsque le centre est fermé au public. Ces passages créent des ouvertures visuelles et des liaisons entre la ville et la mer.

**La structure :**

**Choix du système structurel.**

Le choix du système structurel a été adopté de façon à répondre aux exigences fonctionnelles, spatiales et formelles spécifiques de notre équipement. Pour cela, nous avons opté pour la structure poteau poutre en béton armé.

Dans le cas de notre projet nous avons prévus des poteaux en béton armé avec des formes différentes, celle-ci dépend de la forme du bloc, ainsi un plancher à corps creux et des dalles pleines pour les encorbellements et les paliers de repos des escaliers.



**Fig.81 :** Ossature poteaux poutre  
Source : Google image

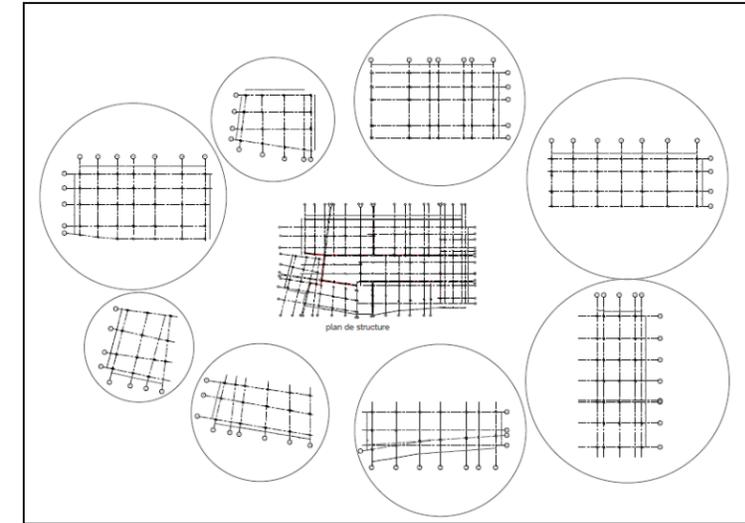
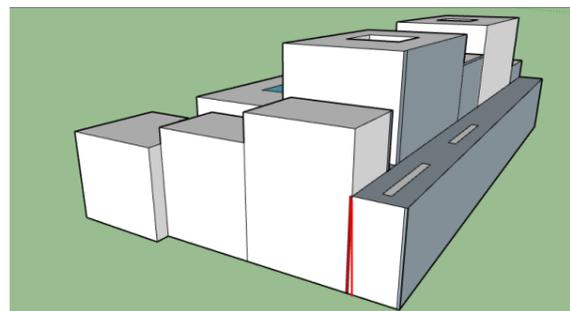
**La trame structurelle**

-Nous avons effectué la structure de chaque bloc individuellement la suite nous avons par la suite assemblé. (Figure. 64)

-La trame structurelle dans chaque bloc varie entre 3, 4 et 5 m.

-Le long de la périphérie nous avons prévu un voile en béton armé à 20 cm d'épaisseur afin de retenir les poussées des terres et de l'eau.

**Voile**

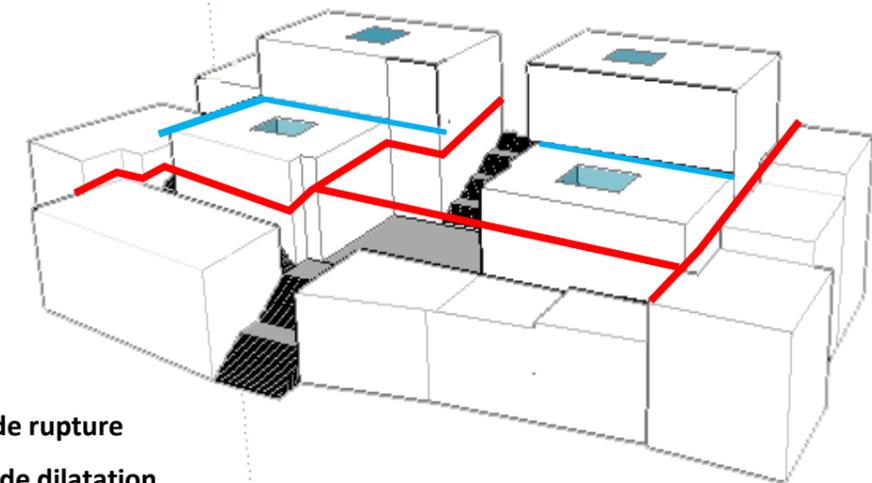


**Fig.82 :** Trame structurelle de projet /  
Source : l'auteur

-Les joints sont disposés au niveau de l'ouvrage. Afin d'assurer une certaine régularité et rigidité.

-Joints de rupture : sont prévus entre les corps de bâtiment de formes différentes et présentant des hauteurs, des directions, des structures différentes.

-Joints de dilatation : l'espacement entre deux joints dépend de l'organisation du bâtiment et généralement entre 25 et 30 m.



**Joint de rupture**

**Joint de dilatation**

- Utilisation de mur rideau à ossature acier fine, bien qu'il ne soit pas porteur, il assure la transparence et remplit toutes les fonctions d'un mur extérieur.
- Utilisation de moucharabieh moderne comme un élément décoratif dans les façades, pour créer des espaces intérieurs avec une ambiance de jeux d'ombre et de lumière.

**L'enveloppe :**

L'enveloppe du projet reflète toujours l'idée de l'entité traditionnelle délimitée par des murs remparts,

D'où :



**Fig.83 :** Façade ouest  
**Source :** prise par l'auteur

1. Les entités agglomérées réinterprétant la ville sont traités avec de moucharabieh et de grandes baies vitrées qui assurent une articulation visuelle avec le contexte.
  - Le choix de traitement est dicté par les fonctions qu'abritent les différentes entités.
  - Le motif du moucharabieh nous l'avons réinterprété à partir de modèle « *kataa, maktoa* » qui existe à la casbah d'Alger et que l'on trouve très souvent au niveau des portes et des fenêtres. (figure. 84 et 82)
  - Le moucharabieh est conçu pour gérer la lumière du jour dans le but de créer une ambiance particulière à l'intérieur des espaces et plus particulièrement les espaces d'exposition et de consultation. A certains égards, il s'agit d'une expérience très spirituelle avec le soleil qui la traverse et qui crée les plus délicats et les plus modèles d'ombre et de lumière, un mélange homogène de culture et de modernité.



**Fig.85 :** porte d'intérieur de bastion 23  
**Source :** prise par l'auteur

2. L'ensemble des blocs périphériques réinterprétant les murs de rempart est traité en référence aux remparts avec des ouvertures en forme de meurtrière. (figure. 83)
3. L'ensemble est conçu sur un soubassement vitré, ce dernier a été proposé pour réinterpréter l'idée de la vue de la casbah à partir de la mer. (figure. 83)
4. Il est délimité par deux entités réinterprétant les deux entités de fortification qui ont existé, notamment le fort bab el oued et bab Azzoun qui sont traités en référence aux façades de bastion 23 avec des ouvertures à dimensions réduites et des encorbellements afin d'assurer une continuité avec le tissu traditionnel. (figure. 83)



**Fig.84 :** Façade est  
**Source :** l'auteur

4

**Le choix de couleurs :**

- Utilisation de la couleur beige en référence à la couleur de bastion 23
- La transparence au niveau de projet est poussée pour assurer la relation visuelle avec l'environnement et afin de profiter des vues panoramiques.

### **VII -Conclusion du chapitre 03 :**

Dans ce chapitre III, nous avons abordé notre cas d'étude « le quartier de la marine » à travers une lecture analytique de différents caractères. Les différents niveaux d'analyse nous ont permis d'identifier les éléments invariants du site ainsi que les situations problématiques lesquels ont constitué les fondements du plan d'aménagement que nous avons proposé. En effet, nous avons proposé diverses interventions visant de répondre à notre thématique de recherche « L'intégration de l'architecture contemporaine dans le centre historique de la Casbah d'Alger ».

Le projet architectural que nous avons développé découle du plan d'aménagement que nous avons proposé, il se présente comme tentative projectuelle visant à concilier un site historique et une architecture contemporaine en assurant la continuité physique et urbaine entre l'existant et le nouveau. C'est un travail de transmission de l'échelle urbaine vers l'échelle architecturale.

# CONCLUSION GENERALE

## CONCLUSION GENERALE :

Les interventions urbaines et architecturales, sur un site à forte valeur patrimoniale, s'avèrent une problématique complexe qui conjugue entre mémoire, valorisation et production contemporaine, riche mais surtout nouvelle. Elles font aujourd'hui l'objet de nombreuses politiques et études de sauvegarde, de mise en valeur et d'adaptation à la conjoncture contemporaine, basées toutes sur les éléments bâtis et non bâtis existants sur le lieu et ayant contribué à sa formation qui pouvant constituer de précieuses leçons pour les nouvelles conceptions architecturales et urbaines.

Notre travail de recherche s'inscrit dans cette réflexion. Il est fondé sur la lecture des formes urbaines des villes et des processus de leur formation comme outil d'aménagement urbain et de conception architecturale. Bien que notre cas d'étude (le quartier de la marine) se trouve aujourd'hui en rupture morphologie et fonctionnelle avec la mer qui était l'origine de son existence. Pour cela, notre thématique a porté sur la consolidation de la relation ville/mer à travers l'intégration de l'architecture contemporaine dans un centre historique classé au patrimoine de l'UNESCO.

Pour ce faire, nous avons adopté l'approche qui s'appuie sur l'analyse historique et l'étude des caractères morphologiques des tissus urbains, en se basant sur les éléments constitutifs de l'espace et de son histoire comme tentative de projection urbaine et architecturale.

Notre projet « **Un centre des arts et de la culture** » est conçu comme un quartier moderne qui s'intègre dans son contexte et son environnement et qui reflète l'identité des lieux, participant à promouvoir l'image du quartier et la ville, revivre l'identité de la ville à travers un programme d'activités culturelles et touristique et renforcer la liaison entre les entités de la ville.

Pour conclure, notre intervention n'est qu'un début dans le vaste champ de recherche sur le développement urbain et la préservation de l'esprit et la mémoire des centres historiques tout en assurant la continuité de son processus de développement urbain et historique continu à travers l'intégration de l'architecture contemporaine.

**Sources**

**bibliographique**

## Bibliographie:

### • Ouvrages :

- BENHAMOUCHE M. (2018), « *L'architecture et l'urbanisme au Maghreb aux XIX-XX siècles : Cas d'Alger (1800-2000)* ». ENAG
- BERTRAND M-J. (1984), « *les places dans la ville ; lectures d'un espace public* », Edition du Paris, Dunod / BORDAS,
- CHOAY F. (1992). « *L'allégorie du patrimoine* », éditions du Seuil, Paris.
- CRESTI F. (1993), « *Contribution à l'histoire d'Alger* ».
- DEVOULX A. (1875), « *Alger, Etude archéologique et topographique aux époques romaines arabes et turques* », *Revue Africaine* n°19.
- KHELIFA A. (2007), « *Histoire d'el Djazair* », Edition-Beaux livres d'art et d'histoire
- LACAZE J. P. (1976), « *Introduction à la planification urbaine: imprécis d'urbanisme à la française* », édition Le Moniteur, Paris.
- LE GLAY M. (1968), « *A la recherche d'Icosium* ». Format PDF.
- MERLIN P, CHAOY F. (1998), « *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* », Presses Universitaires de France.
- MESSIKH M-S. (2000), « *Alger la mémoire* », Edition du Layeur.
- MISSOUM S, « *Alger à l'époque Ottomane, la médina et la maison traditionnelle* », ELDJEZAIR en 1831 d'après les levés du capitaine Morin effectués dès 1830
- ROUSSEAU A. (2010), « *Chronique de la régence d'Alger* », Edition du Kessinger Publishing
- SAIDOUNI M. (1999), « *Elément d'introduction à l'urbanisme histoire, méthodologie, réglementation* », édition Casbah 45.
- SITTE C. (1889), « *l'art de bâtir les villes* », éditions de l'équerre.
- SPIGAY V et LEVY A. (1984), « *Le plan et l'architecture de la ville, hypothèses pour de nouveaux instruments d'urbanisme.* », Cluva Fditrice, Venezia

### • Thèses et mémoires :

- ABDESSELAM R. (2017), « *Revalorisation du centre historique de Tlemcen à travers une nouvelle accessibilité, le Cas des abords de BAB EL KARMADINE* », mémoire de master en architecture, U.A.B.T, Algérie

- BELKACEM RABAH L, Post graduation en « Architecture et environnement », Modalité de gestion optimale pour l'élaboration d'un plan de maintenance d'un monument classé. Cas d'étude : le palais des rais, Bastion 23,
- BERTELOOT L. (2008), « *Comment inscrire une ville historique dans un processus de développement durable du tourisme ? Diagnostic comparé de Sarlat-la-Canéda et Trogir* » ; Master 2 Tourisme & Développement ; Université de Toulouse le Mirail, France
- BOUDALIA N. (2016), « *Requalification des vides urbains de la basse Casbah d'Alger et revalorisation du Bastion23* », U.A.B.T, Algérie.
- BROCHU J. (2011), « *La conservation du patrimoine urbain, catalyseur du renouvellement des pratiques urbanistiques? Une réflexion théorique sur l'appropriation de la notion de patrimoine urbain par l'urbanisme* ». Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de PhD : Université de Montréal, Canada
- CARAYON N. (2008), « *Les Ports Phéniciens et Puniqes : Géomorphologie et Infrastructures* », Thèse De Doctorat En Sciences De L'antiquité – Archéologie Dirigée Par M. Le Professeur PETIT Thierry, soutenue, publiquement, Université Marc Bloch - Strasbourg, France
- ILES N. (2018). « *Le façadisme : conservation ou destruction d'un patrimoine architectural et urbain ? La situation portugaise* ». ENSA, Toulouse, France.
- KACHOUR M. (2017), « *Revalorisation des sites archéologiques : Site archéologique de la place des martyrs-Alger- Projet : Forum de la découverte* »; mémoire de master U.H.B.B, Algérie.
- MENOUEUR O, (2018). *Contribution à la reconnaissance du processus de formation du territoire de la ville d'El-Djezaïr, avant 1830*. Thèse de doctorat dirigée par le Professeur ZEROUALA M.S., EPAU, Algérie.
- NEFAOUI N. (2017), « *reconversion urbaine de la zone portuaire et reconquête des fronts maritime et lagunaire* », mémoire présentée en vue de l'obtention du diplôme d'architecture, E.N.A, Maroc.
- TOUAM N. (2012), « *Le centre historique de Constantine, la conservation intégrée : une nécessité impérieuse vers la reconstruction du quartier Souïka* », mémoire présentée en vue de l'obtention du diplôme de magister, U .M.C, Algérie.

## Articles :

- Charte Européenne (1975) du « *patrimoine Architectural* ». Adoptée par le Conseil de l'Europe. Déclaration d'Amsterdam.
- BERNARD A. (1931), « *Alger, Étude de géographie Et d'histoires urbaines* », *Annales de géographie*, n°224, p. 202.
- BERTONCELLO B. (2004), « *Centres anciens, entre vitrine de ville et gestion de la pauvreté une question de développement* » in « *l'intervention en centre ancien, pour quel projet urbain et social?* " Acte de la journée d'étude. Centre de Ressources pour la Politique de la Ville PACA, p 03.
- GEORGESCU PAQUIN A. (2014), « *Actualiser le patrimoine par l'architecture contemporaine* », P 10.
- ICOMOS. (1931). « *Charte d'Athènes pour la Restauration des Monuments Historiques* », Premier Congrès International des architectes et des techniciens des monuments historiques, Athènes.
- L'Association Algérienne pour la Sauvegarde et la Promotion du Patrimoine Archéologique, Asma Hadjilah « *La rue Bab Azzoun Bab el Oued à la période romaine. Essai de restitution du cardo d'Icosium.* » Article format PDF.
- MUTUAL S. (2001), « *Pauvreté et dégradation environnementale : l'avenir des villes/centres historiques. Rétrospective et Perspectives. Le cas de l'Amérique Latine et des Caraïbes* », in « *des quartiers historiques pour tous* ». Une approche sociale et humaine pour une revitalisation durable.
- Publication du C.A.U.E d'Eure-et-Loir, Les cahiers de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement N°12 (2004), « *mettre en valeur son patrimoine bâti la reconversion* ».
- « *Une ville, une histoire. Alger* », 1ère partie publié le 29/01/2014.

## Documents :

- CNERU, Rapport de présentation. Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du site sauvegarde (2009). Phase III-Edition finale.
- COMEDOR étude pour la rénovation et la restructuration de la casbah d'Alger
- Le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur (PPSMVSS) de la Casbah d'Alger, 2008.
- « *Charte de Lisbonne* ». (1995), document résultant de la première Rencontre luso-brésilienne pour la réhabilitation urbaine.

## Webographie :

- « Carré d'art- office du tourisme et des congrès de Nîmes ». [Enligne], disponible sur : <https://www.nimes-tourisme.com/fr/musees/carre-d-art.html> (consulté le 05/03/2021).Blida
- « Carré d'Art - Musée d'art contemporain de Nîmes - Carré d'Art ». [Enligne], disponible sur : <https://www.carreartmusee.com> (consulté le 21/04/2021).Blida.
- Cela s'est passé un 24 novembre 1991, la Casbah d'Alger est classée site historique national. Sur bab Zman (enligne). Disponible sur : <https://babzman.com/cela-sest-passeun-24-novembre-1991-la-casbah-dalger-est-classee-site-historique-national/> (consulté le 15 /03/2021).Blida.
- « Centre historique : définition et explication -techno-science ». [Enligne]. Disponible sur : <https://www.techno-science.net/glossaire-definition/Centre-historique.html/>(consulté le 02/02/2021).Blida.
- « Centre historique -Habitat Worldmap », [enligne]. Disponible sur : <https://habitat-worldmap.org/mots-cles/centre-historique/> (consulté le 02/02/2021).Blida
- Charte Européenne du « patrimoine Architectural ». (1975), Adoptée par le Conseil de l'Europe. Déclaration d'Amsterdam, [En ligne]. Disponible sur : <https://www.icomos.org/publications/93towns7m.pdf> / (consulté le 02/02/2021).Blida
- CHERIF SEFFADJ N. (2007), « Waqf et gestion des bains publics à Alger durant la période ottomane (XVIe XIXe siècle) ». [Enligne]. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/remmm/4273/> (consulté le 21/04/2021).Blida
- « Entreprise portuaire d'Alger, Historique », [enligne]. Disponible sur <https://www.portalger.com.dz/historique/> (consulté le 15 /03/2021).Blida
- « Histoire d'Alger -centre-APCd'Alger-Cent. », [en ligne]. Disponible sur : <http://www.apc-algercentre.dz/decouvrir-alger-centre.php?cat=histoire-alger-centre>(consulté le05/03/2021).Blida
- ICOMOS. (1987). « Charte Internationale Pour La Sauvegarde Des Villes Historiques ». [En ligne]. Disponible sur : [https://www.icomos.org/charters/towns\\_f.pdf/](https://www.icomos.org/charters/towns_f.pdf/) (consulté le21/04/2021).Blida
- « Le carré d'art de Nîmes, une architecture antique et contemporaine ». [Enligne], disponible sur : <https://www.trace-ta-route.com/architecture-musee-carre-art-nimes/> (consulté le 05/03/2021).Blida

- « *Le musée de la romanité* ». [Enligne], disponible sur : <https://fr.wikipedia.org/wiki/> (consulté le 05/03/2021).Blida
- « *Le musée de la romanité* ». [Enligne], disponible sur
- <https://www.elizabethdeportzamparc.com/fr/projet/musee-de-la-romanite/>(consulté le 05/03/2021).Blida
- « *Le nouveau Musée de l'Acropole Athènes Bernard Tschumi* ». [enligne], disponible sur : <https://www.floornature.eu/le-nouveau-musee-de-lacropole-athenes-bernard-tschumi-1563/> (consulté le 07/03/2021).Blida
- Le projet du grand Alger. Terrasse du port, ARTE CHARPENTIER [enligne]. Disponible sur : <http://www.artecharpentier.com/fr/projet/place-des-martyrs/>(consulté le 18/03/2021).Blida
- « *Palais de la musique mexicaine / Alejandro Medina Arquitectura + Reyes Ríos + Arquitectos Larraín + Arquitectos Muñoz + Arquitectos Quesnel* ». [Enligne], Disponible sur <https://fre.architecturaldesignschool.com/palace-mexican-music-58368?/> (consulté le 07/02/2021).Blida
- Real E. (2015).*Reconversions, l'architecture industrielle réinventée N°156*, Journal open Edition [enligne]. Disponible sur <https://journals.openedition.org/insitu/11745/> (consulté le 19/03/2021).Blida
- Recommandation de l'UNESCO (1976) concernant « *la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine* », tenue à Nairobi. [Enligne]. Disponible sur : <http://portal.unesco.org/fr/ev.php/>(consulté le 12/05/2021).Blida

Un projet ambitieux d'aménagement pour Alger, La Baie d'Alger. Arte Charpentier architectes [enligne]. Disponible sur : [www.arte-charpentier.com/fr/projet/la-baie-dalger/](http://www.arte-charpentier.com/fr/projet/la-baie-dalger/) (consulté le 07/05/2021).Blida



